



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

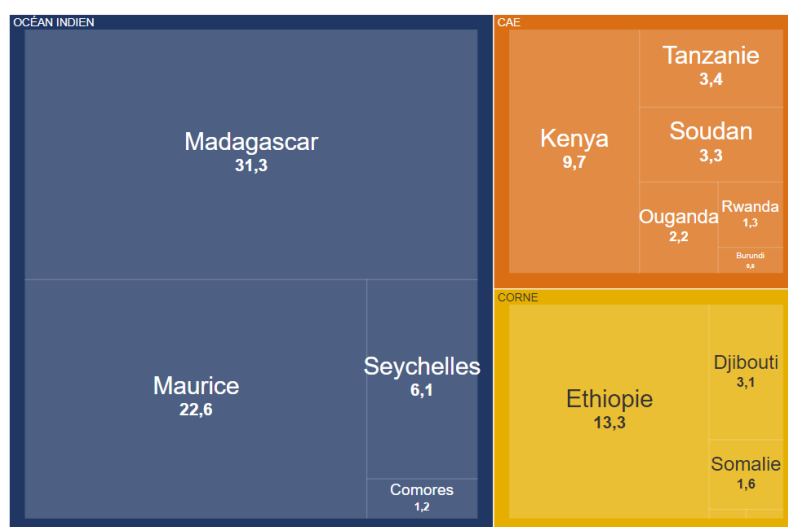
N° 47 – Août 2024

Commerce bilatéral France-AEOI



Le graphique du mois

Répartition des exportations françaises à destination de l'AEOI par pays
(% des exportations totales à destination de l'AEOI)



Source : Données des douanes françaises

En 2023, les exportations françaises à destination de l'AEOI se sont élevées à 1,8 Md EUR, tandis que les importations françaises en provenance de l'AEOI se sont établies à 1,4 Md EUR, générant ainsi un excédent commercial de 400 MEUR en faveur de la France. Les pays de l'Océan Indien occupent une place prépondérante dans les échanges commerciaux entre la France et cette région, surpassant nettement les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique. Madagascar, avec 31,3 % des exportations françaises vers la région, se positionne en tête, suivi de près par Maurice (22,6 %) et les Seychelles (6,1 %). En comparaison, au sein de la CAE, seul le Kenya (9,7 %) présente un volume d'échanges significatif avec la France. Dans la Corne de l'Afrique, l'Éthiopie se démarque avec 13,3 % des exportations, tandis que des pays comme les Comores, l'Ouganda, le Soudan et Djibouti représentent des parts plus modestes.



Sommaire

Table des matières

Perspectives régionales.....	3
Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi.....	6
Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya.....	9
Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda.....	12
Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda.....	15
Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud.....	18
Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie.....	21
Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est.....	24
Corne de l'Afrique – Djibouti.....	25
Corne de l'Afrique – Érythrée.....	28
Corne de l'Afrique – Éthiopie.....	31
Corne de l'Afrique – Somalie.....	35
Corne de l'Afrique – Soudan.....	38
Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique.....	41
Océan Indien – Comores.....	42
Océan Indien – Madagascar.....	45
Océan Indien – Maurice.....	48
Océan Indien – Seychelles.....	51
Océan Indien – Mayotte et Réunion.....	54
Indicateurs régionaux : Océan Indien.....	58
CONTACTS.....	59

Perspectives régionales

Par le SER de Nairobi

Si les échanges entre la France et la région AEOI demeurent limités, ils restent structurellement excédentaires en faveur de la France

La région Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI) reste un partenaire commercial modeste de la France. Madagascar et Maurice se distinguent comme les principaux débouché de la région pour les produits français, grâce à des liens historiques et la présence significative d'entreprises françaises qui y sont installées. Le Kenya et les Seychelles occupent également une place importante dans les exportations françaises vers la région, ainsi que l'Éthiopie, caractérisée par son vaste marché intérieur, qui représente notre 3^{ème} client de l'AEOI. Si la composition des ventes françaises vers ces pays est variable, et peut-être marquée par les grands contrats (aéronautiques notamment), les achats français provenant de la région AEOI sont largement dominés par les produits agricoles et agroalimentaires. L'écart de valeur ajoutée entre exportations et importations permet à la France de maintenir un excédent commercial structurel avec l'AEOI, bien que celui-ci tende à se réduire.

Les exportations françaises vers l'AEOI ont légèrement augmenté en 2023

Selon les données des Douanes françaises, les exportations vers l'AEOI ont atteint 1,8 Md EUR en 2023 (+2,2 % par rapport à 2022), marquant ainsi une progression pour la deuxième année consécutive. Elles sont cependant restées en deçà des niveaux pré-pandémiques (2,2 Mds EUR en 2019). **La région AEOI reste, par ailleurs, un client modeste pour la France**, absorbant 0,3 % des exportations françaises et 16,6 % des exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne en 2023. Les principaux partenaires commerciaux de la France dans cette région sont **Maurice** (25,2 % des exportations vers l'AEOI), **Madagascar** (23,0 %) et **l'Éthiopie** (19,3 %).

Entre 2022 et 2023, les exportations françaises vers certains pays de l'AEOI ont, néanmoins, fortement augmenté. C'est notamment le cas des flux vers la Somalie (+123,8 %), le Burundi (+41,2 %), Djibouti (+17,3 %), le Rwanda (+15,8 %) et les Comores (+11,3 %). L'Éthiopie (+8,5 %) et Maurice (+5,3 %) ont également progressé, de façon plus modérée. Un tassement des ventes françaises a été observé pour les Seychelles (-6,1 %), le Kenya (-3,2 %), Madagascar (-1,9 %), et, plus fortement, vers la Tanzanie (-9,7 %), le Soudan du Sud (-14,9 %), l'Ouganda (-28,1 %) et le Soudan (-29,5 %).

Nos principaux postes d'exportations vers l'AEOI reflètent la structure de nos exportations globales :

- **Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** représentent 21,3 % de nos ventes en 2023 vers la région (contre une moyenne de 19,2 % depuis 2015), principalement à destination de Maurice (29,7 %), de Madagascar (25,7 %) et de l'Éthiopie (9,0 %) ;
- **Les produits des industries agroalimentaires (IAA)** comptent pour 18,8 % de nos exportations (14,1 % en moyenne depuis 2015), avec Maurice (27,4 %) et Madagascar (16,5 %) comme principaux marchés.
- **Les matériels de transport**, qui constituent 17,1 % de nos exportations vers l'AEOI en 2023 (contre 26,0 % en moyenne depuis 2015), sont principalement exportés vers l'Éthiopie (75,8 % en 2023) et Maurice (5,8 %).

Les importations françaises de la région sont en baisse, pour la première fois depuis 3 ans

En 2023, les importations françaises en provenance de l'AEOI se sont établies à 1,4 Md EUR, soit une baisse de 3,4 % par rapport à 2022, une diminution toutefois moins prononcée que celle enregistrée par les achats français depuis l'Afrique subsaharienne (-15,3 %) et à l'échelle mondiale (-7,1 %). **L'AEOI demeure un fournisseur marginal pour la France** : en 2023, la région a fourni 10,6 % des importations françaises en provenance de l'Afrique subsaharienne (contre 13,5 % en moyenne entre 2015 et 2022). À l'échelle mondiale, la région AEOI ne représente que 0,2 % des importations françaises, une part qui est restée stable depuis 2018. En

2023, nos principaux fournisseurs en AEOL étaient **Madagascar** (41,8 % de nos importations depuis l'AEOL), **Maurice** (19,4 %), les **Seychelles** (10,5 %) et le **Kenya** (10,1 %).

Compte tenu des caractéristiques productives des pays de l'AEOL, la structure des achats français de la région est relativement éloignée de la structure globale de nos importations (qui repose plutôt sur des produits à plus forte valeur ajoutée). Les principaux produits importés par la France depuis l'AEOL sont :

- **Des produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture**, qui représentent 30,4 % de nos importations de la région en 2023 (32,6 % en moyenne depuis 2015), principalement en provenance de Madagascar (35,1 %), du Kenya (19,1 %) et du Soudan (16,3 %) ;
- **Les produits des industries agroalimentaires (IAA)** avec 31,4 % (28,5 % en moyenne depuis 2015), essentiellement en provenance de Madagascar (38,1 %), des Seychelles (32,2 %), et, dans une moindre mesure, de Maurice (13,7 %) ;
- **Le textile, l'habillement, cuir et chaussures**, avec 20,5 % de nos importations (22,2 % en moyenne depuis 2015), avec une provenance quasi exclusive de Madagascar (71,3 %) et de Maurice (18,1 %).

En résulte une hausse de notre excédent avec l'AEOL, pour la première fois depuis 2019

Historiquement, la France présente un déficit commercial avec seulement deux pays de la région : Madagascar, avec un déficit annuel moyen de -173,0 MEUR sur la décennie 2013-2023, et les **Seychelles**, avec un déficit annuel moyen de -59,2 MEUR sur la même période. Depuis 2022, la France enregistre également un déficit avec le Soudan, qui s'est creusé de 37,6 % pour atteindre -34,1 MEUR en 2023.

En 2023, l'excédent commercial français avec la région AEOL a atteint 378,1 MEUR, soit une amélioration de 89,1 MEUR par rapport à 2022 (+30,8 %), mais une dégradation de 123,1 MEUR (-24,6 %) par rapport à 2021. Cette amélioration est particulièrement notable avec la Somalie, où l'excédent est passé de 0,3 MEUR à 18,9 MEUR. Par ailleurs, le déficit commercial avec Madagascar s'est nettement réduit, passant de -267,8 MEUR en 2022 à -182,4 MEUR en 2023 (-31,8 %).

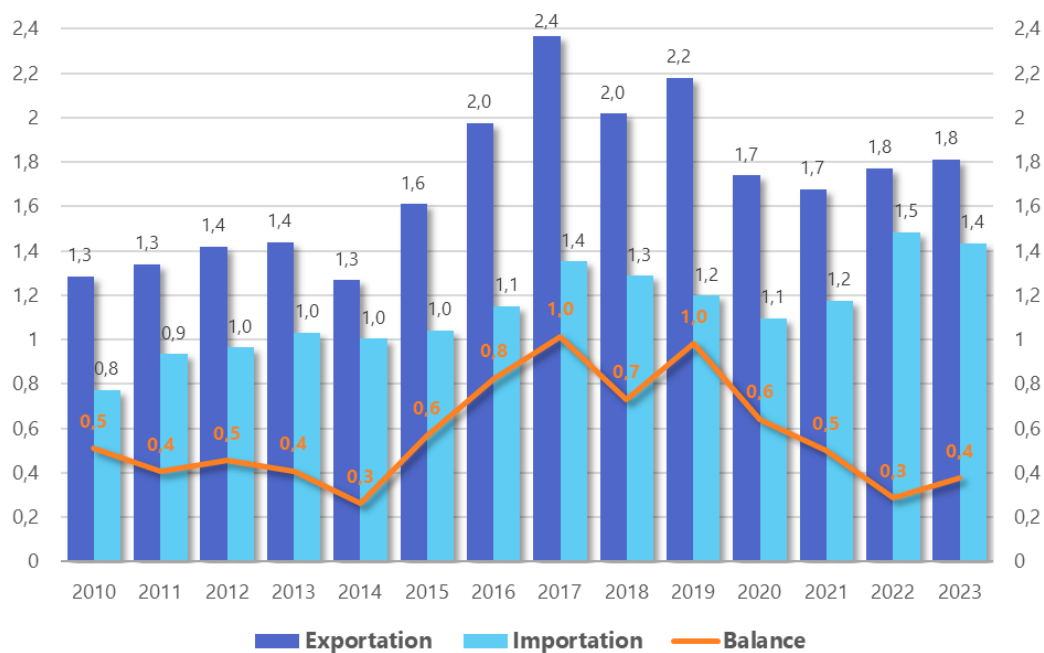
L'Accord de Partenariat Economique UE-Kenya devrait stimuler le commerce extérieur français

Non éligible au régime *Tous sauf les armes* (TSA), et alors que son accès préférentiel au marché européen au titre du *Système de préférences généralisées* (SPG) faisait l'objet d'une suspension partielle depuis le 1^{er} janvier 2023, **le Kenya et l'UE ont conclu en juin 2023 la négociation d'un APE bilatéral nouvelle génération**

Cet accord, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2024, est conçu de manière asymétrique pour tenir compte du différentiel de développement entre les deux parties prenantes. Alors que les exportations kényanes vers l'UE (à l'exception des armes) seront intégralement exemptées de droits de douane dès ratification de l'accord, les produits européens à destination du Kenya subiront un traitement différencié et progressif. Dans le détail, l'accord prévoit la libéralisation du marché kényan pour les produits européens, en valeur, à hauteur de 64,4 % à T0 (ratification de l'accord), 79,7 % à T0+15 et à 82,6 % à T0+25. **A terme, seul 17,4 % du marché kenyan sera toujours sujet à droits de douane pour les produits européens.** Un traitement asymétrique que le Kenya a décidé de mettre à profit pour protéger ses industries existantes/naissantes (agriculture, pêche, tabac, textile, produits animaux). **Outre les considérations relatives au commerce, l'APE inclut également diverses dispositions annexes relatives aux conditions de travail, à l'égalité des sexes, à l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.**

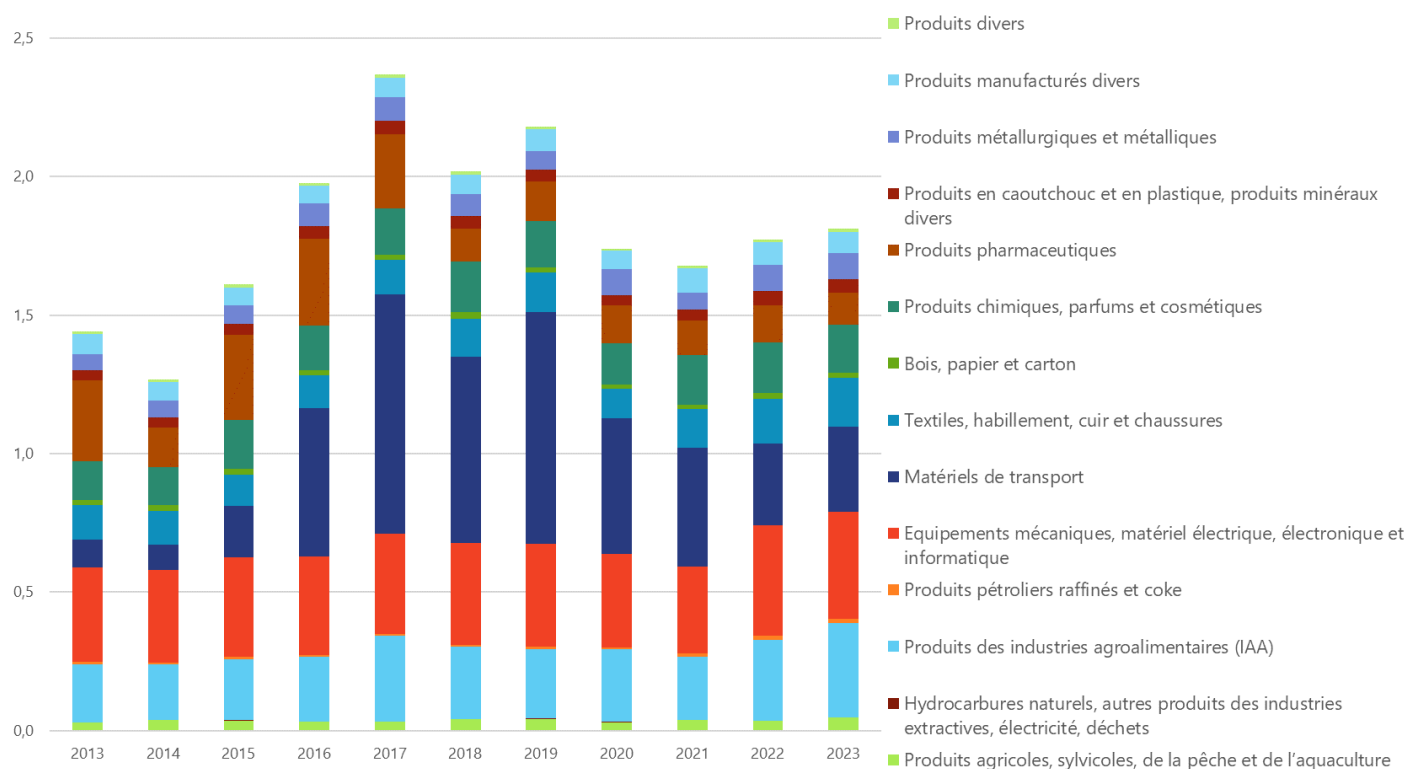
Concernant la France, la signature de cet accord commercial bénéficiera en premier lieu aux exportations de produits des industries chimiques (24,4 % des exportations françaises à destination du Kenya en 2023 ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 10,6 % à T0+6, de 71,2 % à T0+14 et de 78,0 % à T0+25) **et d'appareils mécaniques et électriques** (17,3 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 10,0 % à T0+6, de 70,8 % à T0+14 et de 95,2 % à T0+25). **A l'inverse, certaines catégories de produits resteront assujetties à des droits de douane relativement élevés. C'est notamment le cas des aliments préparés, boissons, spiritueux et tabac** (13,3 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 15,8 % à T0+6, de 16,7 % à T0+14 et de 16,8 % à T0+25).

Evolution des échanges commerciaux France-AEOI (Mds EUR)



Source : Données des douanes françaises

Evolution des exportations françaises vers l'AEOI par catégorie (en Mds EUR)



Source : Données des douanes françaises

Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi

Par le SER de Nairobi



Hausse graduelle de notre excédent commercial, mais un volume d'échanges marginal

Le Burundi est un partenaire très modeste de la France : en 2023, le pays était le 180^{ème} fournisseur de l'hexagone et son 180^{ème} client dans le monde ; son 42^{ème} fournisseur et 41^{ème} client en Afrique subsaharienne. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Burundi, qui s'est établi à 9,2 MEUR par an en moyenne sur la décennie. De nature erratique, le solde commercial s'est effondré entre 2017 et 2020, et tend à s'améliorer depuis, s'établissant à 9,8 MEUR en 2023, sous l'effet d'une forte hausse des exportations, notamment des produits pour les laboratoires et du matériel de distribution et de commande électrique.

Hausse de nos exportations vers le Burundi, qui repassent au dessus de la moyenne décennale

Selon les données des Douanes françaises, les exportations françaises vers le Burundi se sont établies à 13,5 MEUR en 2023, en hausse de 41,2 % en un an. Cette hausse s'explique par celles des « produits chimiques, parfums et cosmétiques » de 2,0 MEUR, des « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » de 1,8 MEUR, et dans une moindre mesure des « produits manufacturés divers » de 0,6 MEUR et des « produits métallurgiques et métalliques » de 0,4 MEUR.

La structure de nos exportations a évolué depuis la crise politique de 2015. Les exportations de produits pharmaceutiques ont chuté brutalement, passant de 8,6 MEUR (39,8 % des exportations) en 2016 à 0,7 MEUR (5,2 %) en 2023. De même, les exportations de matériels de transport sont passées de 3,4 MEUR (15,7 % des exportations) en 2016 à 0,2 MEUR (1,8 %) en 2023. A l'inverse, **les principaux postes d'exportations françaises vers le Burundi sont désormais :**

- Les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique », représentant 44,9 % des exportations (6,1 MEUR) en 2023, loin devant la moyenne 2014-2022 à 3,0 MEUR ;
- Les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » à 2,8 MEUR (21,0 %) en 2023, largement au-dessus de la moyenne 2014-2022 à 1,0 MEUR. Cette hausse peut en partie s'expliquer par l'augmentation des exportations de produits des industries chimiques et notamment des produits de laboratoire ;
- Les « produits des industries agroalimentaires », qui se sont établis à 1,3 MEUR (9,4 %), contre une moyenne de 1,2 MEUR au cours des 10 dernières années.

Le Burundi est un client marginal pour la France : il ne représente que 0,7 % de nos exportations en Afrique de l'Est et Océan Indien (13^{ème} position) et 0,1 % de celles en direction de l'Afrique subsaharienne, le plaçant à la 41^{ème} place sur le continent, et à la 180^{ème} dans le monde.

Une hausse de nos importations, qui restent historiquement marginales

En 2023, nos importations en provenance du Burundi ont été multipliées par plus de 2 après 3 années consécutives de baisse et ont dépassé le niveau pré-Covid, s'établissant à 3,6 MEUR. Cette hausse est concentrée sur nos importations de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture », qui s'élevaient à 3,5 MEUR en 2023, contre 1,3 MEUR en 2022. **La quasi-intégralité de nos importations du Burundi est constituée de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** (95,1 % en 2023), et, dans une moindre mesure, de nos importations de « produits manufacturés divers » (87,2 kEUR, soit 2,4 % de nos importations en 2023 ; multipliées par 4 depuis 2022).

Le Burundi reste un fournisseur marginal pour la France : 180^{ème} fournisseur mondial ; 42^{ème} en Afrique subsaharienne et 11^{ème} en AEOL, devant les Comores, Djibouti, l'Erythrée et le Soudan du Sud.

Un solde commercial qui s'améliore encore, mais reste à un niveau très faible

La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Burundi, qui s'est établi en moyenne à 9,2 MEUR entre 2014 et 2023. Les échanges entre la France et le Burundi sont erratiques et se sont effondrés après la crise politique qui a frappé le pays en 2015. Le solde commercial était alors en baisse depuis 2016, avec une modification de la structure de nos exportations, les importations restant faibles (en dessous de 5 MEUR), même après les baisses enregistrées entre 2015 et 2018.

L'excédent structurel s'explique par la différence de valeur ajoutée des exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations burundaises sont principalement composées de produits agricoles à faible valeur ajoutée (presque exclusivement du café non torréfié, non décaféiné).

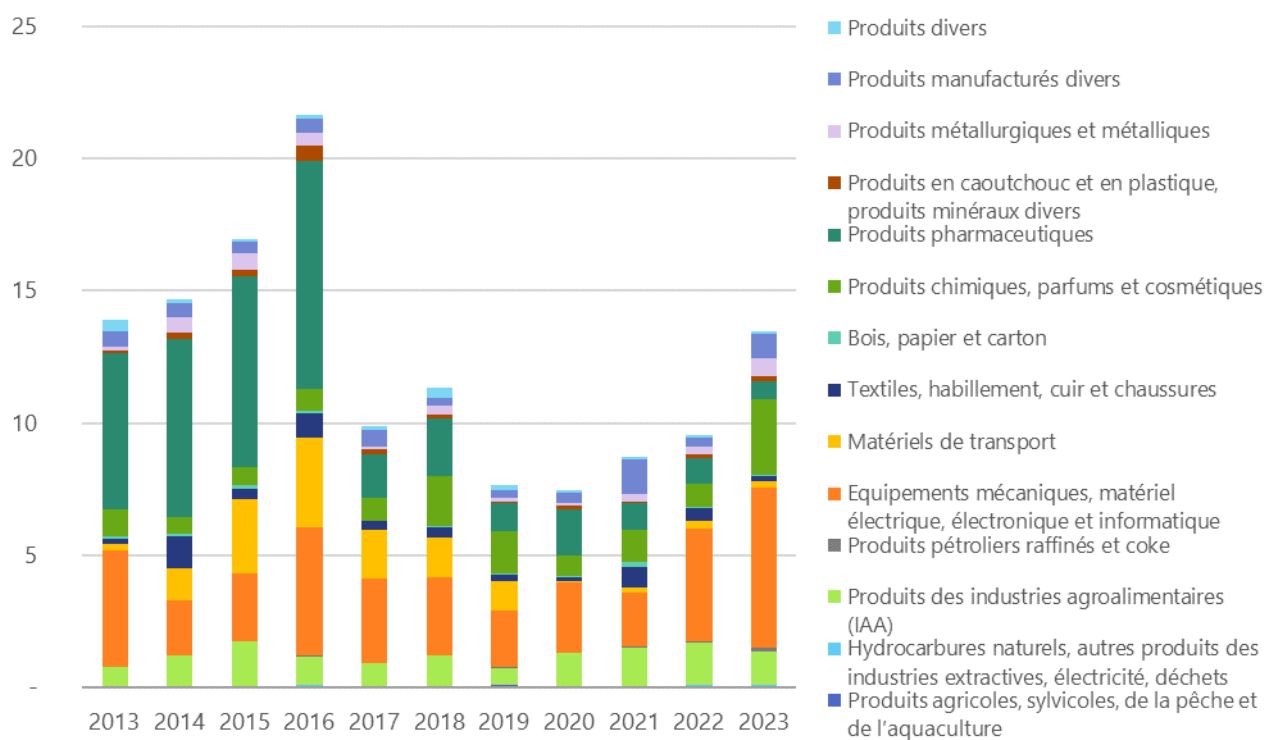
Notre excédent commercial est en constante hausse depuis 2020, les exportations françaises ayant repris de la vigueur, alors que les importations se sont fortement contractées entre jusqu'en 2022. Elles sont reparties à la hausse en 2023, mais dans une moindre mesure que les exportations, entraînant une **nouvelle amélioration du solde commercial bilatéral en 2023, à 9,8 MEUR.**

Evolution des échanges commerciaux franco-burundais (MEUR)



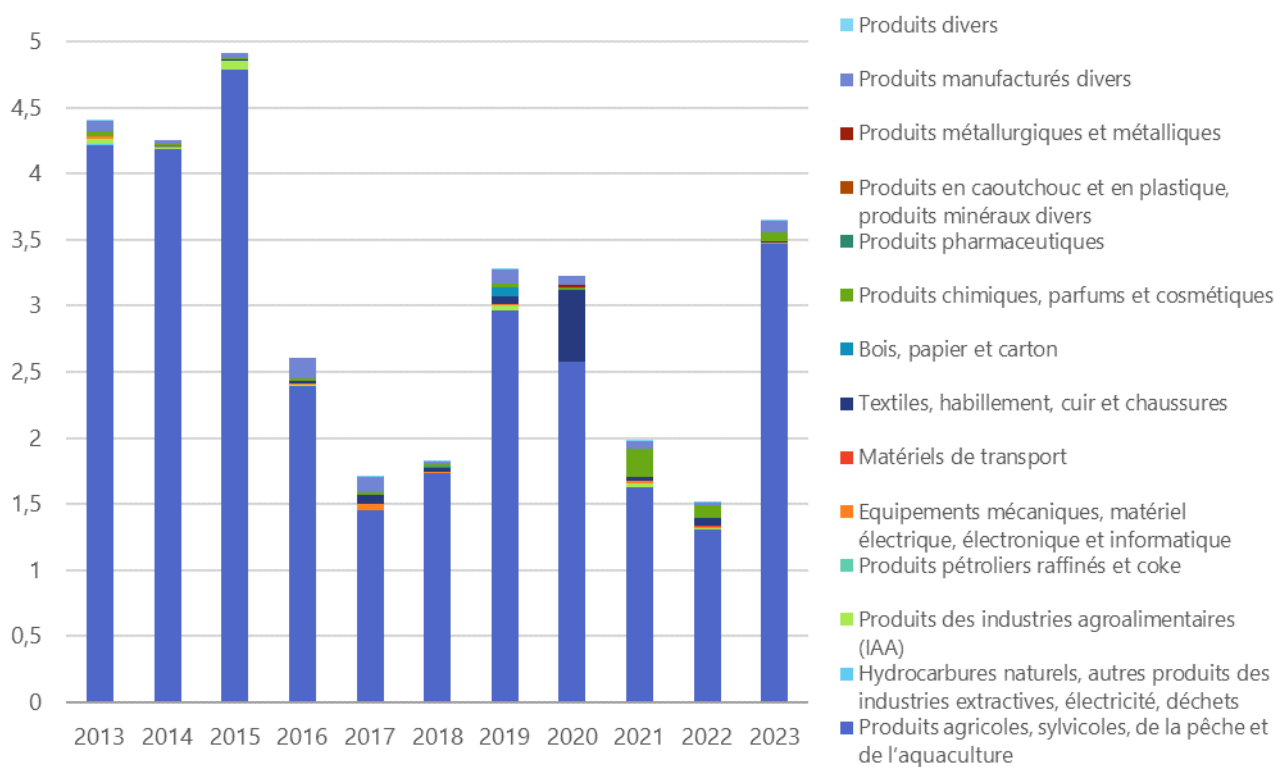
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Burundi (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis le Burundi (MEUR)



Source : Douanes françaises

Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



Un client kenyan qui perd en importance

En 2023, le Kenya était le 98^{ème} (-1 place) fournisseur de l'hexagone et son 110^{ème} client (-2 places) dans le monde ; son 16^{ème} fournisseur et 20^{ème} client en Afrique (-1 place). La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Kenya, mais qui se réduit depuis 2015, atteignant un point bas historique en 2020 (19,4 MEUR). Malgré la reprise postpandémie, notre excédent commercial s'est infléchi à 24,2 MEUR en 2023, soit trois fois moins important que l'excédent moyen enregistré entre 2010 et 2019. Nos importations, principalement agricoles, continuent d'augmenter plus vite que nos exportations (qui ont même reculé en 2023), constituées pour moitié de produits chimiques, de machines et de produits pharmaceutiques.

Des exportations en baisse en 2023

Selon les Douanes françaises, les exportations françaises vers le Kenya se sont contractées de 3,2 % en 2023 (-5,5 MEUR), s'établissant à 168,9 MEUR, perdant l'élan enregistré depuis la pandémie (+16,1 % entre 2020 et 2022). Cette baisse s'explique principalement par le recul des exportations de « produits pharmaceutiques », des « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » - qui sont passés du 2^{ème} au 3^{ème} poste d'exportations, ainsi que des « produits manufacturés divers ». Cette baisse n'a pas été compensée par l'augmentation des exportations de « produits des industries agroalimentaires », et dans une moindre mesure, par celle des « produits chimiques, parfums et cosmétiques ».

Les exportations françaises reposent sur des livraisons à forte valeur ajoutée, et demeurent concentrées sur quatre postes qui comptent pour 76,5 % de nos exportations vers le Kenya :

- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (24,4 % - 41,3 MEUR), en hausse de 12,9 % ;
- Les produits des industries agroalimentaires (23,1 % - 39,1 MEUR), en hausse de +33,4 % ;
- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (17,3 % - 29,3 MEUR), en baisse de -12,2 % ;
- Les produits pharmaceutiques (11,6 % - 19,6 MEUR), en baisse de -20,3 %.

Le Kenya reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsharienne : les exportations françaises vers le Kenya ne représentent que 0,03 % des exportations françaises dans le monde, alors que le Kenya représente 0,1 % du PIB mondial ; que 1,5 % de nos exportations vers l'Afrique subsharienne, faisant du Kenya le 110^{ème} client mondial de la France, 20^{ème} sur le continent et le 4^{ème} en Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI) derrière Maurice, Madagascar et l'Éthiopie. Une situation qui s'explique par (i) l'absence de grand contrat aéronautique ou de défense et (ii) par la faible pénétration des produits français hors des centres urbains, en raison d'un positionnement milieu de gamme peu adapté à la demande actuelle du Kenya qui porte d'abord sur des produits bon marché.

Des importations qui continuent de croître

Depuis 2016, les importations françaises depuis le Kenya sont en constante augmentation pour atteindre 144,8 MEUR en 2023 (+62,3 % par rapport à 2016). Les exportations kenyanes vers la France sont concentrées sur des **produits à faible valeur ajoutée**, à 57,3 % des denrées agricoles (thé, café, fleurs, fruits) et à 32,8 % des produits agricoles transformés (préparations à base de légumes et de fruits).

Entre 2022 et 2023, les importations françaises en provenance du Kenya ont augmenté de 1,4 %, s'expliquant par la hausse des « matériels de transport » de 77,7 kEUR à 2,8 MEUR, notamment aériens, et de celle des « produits des industries agroalimentaires » de 35,8 à 47,5 MEUR. A l'inverse, les importations de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » ont reculé de 16,4 % à 82,9 MEUR, du fait notamment de la baisse des importations de fruits et de fleurs.

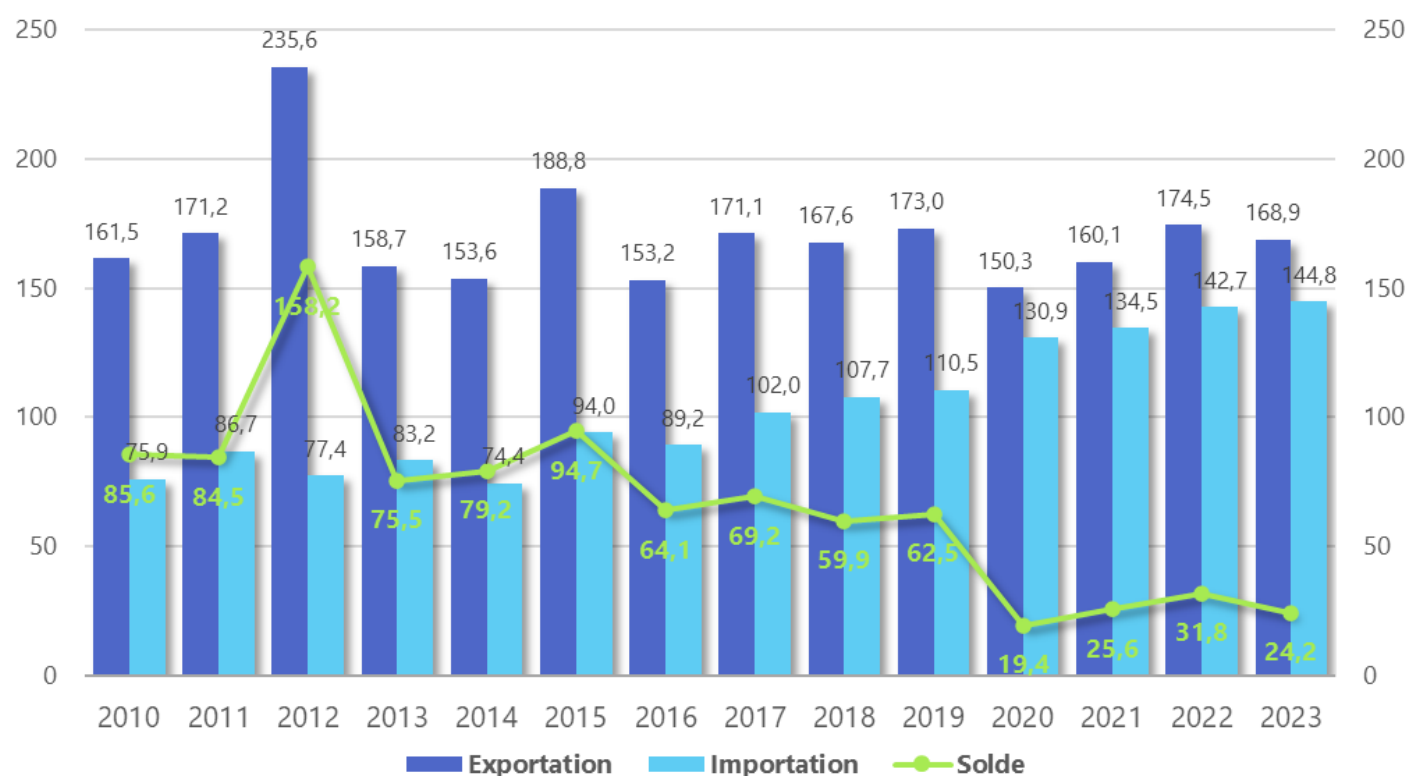
Le Kenya reste un fournisseur marginal pour la France : 98^{ème} fournisseur mondial ; 16^{ème} en Afrique subsharienne et 4^{ème} en AEOL, derrière Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Un excédent commercial qui se réduit avec la croissance régulière de nos importations depuis le Kenya

La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Kenya, qui s'est établi en moyenne à 83,3 MEUR entre 2010 et 2019. Il s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations kényanes sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée.

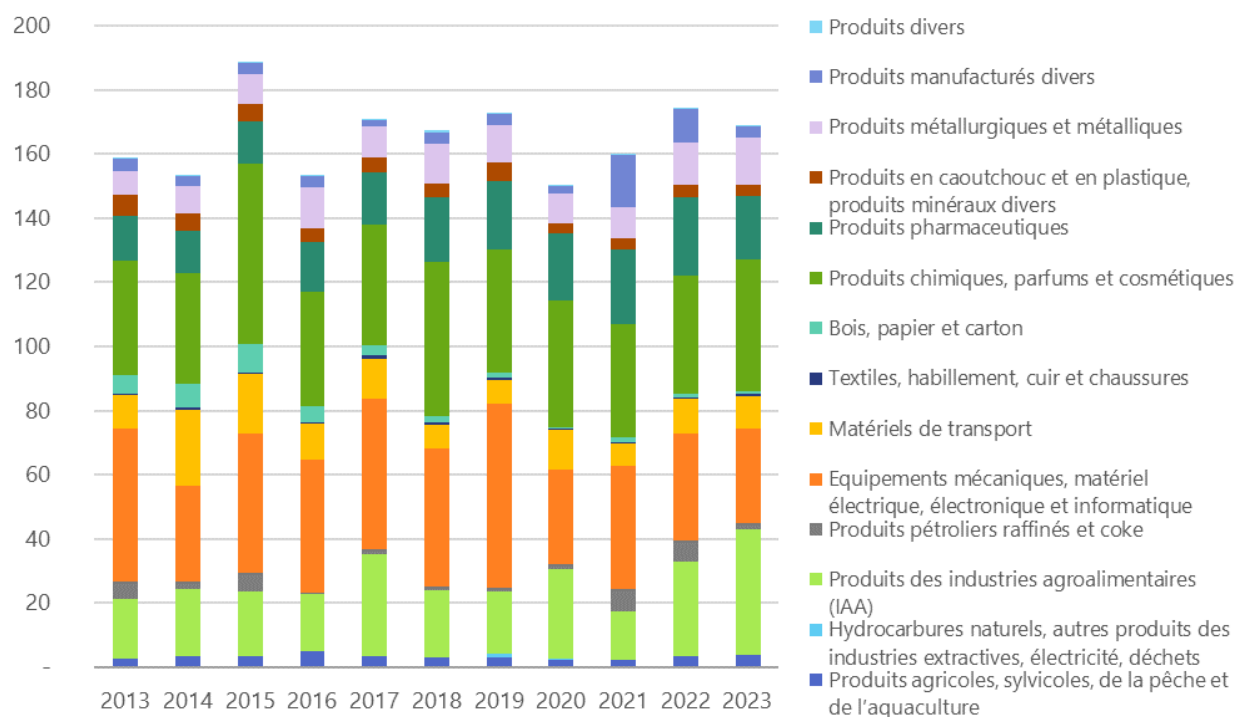
Celui-ci tend à diminuer progressivement depuis 2015, avec un point bas en 2020, tombant à 19,4 MEUR. **Notre excédent commercial tendait à repartir à la hausse avec la reprise du commerce international postpandémie, mais s'est à nouveau infléchi en 2023, tombant à 24,2 MEUR, en raison de la progression de nos importations et de la baisse de nos exportations.**

Evolution des échanges commerciaux franco-kenyans (MEUR)



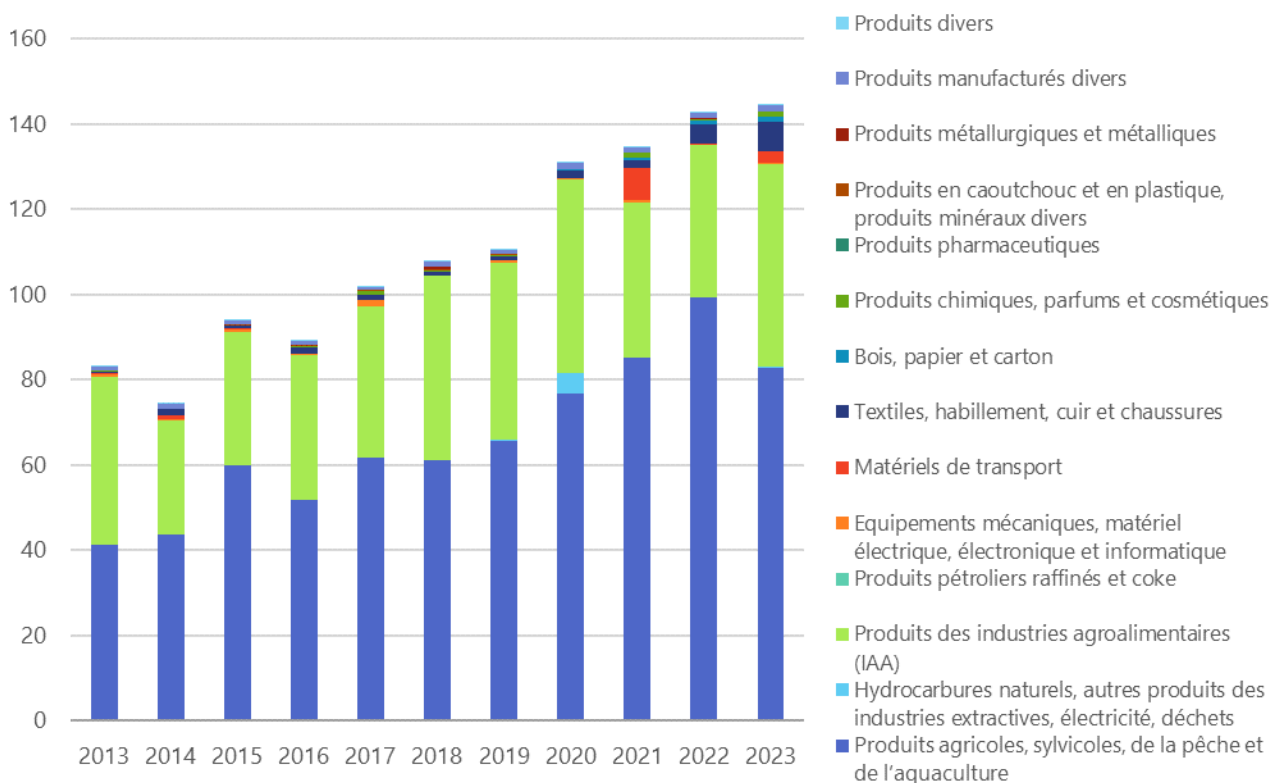
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Kenya (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis le Kenya (MEUR)



Source : Douanes françaises

Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda

Par le SE de Kampala



Les échanges commerciaux entre la France et l'Ouganda diminuent en 2023

L'Ouganda est le 4^{ème} partenaire commercial de la France au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et le 32^{ème} en Afrique subsaharienne en 2023, un classement stable par rapport à 2022. Le volume des échanges commerciaux entre la France et l'Ouganda a toutefois baissé de 15 % en 2023, pour atteindre 72 MEUR. Nos exportations à destination de l'Ouganda ont enregistré une baisse significative (-28 % à 43 MEUR) alors que dans le même temps, nos importations ont augmenté pour la quatrième année consécutive (+16 % à 29 MEUR). Les termes de l'échange restent favorables à la France avec un excédent commercial de 14 MEUR en deçà de la performance moyenne des 10 dernières années qui s'établit à 43 MEUR.

Les exportations françaises sont en baisse en raison de l'absence de la signature de grands contrats

Après des années 2020 et 2021 exceptionnelles pour les exportations françaises liées aux livraisons de deux Airbus A330neo pour la compagnie nationale Uganda Airlines, on assiste à une diminution des ventes de produits courants depuis 2022.

Les exportations françaises vers l'Ouganda se sont ainsi établies à 43 MEUR en 2023, en diminution de 28 % par rapport à 2022 (60 MEUR). Cette évolution contraste avec la croissance continue du PIB ougandais, qui a augmenté en moyenne de 4 % entre 2020 et 2023, ainsi qu'avec le rythme de croissance des importations ougandaises, en hausse de 10 % en moyenne sur la même période.

En 2023, un quart de nos exportations sont issues du secteur pharmaceutique qui se maintiennent à leur niveau de 2023 (soit 10 MEUR). Ces transactions sont principalement attribuées à CFAO et à Eurapharme (sa division Healthcare/santé) qui a signé un accord de partenariat exclusif avec Sanofi et qui s'appuie sur le réseau de pharmacie « goodlife ¹ » pour distribuer les produits pharmaceutiques. Néanmoins les volumes restent bien inférieurs à leur niveau des 10 dernières années (en moyenne 18 MEUR avec un pic en 2013 à 53 MEUR).

Le reste de nos ventes est composé des machines industrielles et agricoles, machines diverses (6,1 MEUR soit 14 %), en augmentation de 20 % par rapport à 2022 (5,1 MEUR) et **des produits des industries agroalimentaires** (5,4 MEUR, soit 13 % des exportations), stable par rapport à 2022 mais largement supérieur à leur niveau de 2015 (+64 %).

On note la baisse substantielle de nos exportations de produits informatiques, électroniques et optiques par rapport à 2022. En effet, elles ont été divisées par 4 pour passer de 21 MEUR en 2022 à 5 MEUR en 2023.

L'Ouganda reste un débouché secondaire pour les produits français, la destination représentant 0,55 % des exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne et 7 % des exportations vers la CAE (591 MEUR au total). L'Ouganda est ainsi notre 4^{ème} client au sein de la CAE, derrière la RDC, le Kenya et la Tanzanie. De l'autre côté du miroir, la France est le 5^{ème} fournisseur de l'Ouganda au sein de l'Union Européenne, derrière l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Belgique.

Nos importations sont en hausse pour la quatrième année consécutive

En 2023, nos importations en provenance d'Ouganda ont augmenté (+16 %) pour la quatrième année consécutive et se sont établies à 29 MEUR, soit le montant le plus élevé depuis 2013. Ce rythme de croissance est proportionnel avec la hausse constante du volume des exportations de l'Ouganda ces cinq dernières années.

Comme les années précédentes, nos importations sont concentrées à 90 % dans **l'agro-industrie** et principalement dans les **produits de la culture et de l'élevage** (18 MEUR soit 65 %). Ce montant a plus que

¹ CFAO détient 30 % du capital du réseau de pharmacies « Goodlife » présentes dans les grands centres urbains du pays.

doublé depuis 2019 et a connu un pic en 2022 à 20 MEUR. On notera l'augmentation des importations pour les postes suivants :

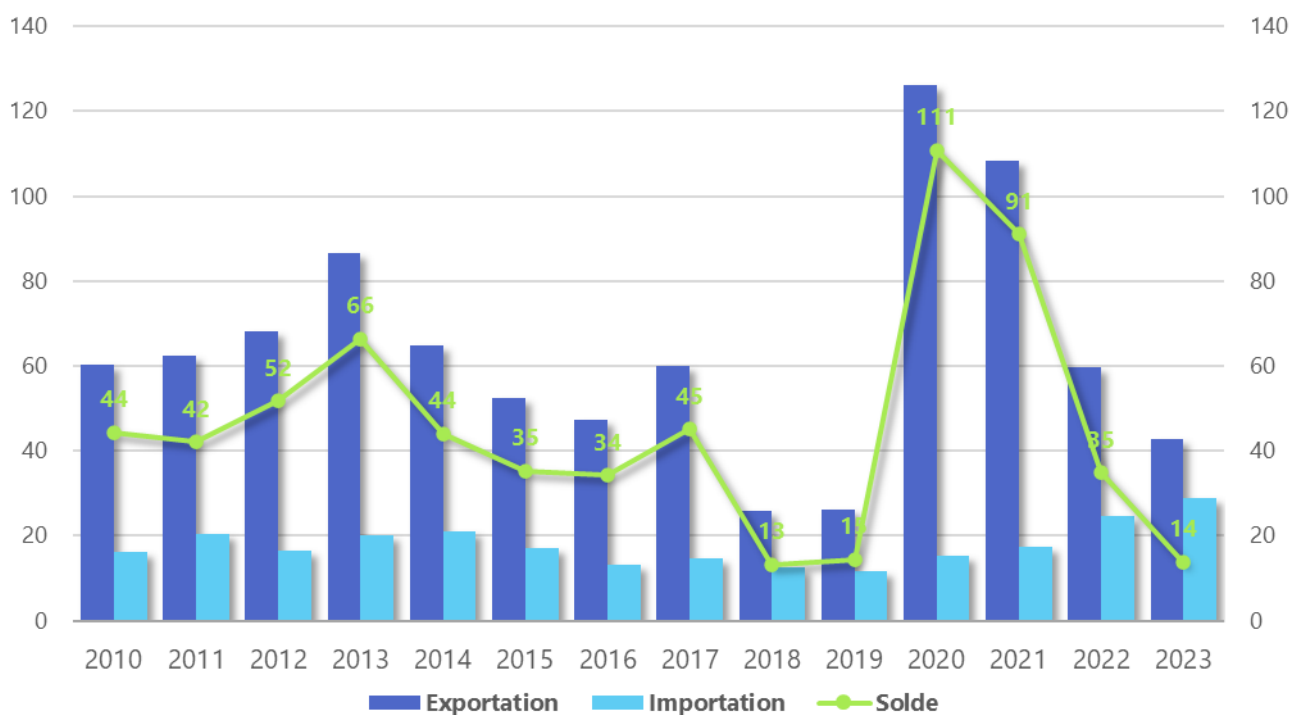
- Huiles et graisses végétales : multipliées par 3 atteint 3,7 MEUR (contre 1,3 MEUR en 2022) ;
- Articles d'habillement : multipliées par 4 pour atteindre 1,1 MEUR.

L'Ouganda est notre 28^{ème} fournisseur en Afrique subsharienne et notre 4^{ème} au sein de la CAE avec une part de marché de 9 %, derrière le Kenya, la RDC et la Tanzanie. La France est le 6^{ème} client de l'Ouganda au sein de l'Union Européenne, derrière l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne.

L'excédent commercial de la France vis-à-vis de l'Ouganda a nettement diminué depuis 2020

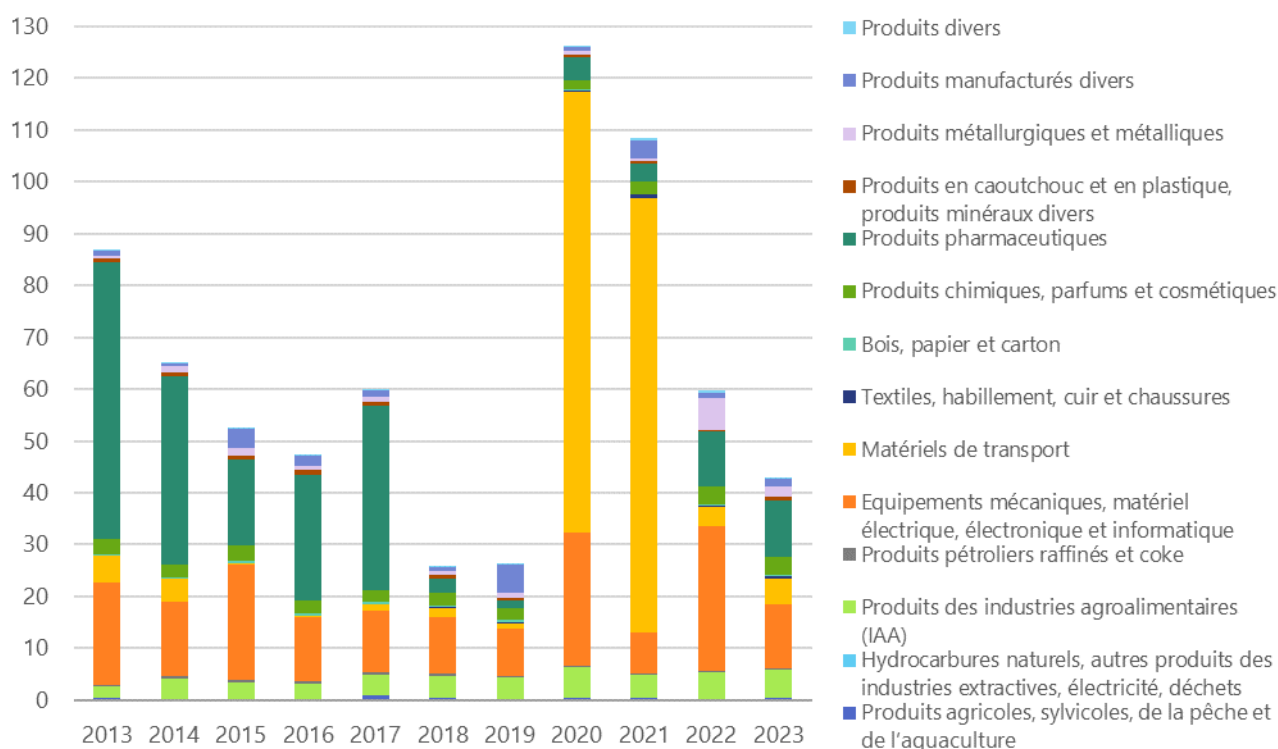
En définitive, la France enregistre un excédent commercial structurel avec l'Ouganda depuis 2014, qui s'est établi en moyenne à 43 MEUR. Ce solde positif a cependant nettement diminué depuis 2020. Il a été divisé par 10 entre 2020 et 2023 (111 MEUR en faveur de la France en 2020, contre 14 MEUR en 2023). La moyenne du solde commercial des années 2022 et 2023 (+24,5 MEUR) est toutefois comparable à la moyenne des soldes des années 2015 à 2019 (+28 MEUR), les années 2020 et 2021 ayant été exceptionnelles en faveur de la France en raison de l'achat de deux avions Airbus par la compagnie nationale *Uganda Airlines* et la livraison de radars Thales. L'Ouganda représente notre 6^{ème} excédent commercial au sein de la CAE

Evolution des échanges commerciaux franco-ougandais (MEUR)



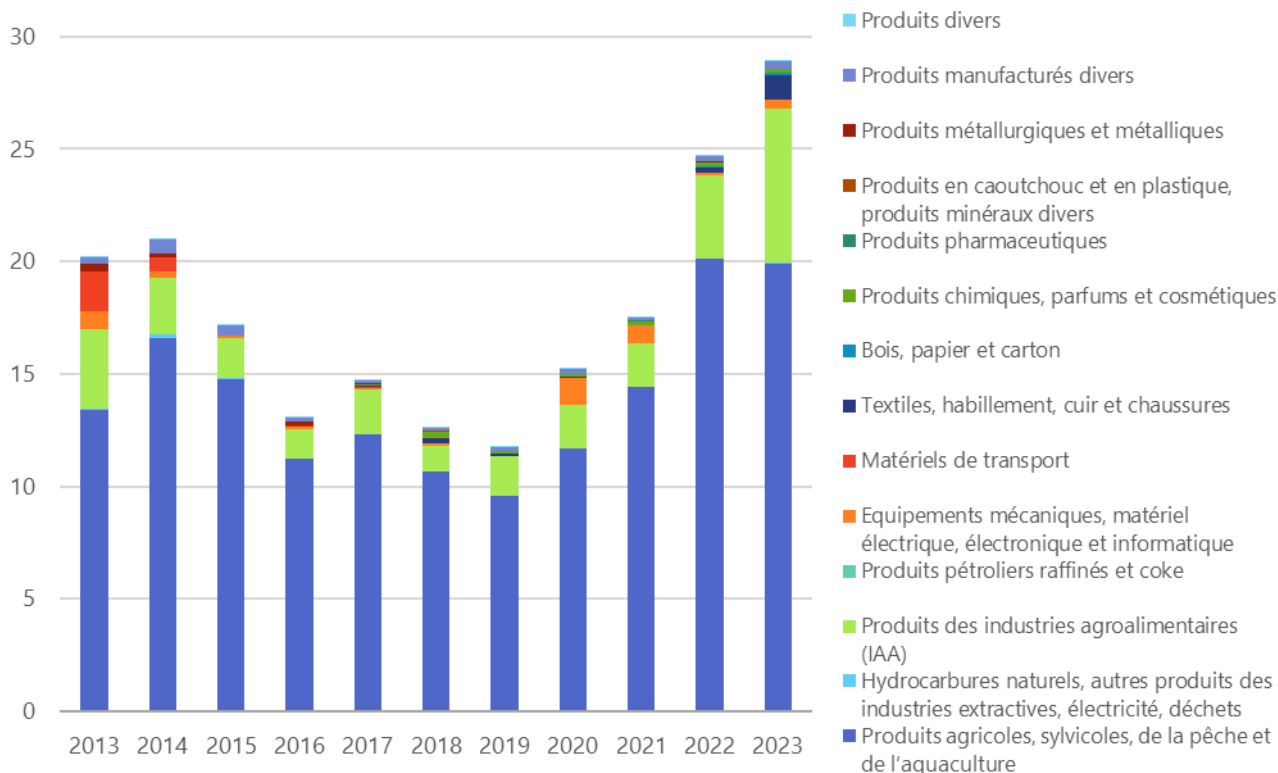
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers l'Ouganda (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis l'Ouganda (MEUR)



Source : Douanes françaises

Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda

Par le SER de Nairobi



Dynamique positive et progression des échanges

En 2023, le Rwanda est le 176^{ème} fournisseur de l'hexagone et son 150^{ème} client dans le monde ; son 39^{ème} fournisseur et 29^{ème} client en Afrique. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Rwanda, qui s'est établi à 38,0 MEUR par an en moyenne depuis 2013, mais qui a connu un comportement erratique, de 11,0 MEUR en 2013 à 31,0 MEUR en 2023, après un point haut à 236,0 MEUR en 2016 en raison de la vente de deux airbus. Nos exportations vers le Rwanda sont constituées pour près de 90 % de produits de l'agroalimentaire, d'équipements mécaniques, électriques et électroniques, de produits pharmaceutiques ainsi que de produits chimiques, parfums et cosmétiques ; côté rwandais, elles sont essentiellement composées de produits agricoles et dans une moindre mesure de textile.

Poursuite de la hausse des ventes françaises vers le Rwanda en 2023, mais qui restent limitées

En 2023, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers le Rwanda ont augmenté et se sont établies à 37,2 MEUR (+15,8 %), en dessous de la moyenne 2010-2019 de 39,0 MEUR, mais au-dessus de la moyenne depuis 2016 de 24,6 MEUR. Après avoir diminuées en 2020 sous l'effet de la pandémie pour atteindre 20,4 MEUR, les exportations françaises vers le Rwanda ont progressé depuis de 83 %. La hausse en 2023 s'est expliquée principalement par la progression de la catégorie « produits manufacturés divers » de 0,8 MEUR à 7,1 MEUR. Cette forte hausse est liée aux instruments à usage médical, optique et dentaire (6,8 MEUR entre 02/2023 et 01/2024 qui peut s'expliquer par l'achat d'équipements médicaux sur financement du Trésor).

Les exportations reposent sur 5 secteurs principaux, qui comptent pour 91 % de nos exportations vers le Rwanda :

- **Les produits des industries agroalimentaires** (26 % - 9,8 MEUR), en baisse de 15,2 % ;
- **Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** (26 % - 9,7 MEUR), en hausse de 29,5 % ;
- **Les produits manufacturés divers** (19 % - 7,1 MEUR), en hausse de 800 % ;
- **Les produits pharmaceutiques** (15 % - 5,5 MEUR), en baisse de 16,8 % ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques** (5 % - 1,8 MEUR), en baisse de 33 % .

Le Rwanda reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsharienne : les exportations françaises vers le Rwanda représentent **moins de 0,01 % des exportations françaises dans le monde, et seulement 0,3 % de nos exportations vers l'Afrique Subsharienne**, faisant du Rwanda le 150^{ème} client mondial de la France, 29^{ème} sur le continent et le 9^{ème} en Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI). Une situation qui s'explique par (i) **l'étroitesse du marché rwandais** (13,5 millions d'habitants en 2023 pour un PIB/habitant de 1 038,6 USD) et (ii) par **la faible pénétration des produits français** hors des centres urbains, en raison d'un positionnement milieu de gamme peu adapté à la demande actuelle du Rwanda qui porte d'abord sur des produits bon marché.

Les exportations rwandaises vers la France en légère baisse par rapport à 2022

Malgré une progression quasi constante depuis 2013 les exportations rwandaises vers la France ont marqué un léger coup d'arrêt en 2023 par rapport à 2022. Ainsi, les importations de produits rwandais en France atteignent 5,8 MEUR en baisse de 5 % par rapport au 6,2 MEUR en 2022. Cette baisse s'explique principalement par les catégories « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » qui ont atteint 4,8 MEUR en 2023 contre 5 MEUR en 2022 (-4 %) et les produits « textiles, habillement, cuir et chaussures » qui

ont atteint 0,6 MEUR en 2023 (-17 % par rapport à 2022). Les exportations rwandaises vers la France restent concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée, à 82,4 % pour les produits agricoles et le textile (10 %).

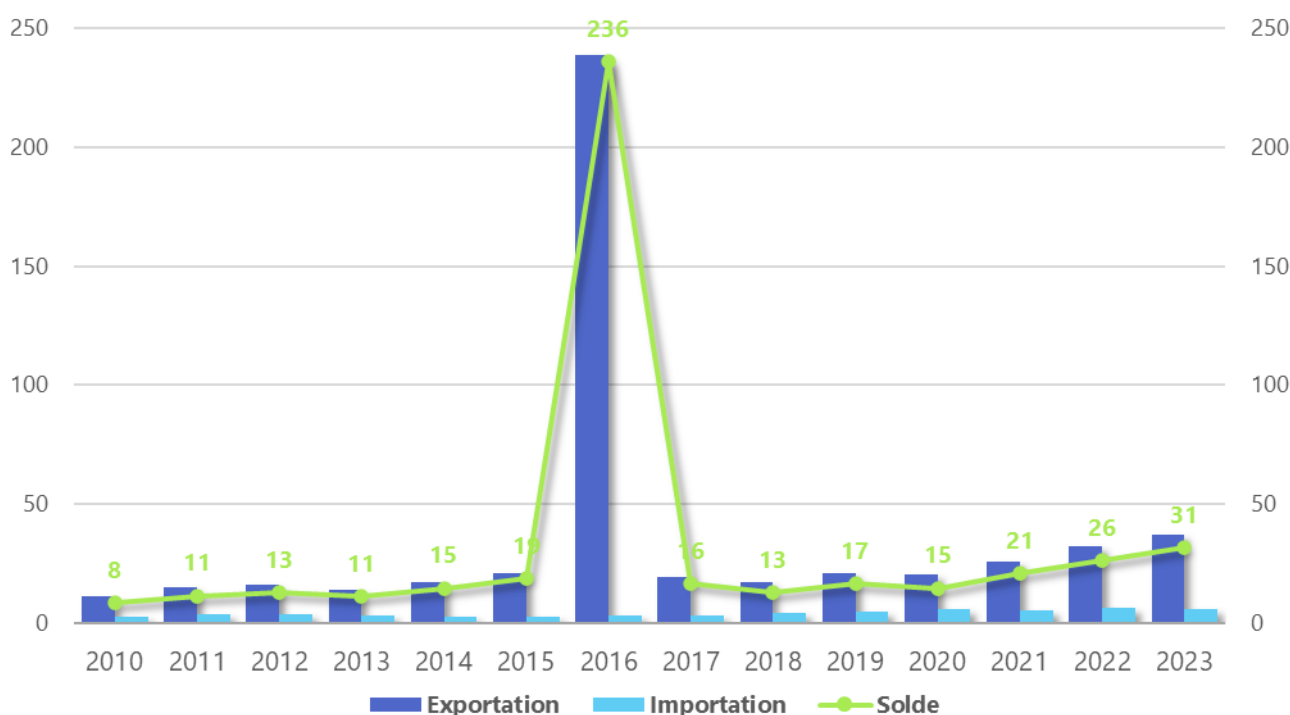
Le Rwanda reste un fournisseur marginal pour la France : 176^{ème} fournisseur mondial ; 39^{ème} en Afrique Subsharienne et 10^{ème} en AEOI.

En résulte une amélioration de l'excédent français, qui représente toutefois des montants marginaux

La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Rwanda, qui s'est établi en moyenne à 35,8 MEUR entre 2010 et 2019, celui-ci est erratique mais en croissance continue depuis 2020 (+106 % en 2023 par rapport à 2020). Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations rwandaises sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée. Toutefois, l'année 2016 – marquée par l'exportation de deux airbus - mise à part, l'excédent commercial français au Rwanda s'établit à 17,9 MEUR en moyenne depuis 2017.

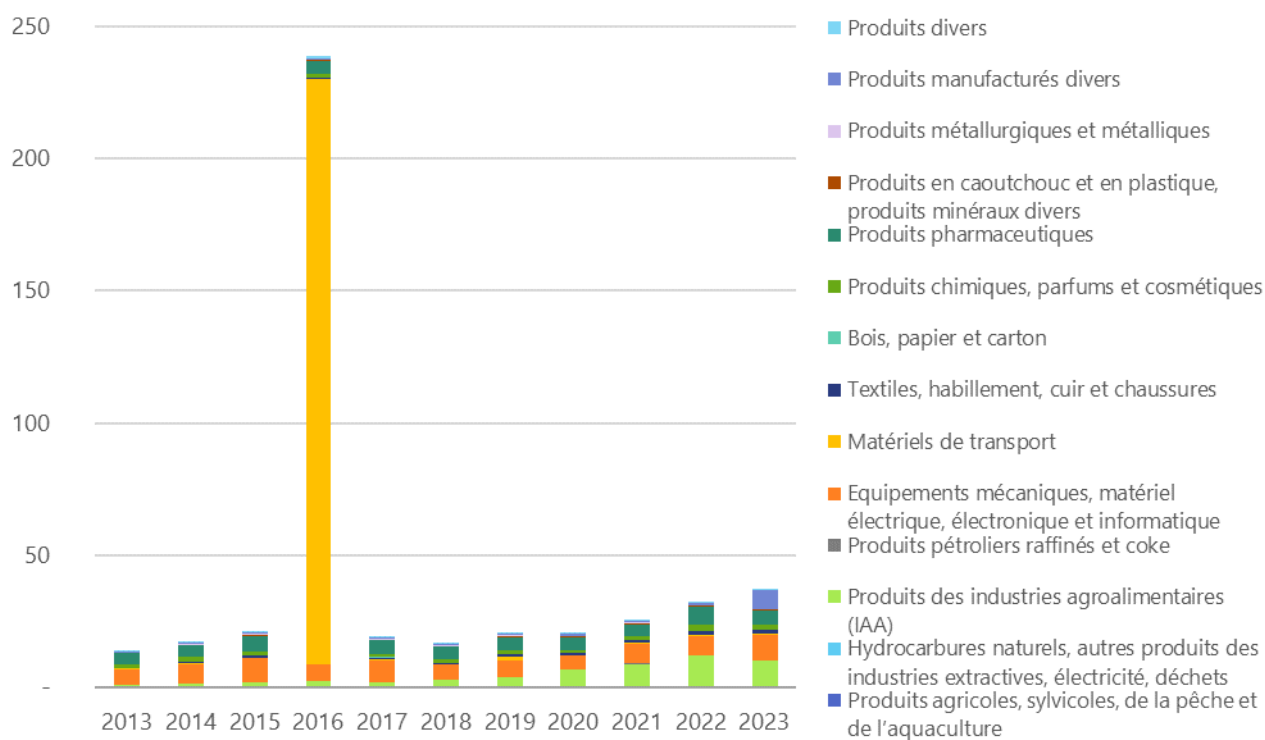
En 2023, poussé par une progression des exportations (+15,8 %) conjugué à une baisse des importations (-5 %), l'excédent commercial s'est établi à un pic (hors 2016) de 31,4 MEUR (+19,2 % par rapport à 2022).

Evolution des échanges commerciaux franco-rwandais (MEUR)

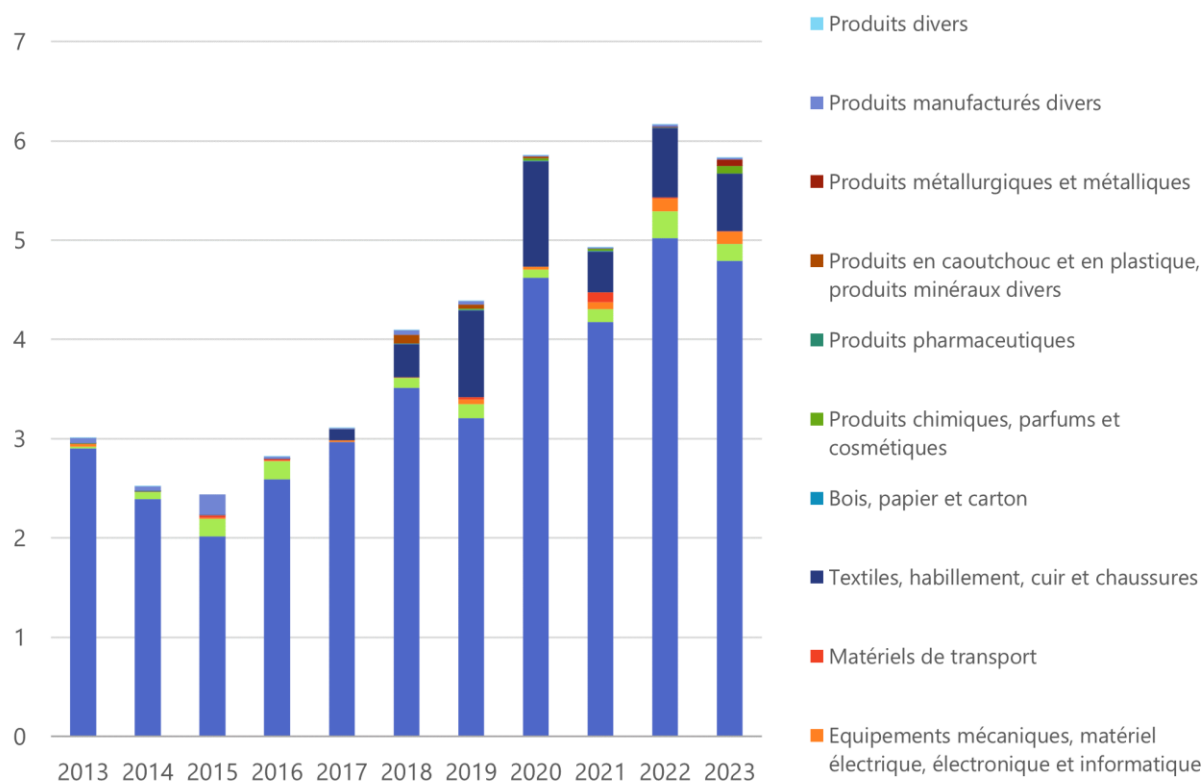


Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Rwanda (MEUR)



Décomposition des importations françaises depuis le Rwanda (MEUR)



Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud

Par le SE de Kampala



Des échanges quasi-inexistants avec le plus jeune pays du monde

Le commerce bilatéral entre la France et le Soudan du Sud reste particulièrement faible en 2023 (3,6 MEUR). La France bénéficie d'un excédent structurel, porté par nos exportations, principalement composées des produits alimentaires et d'équipements informatiques. Nos très modestes importations se limitent presque exclusivement aux produits sylvicoles. En définitive, le Soudan du Sud est notre plus petit partenaire commercial au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) aussi à bien à l'import (511 KEUR) qu'à l'export (3,1 MEUR).

Le volume des exportations en légère baisse par rapport à 2022

En 2023, nos exportations vers le Soudan du Sud se sont établies à 3,1 MEUR légèrement en baisse par rapport à 2022 (-13 %). Elles sont principalement composées des produits alimentaires (1,1 MEUR, soit 35 %) et des équipements informatiques (0,9 MEUR, soit 30 %). Les autres postes d'exportation sont les machines (0,4 MEUR, soit 10 %), les produits manufacturés (0,3 MEUR, soit 7 %), les automobiles (0,2 MEUR, soit 6 %) et les produits textiles (0,1 MEUR, soit 3 %).

Nos importations du Soudan du Sud sont en augmentation depuis 2020 : 0,03 MEUR en 2020 puis 0,2 MEUR en 2022 et 0,5 MEUR en 2023 (leur maximum). Elles sont composées à 80 % par des produits sylvicoles en 2023.

Des échanges bilatéraux très faibles et en légère baisse en 2023

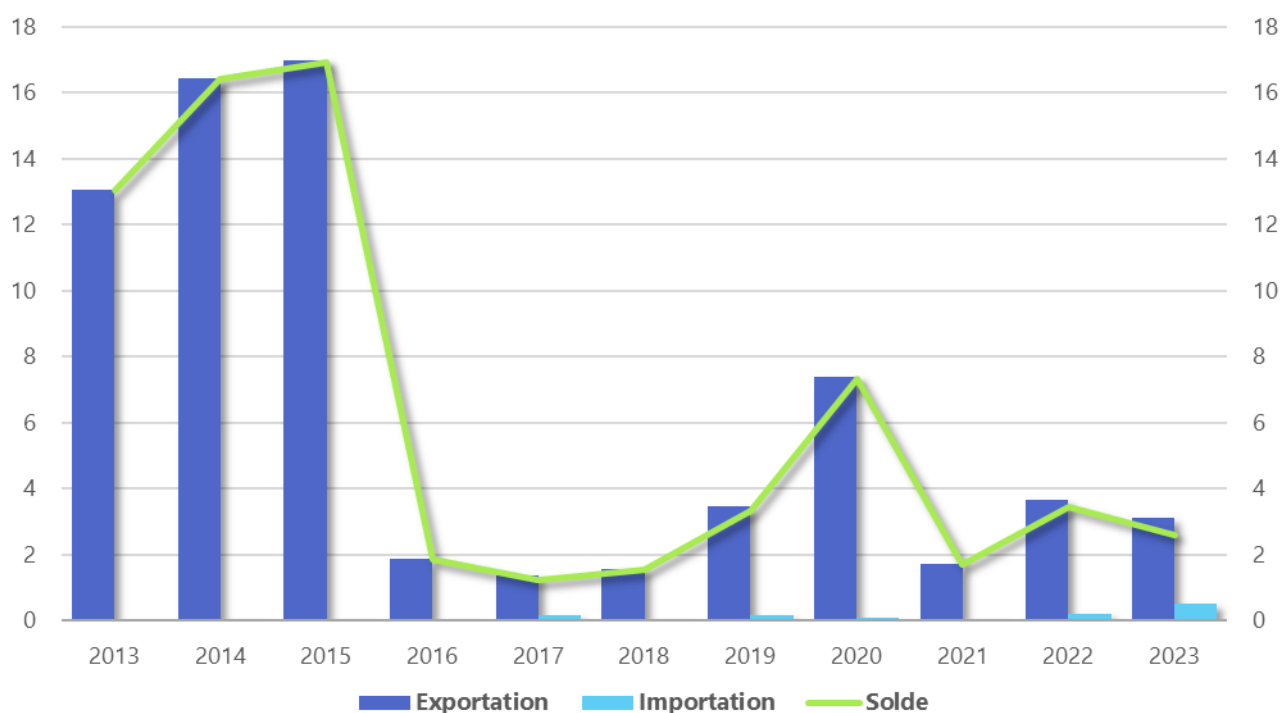
Le volume total du commerce bilatéral entre la France et le Soudan du Sud est de 3,6 MEUR en 2023, en légère baisse par rapport à 2022 (3,8 MEUR). Le Soudan du Sud est notre plus petit partenaire commercial au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) tant au niveau de nos importations (511 000 EUR) que de nos exportations (3,1 MEUR).

En moyenne, le volume du solde des échanges bilatéraux atteint 6,3 MEUR entre 2012 et 2022. Après un pic à 17 MEUR en 2015, les flux ont dans le sillage de la guerre civile chuté en 2016 (-88,2 % à 2 MEUR) pour atteindre un plancher en 2017 (1 MEUR). Une reprise s'est manifestée à partir de 2018, et jusqu'en 2020, avec une multiplication par 2,5 (7 MEUR en 2020) portant nos exportations en moyenne à 5,4 MEUR depuis 2012, tandis que nos importations avec le plus jeune pays au monde sont quasi-inexistantes.

Une présence française quasi inexistante

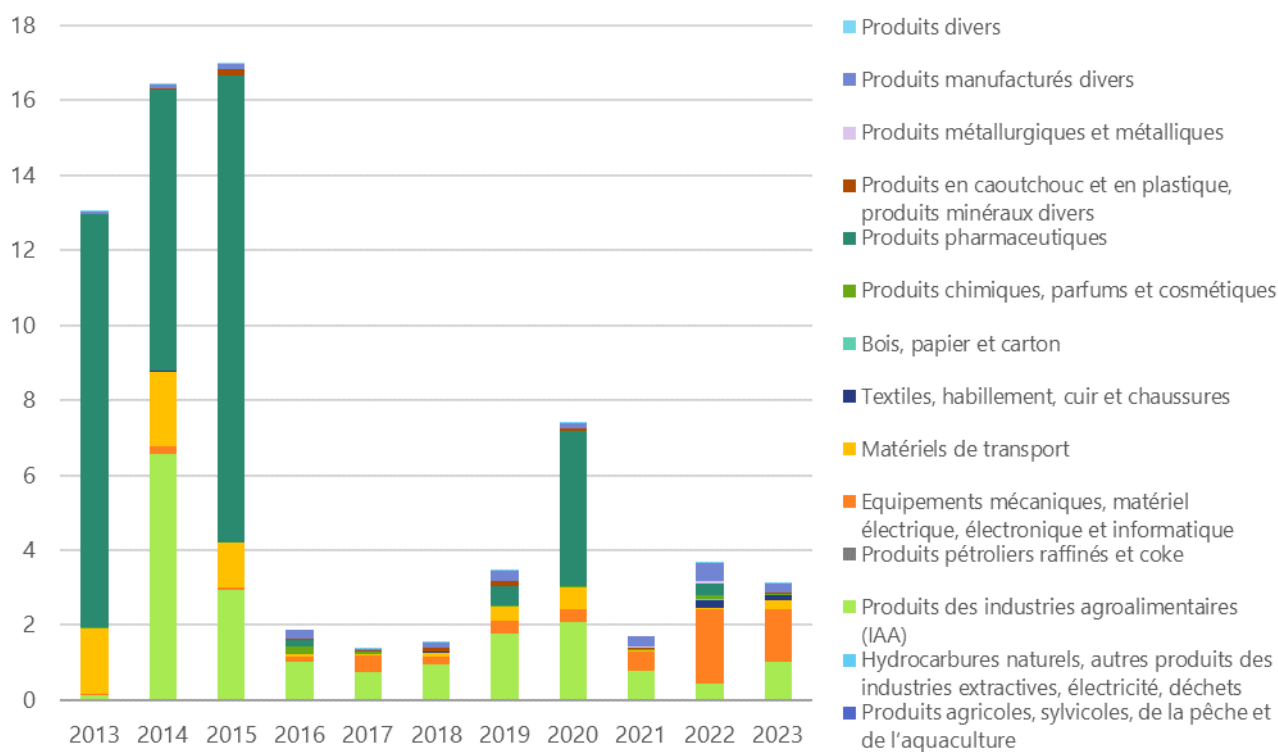
La présence française est très faible au Soudan du Sud, de même que nos IDE en raison d'un environnement des affaires et sécuritaire particulièrement sensible. Les quelques activités de nos entreprises sont généralement pilotées depuis la sous-région (Kenya et Ouganda) et/ou font appel à des représentants locaux opérants parfois pour le compte de plusieurs enseignes. Il n'y a pas de perspective d'amélioration dans ce pays pétrolier sous perfusion de l'aide internationale et non couvert par nos instruments commerciaux. D'éventuelles opportunités seraient à saisir en lien avec des opérations de soutien humanitaire notamment pour l'accès à l'énergie.

Evolution des échanges commerciaux franco-sud soudanais (MEUR)



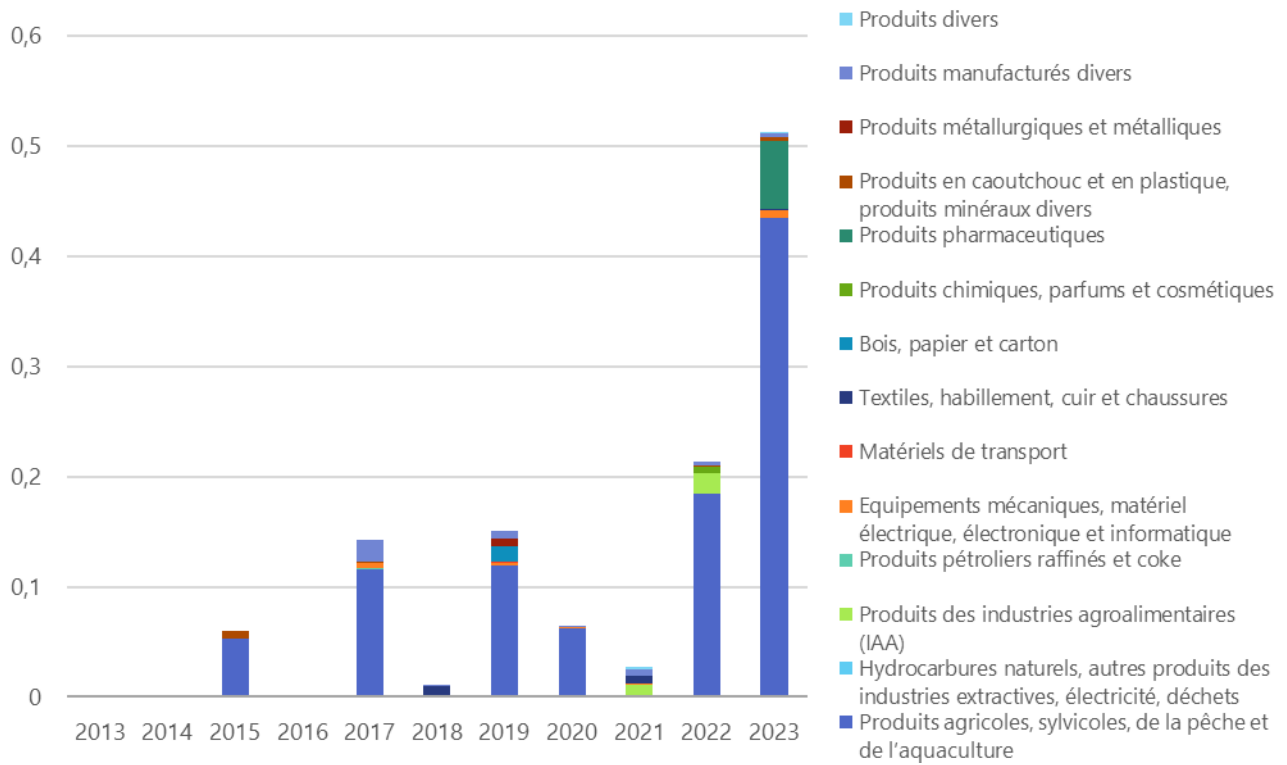
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Soudan du Sud (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis le Soudan du Sud (MEUR)



Source : Douanes françaises

Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar es Salam



Le commerce bilatéral entre la France et la Tanzanie retrouve son niveau d'avant-crise, mais l'excédent commercial de la France diminue

Après la pandémie de Covid-19, le commerce franco-tanzanien s'est stabilisé pour finalement retrouver en 2022 son niveau d'avant crise. En 2023, le commerce bilatéral total s'est élevé à 111 MEUR. L'excédent commercial traditionnel de la France avec la Tanzanie a diminué passant de 36,6 MEUR en 2022 à 17,9 MEUR, sous l'effet de la hausse des importations françaises. Le commerce bilatéral reste modeste. La Tanzanie constitue un client marginal pour la France, tant dans le monde (0,01 % des exportations françaises) qu'en Afrique subsaharienne (0,6 % des exportations).

Les exportations françaises vers la Tanzanie, en baisse (-9,7 %) à 64,4 MEUR

D'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers la Tanzanie ont diminué de 9,7 % et s'établissent à 64,4 MEUR en 2023 (contre 71,4 MEUR au total en 2022). En 2023, les principaux postes de ventes françaises sont concentrés dans **quatre secteurs représentant près de 85 % du total de nos exportations**. Trois de ces secteurs ont connu une hausse :

- les **équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique** représentent 36,6 % des exportations françaises pour un montant de 23,6 MEUR, en légère augmentation (+3,9 %), portés par les ventes de machines diverses d'usage spécifique (+55,7 %) ;
- les **matériels de transport** représentent 20,9 % des ventes, pour un montant de 13,5 MEUR, en forte hausse (+29,6 %), soutenus par les produits de la construction automobile (carrosserie, remorques, etc.) ;
- les **produits des industries agroalimentaires** représentent 14,8 % de nos ventes en 2023 pour un montant total de 9,5 MEUR.

En revanche, **le secteur des produits chimiques, parfums et cosmétiques**, qui représentait 20 % des ventes françaises en 2022, a connu une très forte baisse en 2023 (-45,8 %), qui concourt à la baisse globale des exportations françaises en 2023.

Des importations françaises toujours concentrées dans les produits à faible valeur ajoutée, en hausse (+34 %) à 46,5 MEUR

En 2023, les importations françaises en provenance de Tanzanie ont augmenté pour se situer à 46,5 MEUR, soit une hausse de 34 % par rapport à 2022. Plus de 88 % du montant de nos importations proviennent de trois secteurs :

- les **produits des industries agroalimentaires** (15,6 MEUR) ;
- les **produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** (12,7 MEUR) ;
- les **produits manufacturés divers** (12,7 MEUR).

Les deux premiers secteurs ont connu une hausse de 24,5 % et 7,4 % respectivement. Mais ce sont les produits manufacturés divers qui ont connu la hausse la plus remarquable, passant de 5,1 MEUR à 12,7 MEUR (+148,3 %), portés par la hausse des importations d'articles de joaillerie et bijouterie.

La France importe essentiellement des produits bruts ou à valeur ajoutée limitée comme les tabacs manufacturés (10,5 MEUR), les produits issus de la culture et de l'élevage (7,7 MEUR), les produits de la pêche et de l'aquaculture (5 MEUR) et les préparations et conserves à base de poisson (4,4 MEUR).

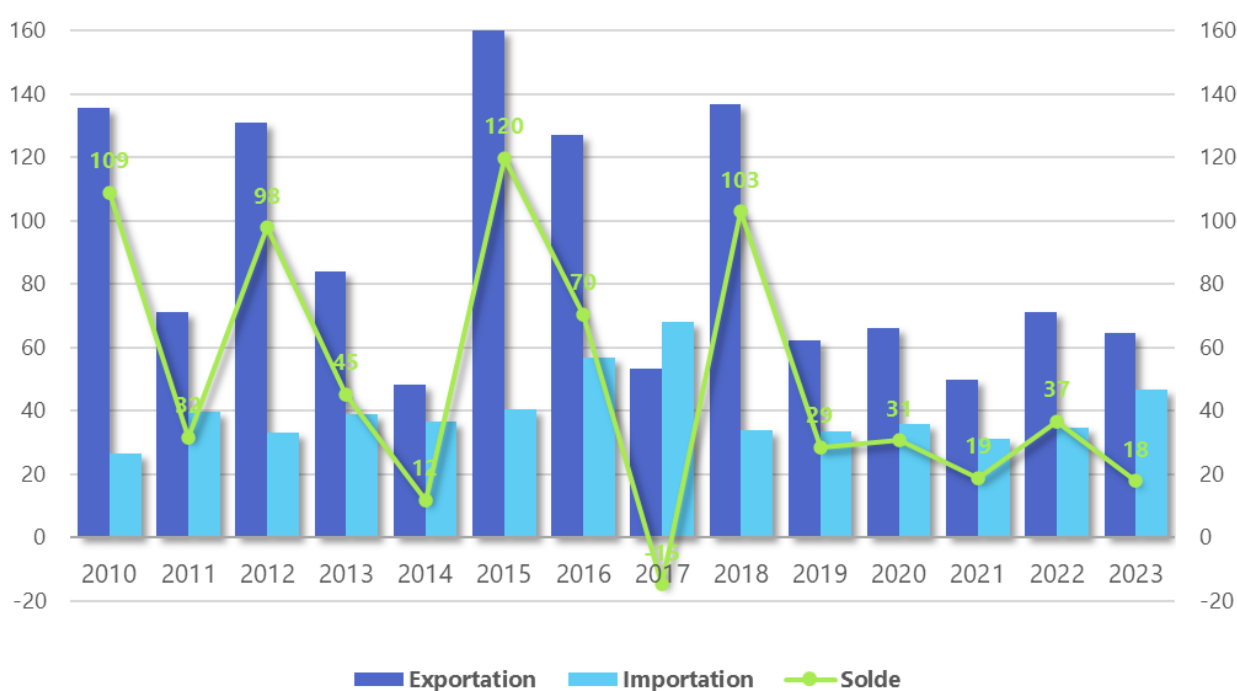
La balance commerciale française demeure structurellement excédentaire et s'élève à 17,9 MEUR, en forte baisse par rapport à 2022

Avec la baisse des exportations et la hausse des importations françaises en 2023, l'excédent commercial français a mécaniquement été divisé par deux passant de 36,6 MEUR en 2022 à 17,9 MEUR en 2023. Ce résultat est en deçà de la moyenne de 42 MEUR observée au cours des dix dernières années. Sur cette même période, aucune tendance générale ne peut être dégagée quant à la variation du solde commercial. La forte volatilité de ce dernier s'explique par la faiblesse structurelle des échanges commerciaux entre les deux pays, eux-mêmes dépendants de contrats venant temporairement et de manière discontinue doper les exportations. L'excédent commercial de la France avec la Tanzanie avait culminé à 120 MEUR en 2015 suite à la vente de produits pharmaceutiques, puis à 103 MEUR en 2018 suite à l'acquisition par Air Tanzania de 4 Airbus A220-300.

Perspectives de renforcement de la relation commerciale bilatérale

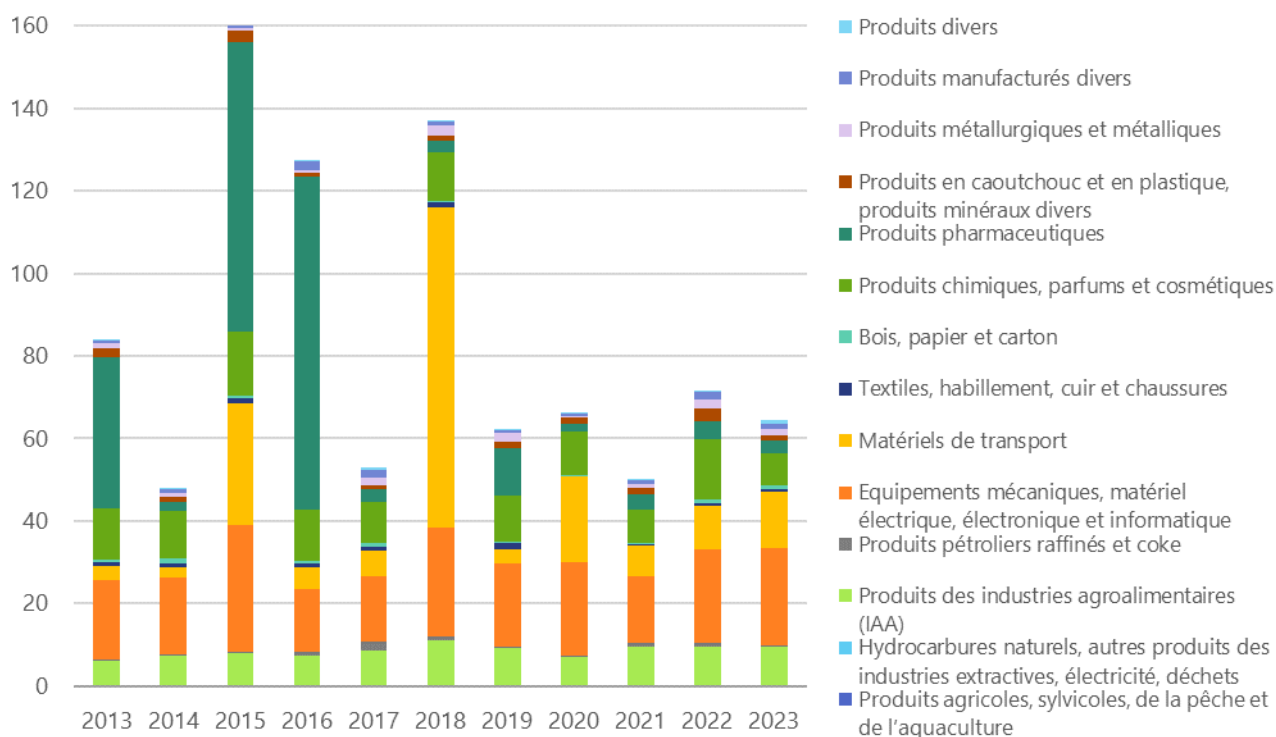
Les échanges commerciaux bilatéraux entre la France et la Tanzanie ont été relativement stables les cinq dernières années et ont retrouvé en 2022 leur niveau d'avant la pandémie mondiale de Covid-19. Les années 2021/2022 ont marqué de l'intensification du dialogue franco-tanzanien notamment grâce à l'ouverture impulsée par la présidente Samia Suhulu Hassan. Cela s'est concrétisé par la visite du ministre Franck Riester en octobre 2021 et celle de la présidente tanzanienne à Paris en février 2022, fortement axée sur les sujets économiques. En 2023, Olivier Becht, ministre délégué au Commerce Extérieur, s'est rendu en Tanzanie lors du Forum Tanzanie-UE. 2024 devrait confirmer cette dynamique. **L'année 2023 confirme cette tendance, tout en reflétant les besoins accrus de la Tanzanie après la forte contraction des échanges due à la crise de Covid-19.** Cela se retrouve au niveau des échanges commerciaux globaux de la Tanzanie puisque le pays a connu, sur l'année fiscale 2022/2023, un rebond de ses exportations et de ses importations de biens, bien que plus faible que l'année précédente (respectivement +5,5 % et +26 % par rapport à l'année fiscale précédente). **La Tanzanie reste un client marginal pour la France, tant dans le monde qu'en Afrique Subsharienne :** elle ne représente que 0,01 % des exportations françaises dans le monde et 0,6 % de nos exportations vers l'Afrique subsharienne.

Evolution des échanges commerciaux franco-tanzaniens (MEUR)



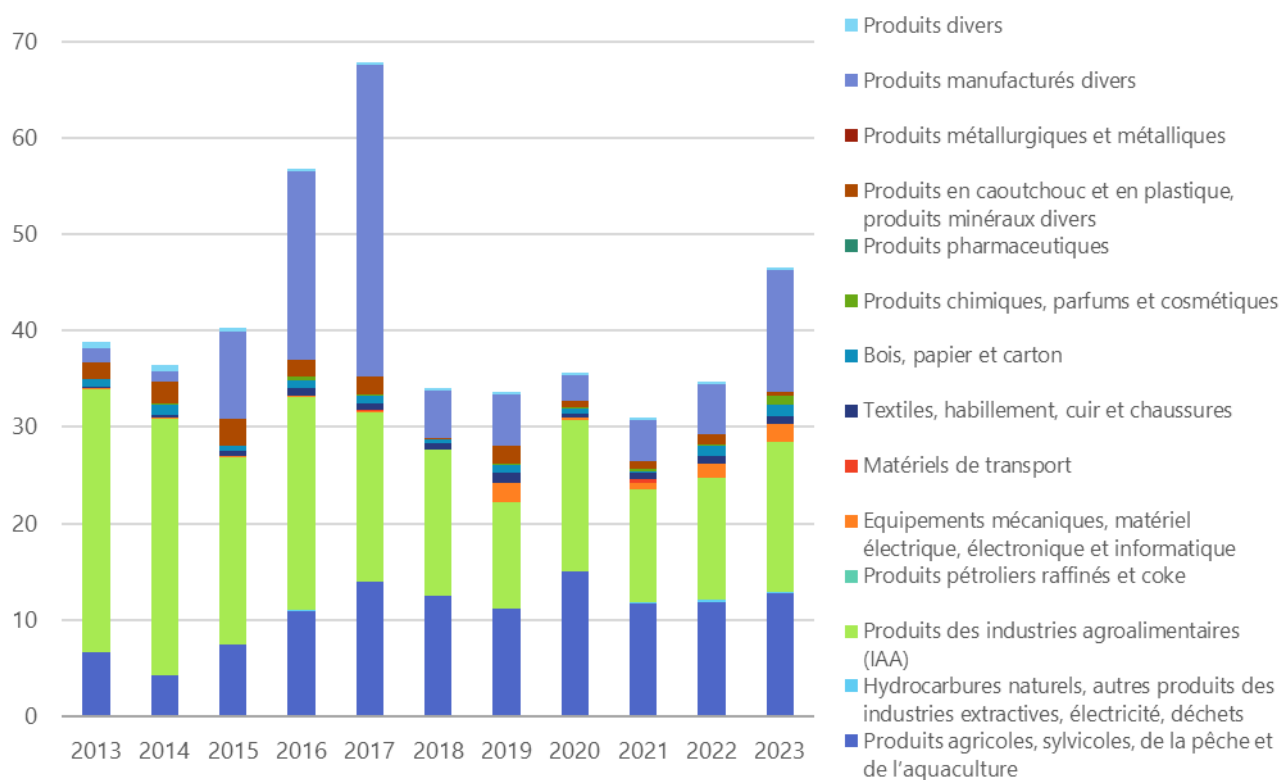
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers la Tanzanie (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis la Tanzanie (MEUR)



Source : Douanes françaises

Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est

Indicateurs Pays	Burundi	Kenya	Ouganda	Rwanda	Sud Soudan	Tanzanie
Population (M hab.) BM 2022	12,9	54,0	47,2	13,8	10,9	65,5
Croissance démographique (%) BM 2022	2,7	1,9	3,0	2,3	1,5	3,0
Doing Business (classement) 2020	166	56	116	38	185	141
Rang Indice de corruption - Transparency international 2022	171	123	142	54	178	94
Macroéconomie						
PIB (Mds USD) FMI 2023	3,2	112,7	52,4	13,9	6,3	84,0
PIB par habitant (USD) FMI 2023	246	2 188	1 163	1 032	417	1 327
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	3,3	5,0	4,6	6,2	3,5	5,2
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	20,1	7,7	5,8	14,5	16,3	4,0
Finances Publiques						
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-5,0	-4,7	-4,2	-5,0	8,4	-3,3
Dette publique (%PIB) FMI 2023	72,7	70,2	48,3	63,3	60,4	42,6
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	27,6	33,5	28,9	55,7	-	26,3
Echanges						
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-32,0	-12,4	-10,3	-10,5	-6,1	-8,8
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	9,6	174,5	59,7	32,2	3,6	71,3
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	1,5	142,7	24,8	6,2	0,2	35,8
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-18,7	-4,9	-7,1	-12,7	2,3	-5,2
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	1,6	3,6	2,5	3,6	1,3	0,8
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	2,2	3,0	3,4	3,7	0,5	3,8
Développement						
IDH BM 2021	0,43	0,58	0,53	0,53	0,39	0,55
Espérance de vie à la naissance BM 2021	61,7	61,4	62,7	66,1	55,0	66,2
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	65,1	29,4	42,2	52,0	67,3	44,9
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	58	374	128	105	164	234
Notation Dette Souveraine						
S&P	-	B	B-	B+	-	-
Moody's	-	B3	B2	B2	-	B2
Fitch	-	B	B+	B+	-	B+
Politique Monétaire						
Taux directeur*	-	12,50	9,50	7,50	-	5,50

*Dernière donnée disponible

Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis Abeba



Djibouti reste solidement installé comme 3^{ème} solde commercial de la France dans la zone AEOI

Conséquence de la taille limitée du marché djiboutien, le commerce bilatéral entre la France et Djibouti reste modeste en 2023 avec un total échangé de 102,0 MEUR selon les Douanes françaises. Les exportations françaises vers Djibouti ont augmenté de 17,3 % par rapport à 2022, pour atteindre 100,6 MEUR, grâce notamment aux ventes de produits des industries agroalimentaires. Les importations françaises depuis Djibouti sont, elles, très faibles (1,4 MEUR) en raison de l'étroitesse de la base de production djiboutienne. Elles sont en grande majorité dépendantes des transferts de résidence des expatriés français vers la France. La relation commerciale bilatérale est ainsi marquée par un déséquilibre des échanges en notre faveur avec un excédent commercial s'élevant à 69,5 MEUR par an en moyenne (2011-2021) et 99,2 MEUR en 2023, en hausse de 17,4 % par rapport à l'année dernière. Djibouti constitue le 22^{ème} client de la France en Afrique subsharienne et son 45^{ème} fournisseur. L'impact des attaques houthies en mer Rouge est difficile à chiffrer, mais pourrait se traduire par une diminution des exportations françaises (le corridor vers l'Europe étant particulièrement affecté) notamment de produits alimentaires au profit des partenaires à l'Est, les Emirats Arabes Unis particulièrement.

Des exportations françaises redynamisées et dominées par les produits agroalimentaires

Après des performances en demi-teinte depuis 2018, les exportations françaises vers Djibouti se sont redressées en 2023, en hausse de 17,3 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 100,6 MEUR, soit la meilleure performance enregistrée depuis 2013.

Les exportations sont tirées par les « produits des industries agroalimentaires », premier poste d'exportation pour la France (23 % des exportations totales) mais qui enregistre des performances en baisse (-25,8 %) après une année 2022 exceptionnelle. La diffusion des produits français se fait notamment au travers des enseignes *Cash Center*, *Casino* et *Géant Casino* implantées à Djibouti-Ville et appartenant au groupe djiboutien *Coubèche*, leader de la distribution.

Le fait marquant de l'année est la progression du textile et en particulier du lin (18,4 MEUR ; +360 %). Elle est possiblement attribuable au marché éthiopien, comme d'ailleurs l'ensemble des exportations vers Djibouti, pays qui s'est spécialisé dans l'activité de zones franches destinées à réexporter vers le grand voisin, au gré de la sporadique disponibilité des devises étrangères chez lui. Il semble ainsi que la dynamique du secteur textile puisse s'expliquer à la fois par la consommation éthiopienne et par les besoins de son industrie textile, en souffrance, et plus secondairement les équipements mécaniques et matériels électriques (21,5 MEUR ; +14 %). Les produits pharmaceutiques restent parmi les premières ventes de la France malgré une baisse (8,8 MEUR en 2023, -11 %).

Djibouti reste donc un client de second plan pour la France, tant dans le monde (0,02 % des exportations françaises totales) qu'en Afrique subsharienne (0,9 % des exportations françaises vers le continent). Il reste en revanche un marché d'export performant, eu égard à sa dimension : Djibouti est, pour la France, le 3^{ème} pays de la zone AEOI en termes d'exportations par tête (98 EUR/hab en 2023) derrière les Seychelles et Maurice.

Des importations stables et déconnectées de la base de production djiboutienne, inexistante

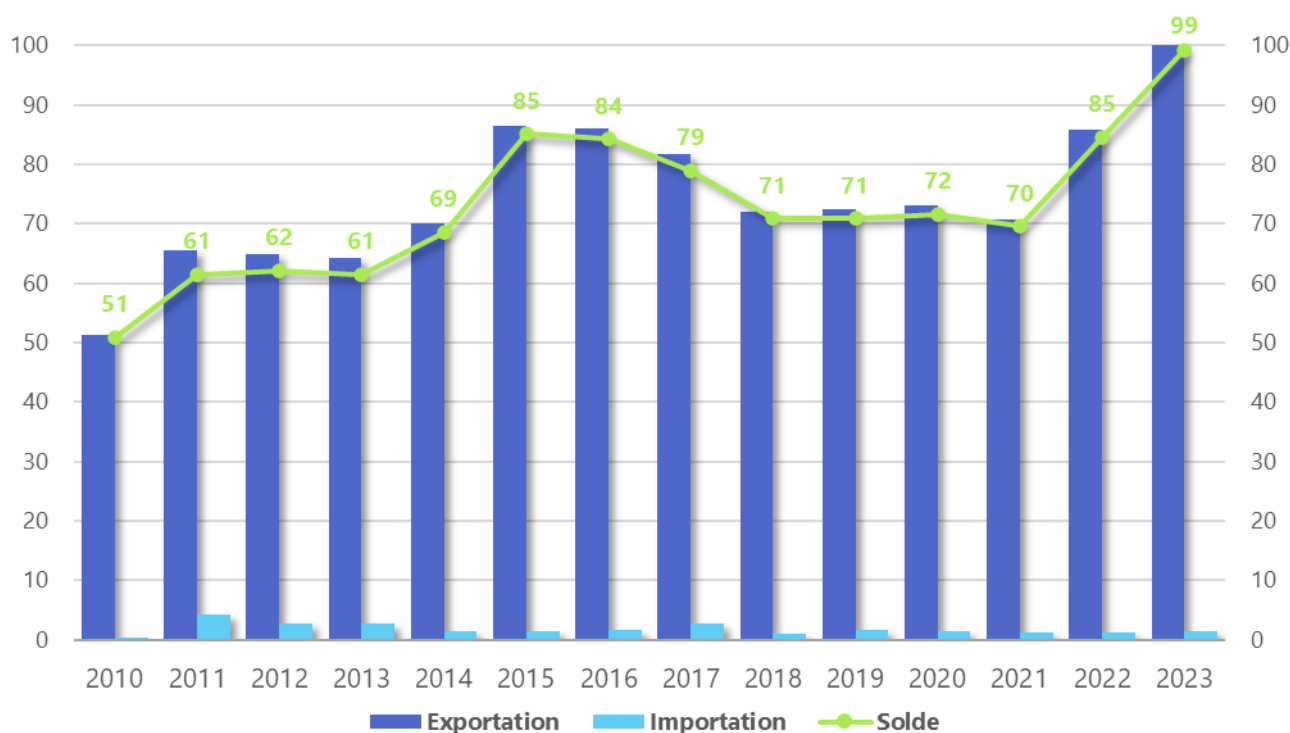
Les importations françaises en provenance de Djibouti sont très modestes : 2,0 MEUR par an en moyenne sur la décennie précédente (2010-2019) et 1,4 MEUR en 2023 (+9,1 % par rapport en 2022). Plus de 80 % de nos importations concernent les envois de biens personnels lors de transferts de résidence de Djibouti vers la France, ces envois s'intensifiant particulièrement durant la période estivale (mois de juillet, août et septembre). Notons qu'environ 3 500 français résident à Djibouti, parmi lesquels 1 500 militaires et leurs familles avec un taux de renouvellement important chaque année.

De manière générale, la faiblesse de nos importations en provenance de Djibouti s'explique par la structure économique du pays, essentiellement fondée sur le secteur des services (80 % du PIB). En outre, les rares activités exportatrices (sel, bétail) trouvent leurs débouchés en Ethiopie, son voisin enclavé, ou à l'Est.

Une balance commerciale française structurellement excédentaire

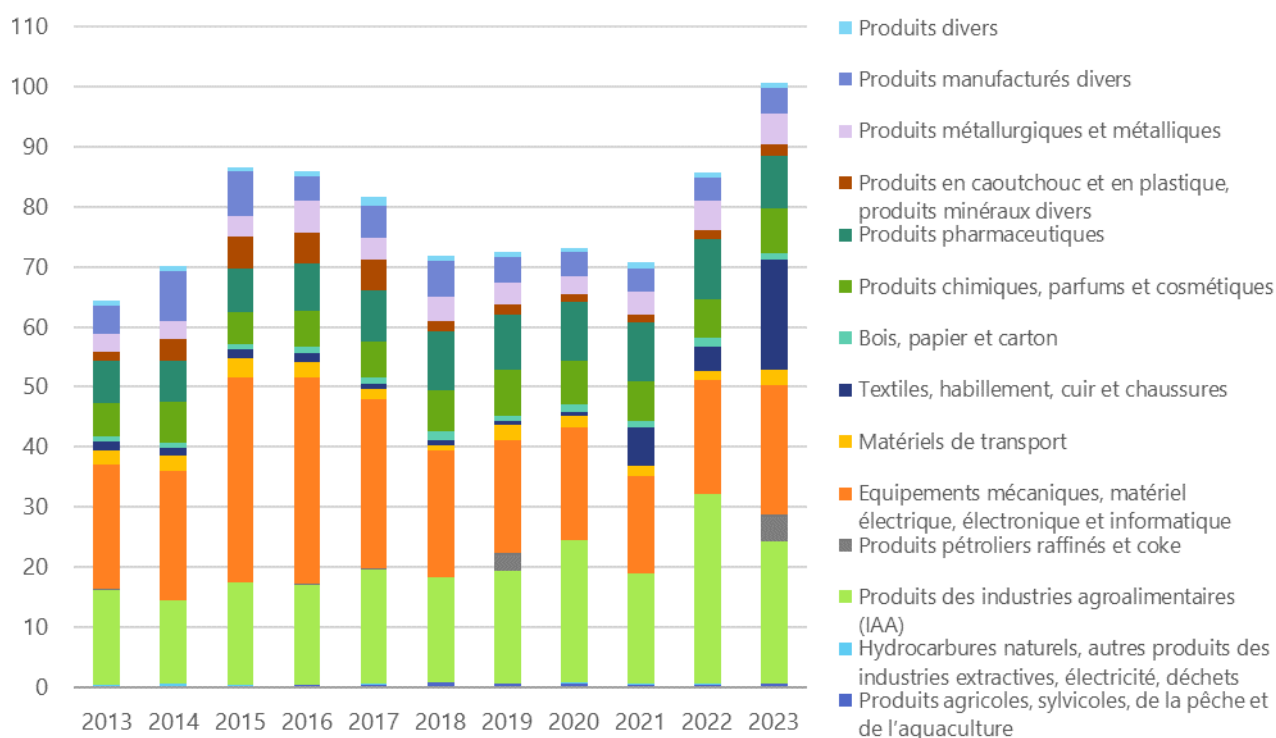
La relation commerciale bilatérale franco-djiboutienne est ainsi marquée par un fort déséquilibre structurel des échanges en faveur de la France avec un excédent commercial s'élevant à 69,5 MEUR par an en moyenne (2010-2019) et 99,2 MEUR en 2023, soit le troisième excédent le plus important pour la France dans la zone AEOL. Ce dernier a connu une hausse en 2023 (+17,4 % par rapport à 2022), hausse naturellement proportionnelle à celle des échanges commerciaux franco-djiboutiens en 2023 (102,0 MEUR, +17,1 %).

Evolution des échanges commerciaux franco-djiboutiens (MEUR)



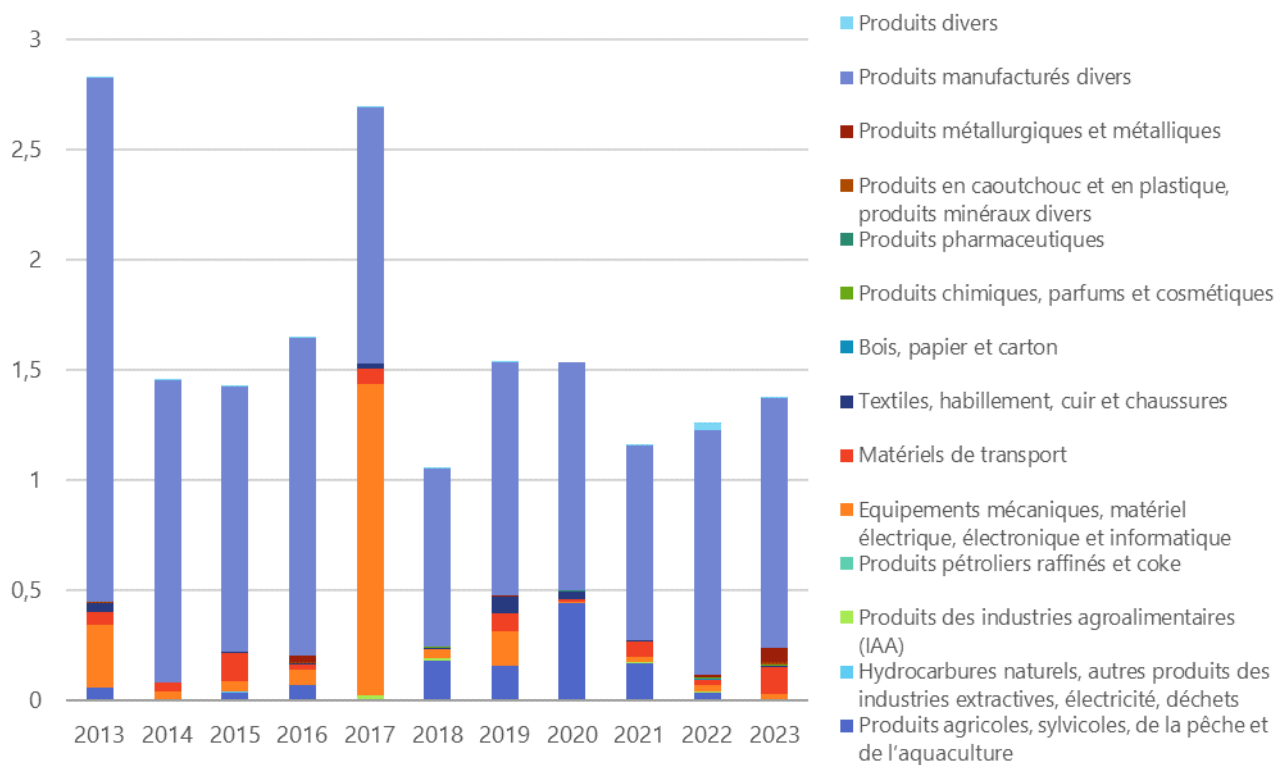
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers Djibouti (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis Djibouti (MEUR)



Source : Douanes françaises

Corne de l'Afrique – Érythrée

Par le SE d'Addis Abeba



Le commerce franco-érythréen reste marginal, témoin de la fermeture de l'économie érythréenne

Après le pic « historique » de 2022 (5,0 MEUR), nos exportations vers le très modeste partenaire qu'est l'Erythrée ont reculé de 37,5 %, à 3,1 MUSD en 2023. Cette baisse s'explique par la moindre performance des équipements électriques et ménagers, qui étaient à l'origine de la meilleure performance de 2022. Les importations françaises depuis l'Érythrée restent quant à elles marginales (264 kEUR). La France bénéficie d'un excédent structurel, en moyenne de 2,4 MEUR sur la décennie et de 2,8 MEUR en 2023. En 2022, l'Érythrée représentait le 206^{ème} fournisseur (0,6 MEUR) de la France au niveau mondial (47^{ème} en Afrique subsaharienne) et le 198^{ème} client (44^{ème} en Afrique subsaharienne).

Des exportations vers l'Érythrée en forte hausse

Contrairement à l'année précédente, les exportations de la France vers l'Erythrée ont connu une baisse passant de 5 MEUR en 2022 à 3,1 MEUR en 2023 soit une diminution de 37,5 %. La diminution des exportations de produits des industries manufacturières (-63 %) et des équipements mécaniques et matériel électrique (-60 %) est prépondérante. Par ailleurs, les exportations de bois, papier et carton (+138 %), des produits manufacturés divers (+115 %), des produits divers (+71 %) et des produits pharmaceutiques (+56 %) ont connu des augmentations, mais pour des montants dérisoires, de quelques milliers à quelques dizaines de milliers d'euros.

Les exportations ont changé de structuration, comparé à 2022. Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (37 %, contre 25 % en 2022) présentent la part la plus importante parmi les produits exportés. Suivent les équipements mécaniques et matériel électrique, représentant 31 %, contre 47,3 % en 2022. Les produits manufacturés divers et les produits des industries agroalimentaires tiennent chacun une part de 11 % des exportations, contre 3 % et 19 % respectivement en 2022.

Des importations marginales, en baisse en 2023

Après une augmentation remarquable en 2021 (multiplication par 20), les importations françaises depuis l'Erythrée ont continué à chuter, ayant connu une baisse de 29 % en 2022, puis de 53 % en 2023, en passant de 0,6 MEUR à 0,3 MEUR. Elles ne s'appuient pas sur un secteur donné capable de générer des ventes stables, le tissu exportateur érythréen étant quasi-inexistant hormis une production minière naissante (potasse). La baisse observée en 2023 pourrait être attribuée aux produits pharmaceutiques et aux produits métallurgiques et métalliques qui ont disparu des importations.

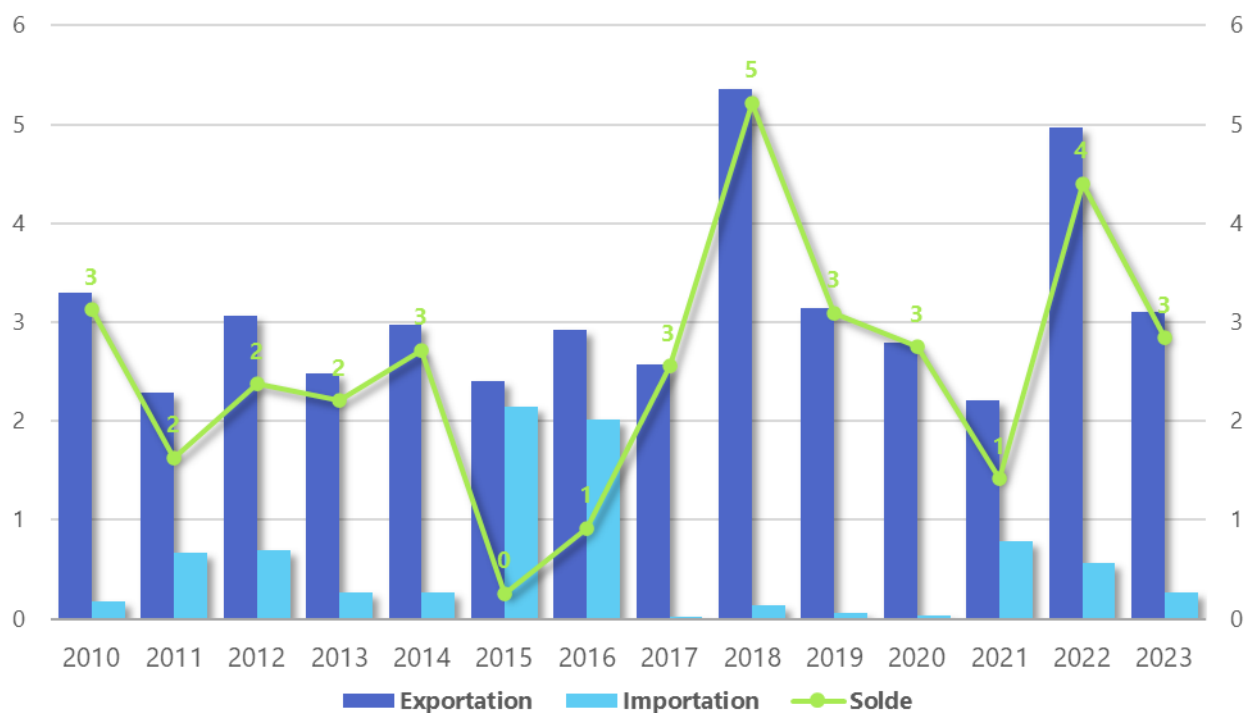
Sur la décennie écoulée, les importations françaises de produits érythréens ont atteint leur pic en 2015 (2,1 MEUR). Depuis, les importations ne font que décroître, à l'exception de la légère reprise en 2021 (788 kEUR).

La structure des importations a largement changé sur la décennie. Les produits agricoles érythréens représentaient encore 97,2 % des importations en 2013. Ils en ont disparu depuis, au profit principalement des produits textiles (88 % des importations en 2023), seul secteur bénéficiant d'un investissement industriel étranger significatif (italien).

Une balance commerciale française structurellement excédentaire

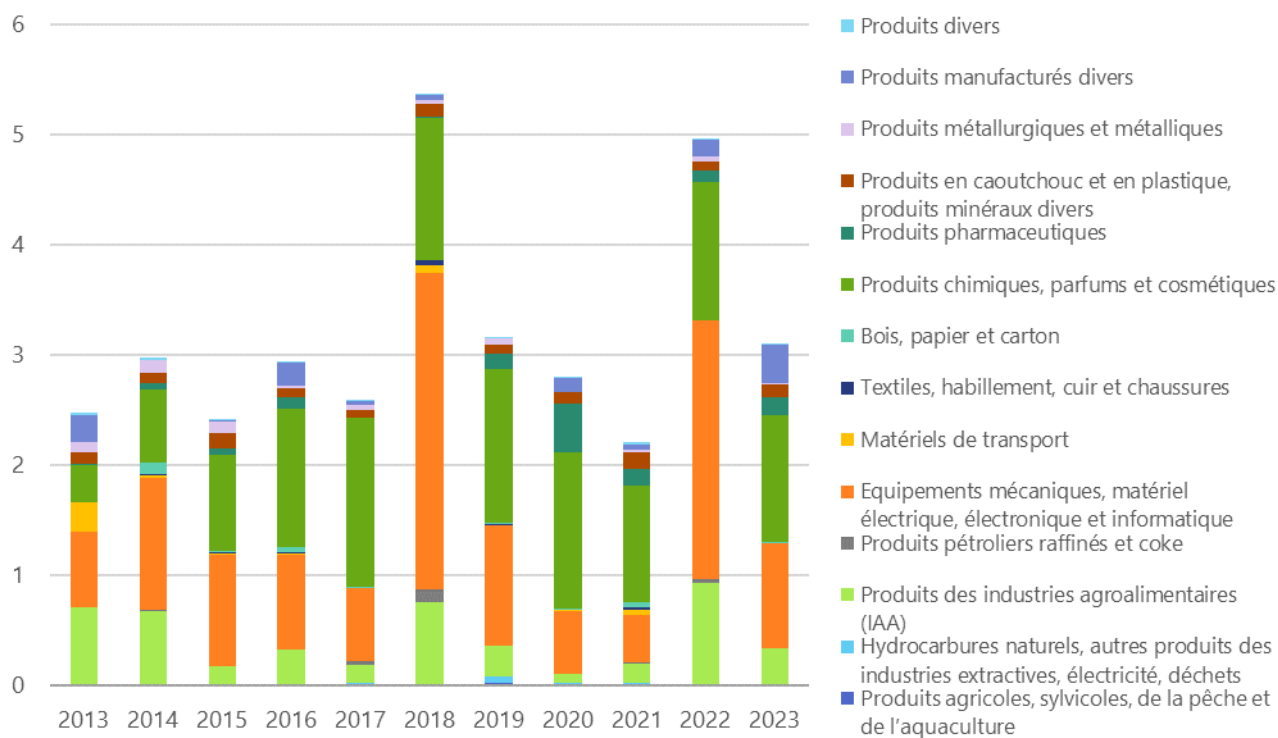
La relation commerciale bilatérale franco-érythréenne est marquée par un fort déséquilibre structurel des échanges en faveur de la France avec un excédent commercial s'élevant à 2,4 MEUR par an en moyenne (2014-2021) et 2,8 MEUR en 2023, année d'un repli de 35 % lié à la baisse des exportations et plus généralement d'un repli des échanges commerciaux entre les deux pays (-39,1 %, 3,4 MEUR).

Evolution des échanges commerciaux franco-érythréens (MEUR)



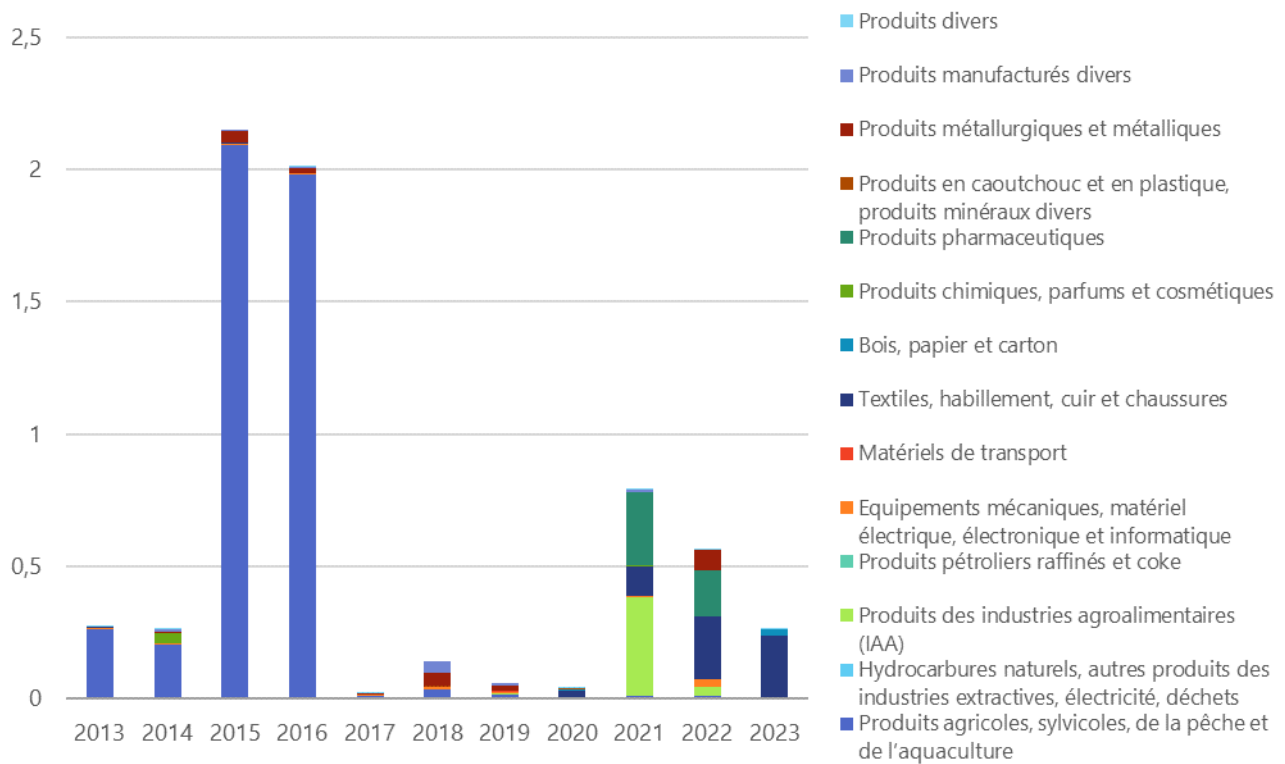
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers l'Erythrée (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis l'Erythrée (MEUR)



Source : Douanes françaises

❖ Corne de l'Afrique – Ethiopie

Par le SE d'Addis-Abeba



Le commerce bilatéral France-Éthiopie structurellement rythmé par les livraisons d'Airbus

Partenaire commercial majeur de la France en Afrique de l'Est (432 MEUR échangés), l'Éthiopie représente le 8^{ème} excédent commercial de la France en Afrique (solde de 265 MEUR en 2023). Le commerce bilatéral de biens entre les deux pays a connu une baisse en 2021, qui s'est poursuivie en 2022 (-14,5 % après 6 %), reflétant la sévère crise de disponibilité du change consécutive à l'inflation mondiale et la guerre au Tigré. La reprise de 2023 (+6,9 %) peut surprendre alors que les paramètres objectifs de l'économie éthiopienne ne se sont pas améliorés, avec un accès toujours plus difficile aux devises pour les importateurs et en particulier les distributeurs partenaires de groupes ou de marques français. La hausse des exportations françaises en 2023 (+8,5 %) est d'autant plus remarquable qu'elle se répartit de façon assez homogène entre principaux produits d'export et ne dépend pas du seul secteur aéronautique, qui apporte structurellement plus de deux tiers de nos ventes et bénéficie du dynamisme d'Ethiopian Airlines. Parmi les produits qui résistent étonnamment bien à la tendance générale défavorable, peuvent être notés l'agroalimentaire et les produits chimiques.

Résilience des exportations françaises dans une conjoncture difficile

Dans une conjoncture éthiopienne difficile, marquée par un accès aux devises en dégradation constante malgré une croissance toujours élevée (+6,1 % selon le FMI), nos exportations ont enregistré une hausse relativement surprenante (+8,5 %, 348,9 MEUR). Elle est d'autant plus remarquable qu'elle se réalise de façon relativement bien distribuée entre différents secteurs et ne repose pas uniquement sur l'aéronautique, pilier de nos exportations grâce à la bonne santé du géant africain *Ethiopian Airlines*. Elle suggère une certaine vitalité du marché éthiopien, en dépit des vents contraires multiples, notamment politiques et sécuritaires.

L'aéronautique conserve sa position traditionnelle. Les matériels de transport ont progressé de 3,4 %, à 234,4 MEUR (67,2 % du total, contre 70,5 % un an plus tôt). En leur sein, les avions ont baissé de 8,3 %, à 147,7 MEUR. Seul un Airbus, A350-900, a été livré (mai). C'est la motorisation qui a propulsé les exports en 2023, avec en particulier l'apparition dans nos ventes de certains types de turboréacteurs, liés à la JV Safran/GE CFM, dont une catégorie de puissance qui passe de 0 à 50,5 MEUR d'exportations. Les « parties de turboréacteurs » ont été multipliées par près de 6 et ont atteint 12,7 MEUR. Autre spécificité de la relation d'*Ethiopian Airlines* avec Safran, les trains d'atterrissage ont progressé de 19 %, à 10,3 MEUR et une catégorie d'alternateurs, absente des exports les deux années précédentes, a atteint 9,9 MEUR. A l'inverse, Thales, autre partenaire important de la compagnie aérienne éthiopienne, a enregistré une performance en retrait : les ventes de « centrales inertielles pour la navigation aérienne ou spatiale » ont connu un recul de 88 %, à 3,1 MEUR.

La dynamique du poste des produits des industries agroalimentaires est particulièrement significative (38,2 MEUR, +70,3 %). Ce sont non pas les produits finis – et notamment pas les vins et spiritueux qui font l'objet de sévères restrictions d'importations depuis octobre 2022 – qui ont prévalu mais certains types de préparations alimentaires à base de produits laitiers (21,9 MEUR, +87,1 %) qui ont connu la progression la plus notable. Les préparations à base de farines ont pour leur part doublé, à 9,1 MEUR, manifestement des intrants pour l'industrie agroalimentaire. Le champagne a résisté néanmoins et a doublé à 1,2 MEUR.

Les équipements électriques et ménagers se portent également bien (+172,8 %, 15,3 MEUR). L'explication semble devoir résider dans les financements AFD en cours, dont le centre national de contrôle du réseau électrique est partiellement équipé par GE France. Le groupe GE, toujours, a fourni deux des turbines du Grand barrage de la renaissance. Bien qu'elles soient sourcées en Chine par le groupe, d'autres équipements annexes liés au barrage, ex-Alstom, viennent de France.

La bonne tenue des « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (25 MEUR, +7,9 %) a été une autre indication de la résilience du marché éthiopien. En leur sein, notons le poids de certains herbicides (10,7 MEUR, +1 %). Les cosmétiques ont connu une progression encore timide, mais présentent un potentiel élevé. Les eaux de toilette ont près de doublé en deux ans, atteignant 2,8 MEUR. Les parfums ont augmenté de 75 % sur un an,

à 2,8 MEUR également. Les dépilatoires et autres parfums et eaux de toilettes ont bondi de 144 % pour s'établir à 2 MEUR. L'Oréal a récemment établi un partenariat de distribution et d'autres produits cosmétiques français sont visibles sur le marché éthiopien (bien qu'ils le pénètrent souvent de façon informelle, en général depuis Dubaï).

Pour de moindres volumes, les « produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers » (2,9 MEUR, +139 %) et les produits métalliques et métallurgiques (4,4 MEUR, +96 %) sont favorablement orientés, possiblement pour l'industrie éthiopienne. Le lin a fait son apparition et a atteint 2 MEUR, venant alimenter l'industrie textile.

A contrario, **les produits informatiques, électroniques et optiques ont vu leurs ventes se réduire de moitié**, à 12,2 MEUR. Les produits pharmaceutiques ont également reculé de près de moitié, à 1,6 MEUR.

Les ventes vers l'Éthiopie représentent 0,06 % des exportations françaises, en lien avec le poids du pays dans l'économie (0,1 % du PIB mondial). Elles ont représenté 3,2 % de nos exportations vers l'Afrique subsaharienne. Hors matériels de transport, nos exportations se sont établies à 114,5 MEUR, contre 95 MEUR un an plus tôt. Le fait que cette hausse intervienne dans une conjoncture difficile, marquée par les conflits et l'extrême rareté des devises, rappelle le potentiel important du marché éthiopien.

Les importations françaises depuis l'Éthiopie poursuivent leur hausse, dominées par le café et dynamisées par le textile

Les importations françaises depuis l'Éthiopie ont progressé de 0,8 %, après deux années exceptionnelles (+27,1 % en 2022 et +50,8 % en 2021). De 83,2 MEUR, elles sont composées très majoritairement de produits agricoles. A 59,7 MEUR, ce poste essentiel a enregistré néanmoins une baisse sérieuse en 2023 (-7,4 %). Il s'agit pour l'essentiel de café, les « cafés non torréfiés et non décaféinés » représentant 50,8 MEUR d'importations (-6,4 %) qui se dirigent principalement vers les spécialistes français de la torréfaction. Leur dynamique a été handicapée par les cours internationaux du café, très nettement baissiers en 2023, après une année 2022 particulièrement favorable.

L'autre poste agricole prépondérant est constitué par les fleurs, deuxième produit d'exportation éthiopien. Il s'agit de roses pour l'essentiel (6,7 MEUR, -15 %), l'Éthiopie étant le 4^{ème} exportateur mondial de fleurs.

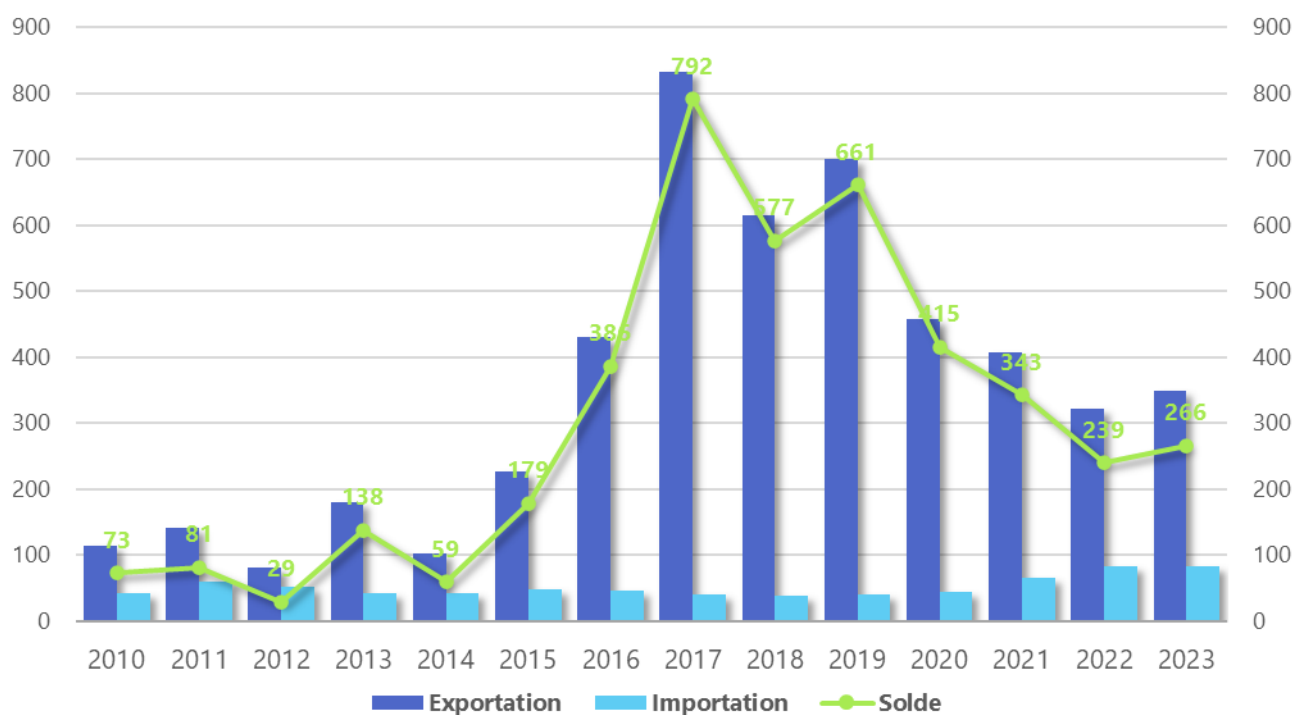
Les achats de textiles provenant des nouveaux parcs industriels ont connu une dynamique tout à fait notable. Elles ont débuté en 2016 et sont récemment propulsées par la stratégie de Decathlon auprès du pays. Le groupe français fait déjà produire diverses catégories de vêtements en Éthiopie et s'apprête à l'élargir aux chaussures notamment, en s'appuyant sur une vingtaine d'employés sur place, en charge du contrôle qualité et des achats. Les importations de produits du « textile, habillement, cuir et chaussures » ont ainsi bondi de 56 %, à 21,6 MEUR, après +95,7 % en 2022. En leur sein, les shorts pour femmes (4,9 MEUR, multipliés par 2,5), les pantalons pour femmes (2,9 MEUR, multipliés par 2,8), les t-shirts en coton (2,7 MEUR, multipliés par deux) ou encore les pulls pour femmes (2,4 MEUR, multipliés par 2,1) sont les articles à la dynamique la plus notable.

L'Éthiopie représente le 8^{ème} excédent commercial de la France en Afrique

Le total des échanges entre la France et l'Éthiopie a atteint 432,1 MEUR en 2023, contre 404,2 MEUR en 2022, soit une hausse de 6,9 %. **La France enregistre un excédent commercial structurel avec l'Éthiopie**, en hausse en 2023 à 265,7 MEUR contre 239,2 MEUR en 2022. La moyenne des échanges bilatéraux s'élève à 569,2 MEUR depuis 2016 avec un pic historique à 872,7 MEUR en 2017, chiffres attribuables à l'aéronautique. **L'Éthiopie représente ainsi le 38^{ème} excédent commercial de la France et le 8^{ème} en Afrique.** Il est à noter que l'année 2024 s'annonce d'ores et déjà exceptionnelle et pourrait tutoyer le pic de 2017, *Ethiopian Airlines* attendant la livraison de trois des quatre A350-1000 commandés à Airbus pour le dernier trimestre de l'année.

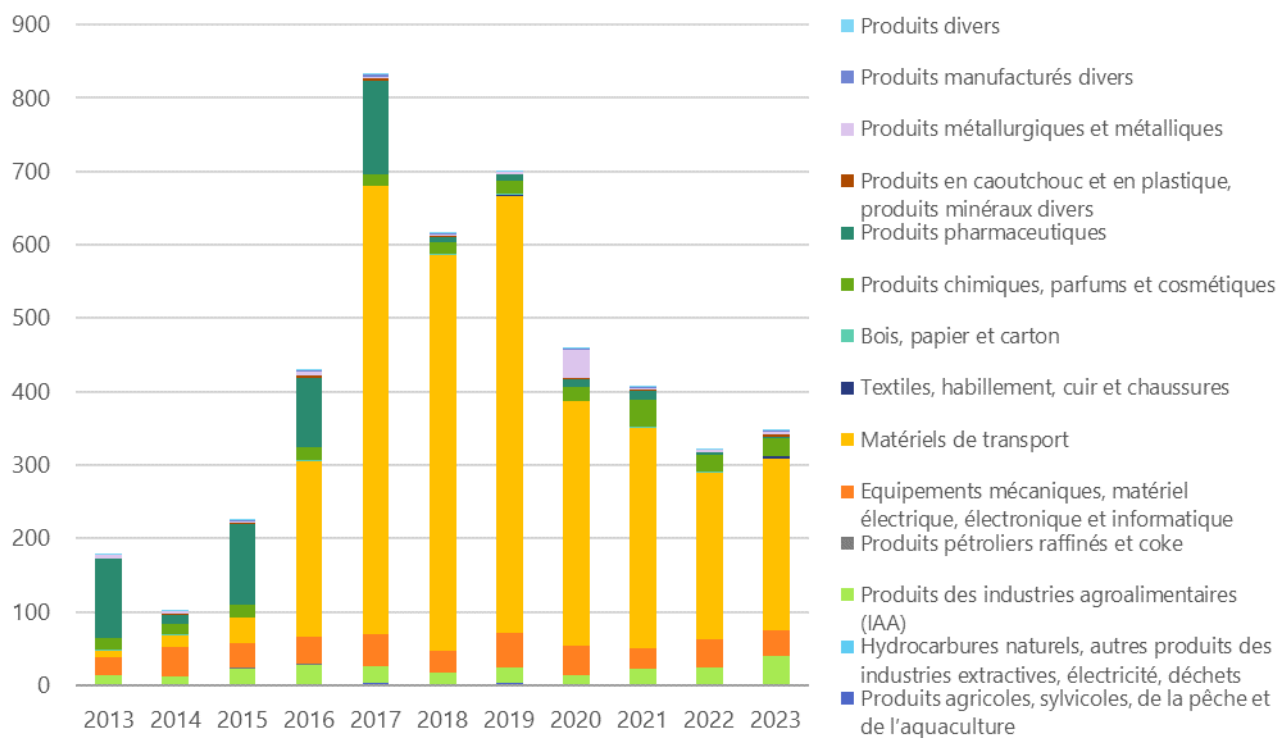
Selon la Banque centrale d'Éthiopie (NBE), la France est le 20^{ème} fournisseur du pays sur l'année fiscale 21/22 (derniers chiffres en date) et son 18^{ème} client. L'Éthiopie est le 85^{ème} client de la France, le 12^{ème} en Afrique subsaharienne et son 107^{ème} fournisseur, le 19^{ème} en Afrique subsaharienne.

Evolution des échanges commerciaux franco-éthiopiens (MEUR)



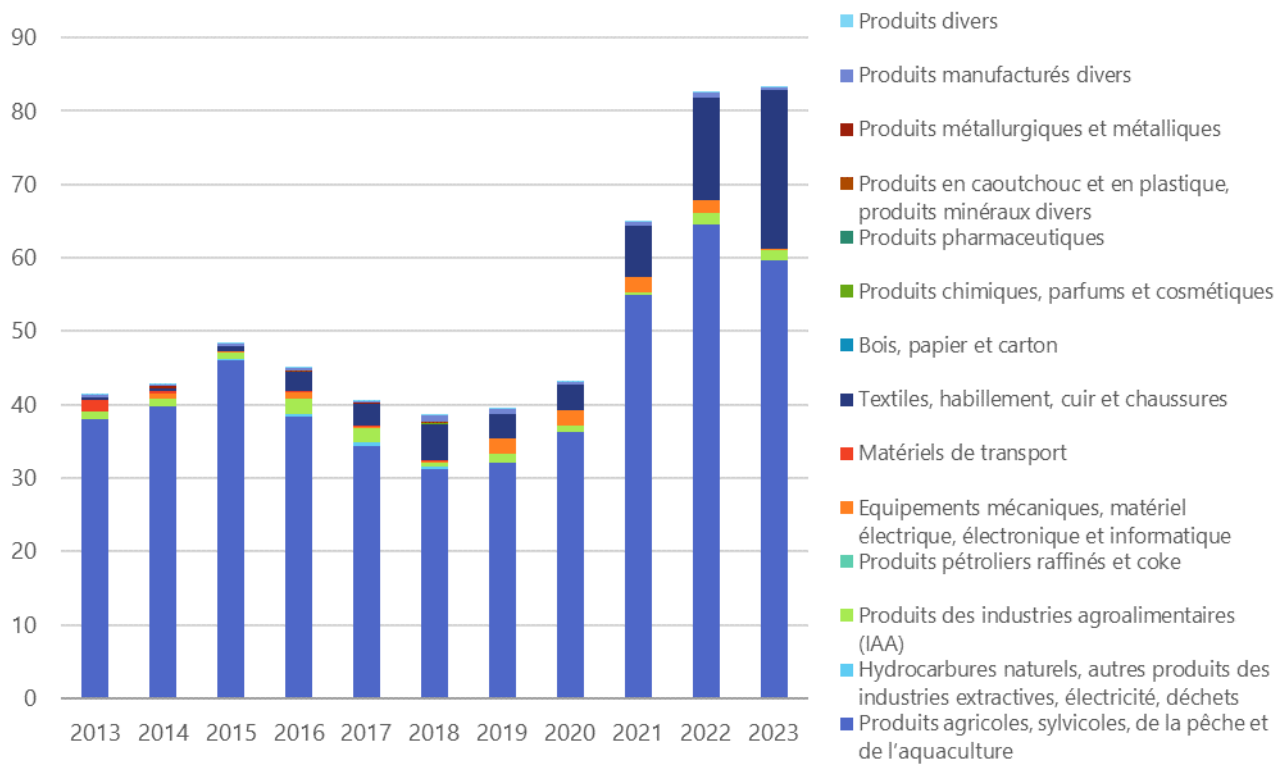
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers l'Éthiopie (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis l'Éthiopie (MEUR)



Source : Douanes françaises

Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



Amélioration du solde commercial, mais un volume d'échanges très faible

En 2023, la Somalie était le 147^{ème} (+5 places) fournisseur de l'hexagone et son 153^{ème} client (+19 places) dans le monde ; son 33^{ème} fournisseur (+2 places) et 32^{ème} client en Afrique (+5 places). La France enregistre un excédent commercial structurel avec la Somalie, qui s'est établi à 8,2 MEUR par an en moyenne sur la dernière décennie, mais qui a connu un comportement erratique, atteignant un pic en 2017 (année d'envoi d'aide alimentaire française à destination de la Somalie), et ayant augmenté significativement en 2023 pour atteindre 18,9 MEUR (contre 0,3 MEUR en 2022). Nos exportations vers la Somalie sont constituées à 82 % de produits des industries agroalimentaires (en hausse par rapport à 2022, où elles représentaient 54 % ; côté somalien, elles sont essentiellement composées de carton ondulé depuis 2020, et historiquement dominées par les produits agricoles.

Des exportations françaises vers la Somalie qui ont progressé en 2023 et dépassé la moyenne décennale

En 2023, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers la Somalie ont plus que doublé pour atteindre 34,8 MEUR (+123,8 %), redépassant la moyenne décennale (16,4 MEUR). Cette hausse s'explique presque intégralement par la hausse des exportations des « produits des industries agroalimentaires » de 8,1 MEUR à 26,7 MEUR en 2023, qui se concentre sur les plats préparés dont les recettes d'exportations augmentent de près de 20 MEUR. Une telle hausse compense largement la baisse des exportations de produits industriels, de 1,4 MEUR à 458 000 EUR en 2023.

Les exportations reposent sur deux secteurs principaux, qui comptent pour 95,7 % de nos exportations vers la Somalie.

- Les produits des industries agroalimentaires (82,3 % - 28,7 MEUR), en hausse de 240,8 % ;
- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (13,4 % - 4,7 MEUR), en hausse de 5,7 %.

La Somalie reste un client très marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsharienne.

Les exportations françaises vers la Somalie représentent moins de 0,006 % des exportations françaises dans le monde, et seulement 0,3 % de nos exportations vers l'Afrique Subsharienne, alors que la Somalie représente 0,4 % du PIB de l'Afrique subsharienne, faisant de la Somalie le 153^{ème} client mondial de la France, 32^{ème} sur le continent et le 12^{ème} en Afrique de l'Est et Océan Indien.

Des importations qui plafonnent après trois années de forte augmentation

Les importations françaises depuis la Somalie augmentent légèrement après une forte croissance entre 2019 et 2022 (+172,9 %), s'établissant à 15,9 MEUR (+4,6 % par rapport à 2022). Elles sont portées par les importations de « bois, papier et carton », principalement le carton ondulé², qui ont augmenté de 10,7 % après le bond 10 MEUR (x7) entre 2019 et 2022, pour atteindre 13,2 MEUR en 2023. Elles ont représenté 82,6 % des produits importés depuis la Somalie en 2023. Les exportations somaliennes vers la France étaient jusqu'alors principalement portées par les produits agricoles, dont le volume d'exportation a diminué continuellement de 2016 à 2020 (- 75,1 %), avant de connaître un rebond en 2021 et en 2022 qui s'est achevé en 2023 (-22,0 %). Toutefois, elles ne représentent plus que 16 % des produits exportés vers la France, contre 99,9 % en 2016.

La Somalie reste un fournisseur mineur pour la France : 33^{ème} en Afrique Subsharienne et 9^{ème} en AEOI. La Somalie est toutefois passée du 198^{ème} au 147^{ème} rang mondial entre 2010 et 2023.

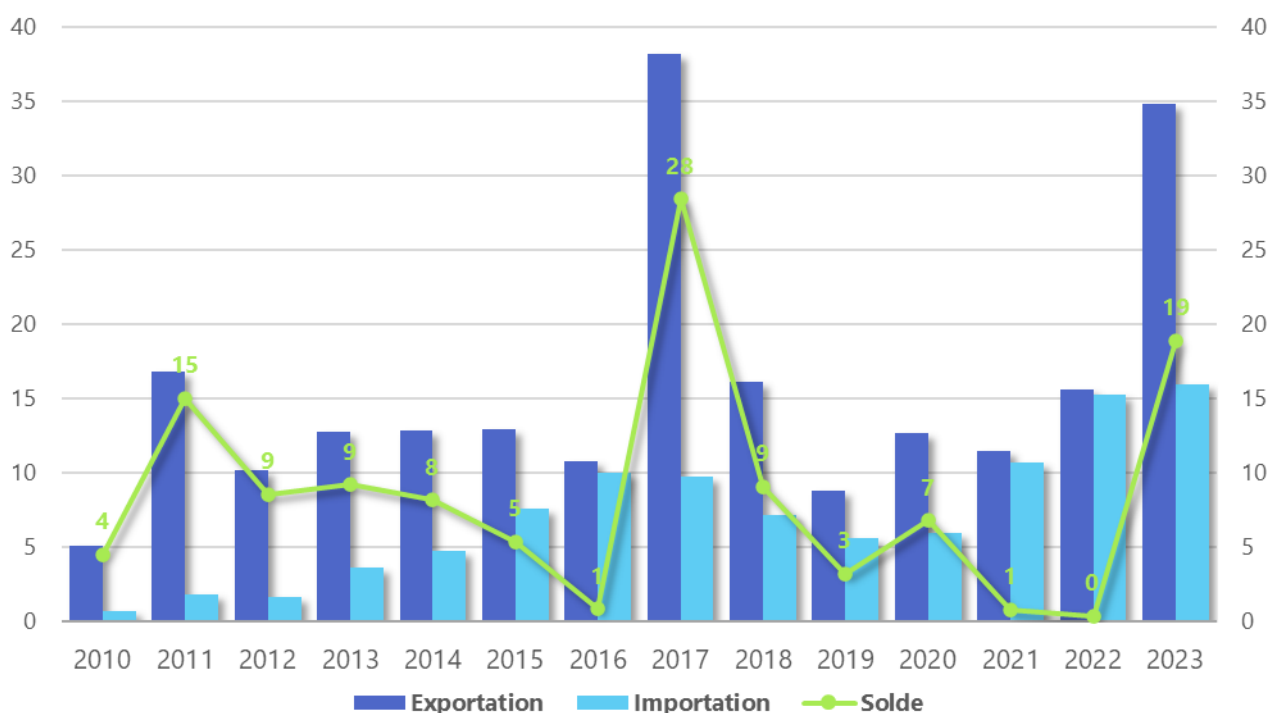
Un solde commercial qui tend vers l'équilibre

² Il s'agit de la production d'une entreprise qui exporte vers la France.

La France enregistre un excédent commercial structurel avec la Somalie, qui s'est établi en moyenne à 8,2 MEUR entre 2014 et 2023. Celui-ci est toutefois erratique, et a continuellement diminué depuis le pic de 2017 (28,5 MEUR) pour atteindre 0,3 MEUR en 2022. En 2023, avec la forte hausse des exportations, il s'est établi à 18,9 MEUR, son deuxième plus haut niveau depuis 2010.

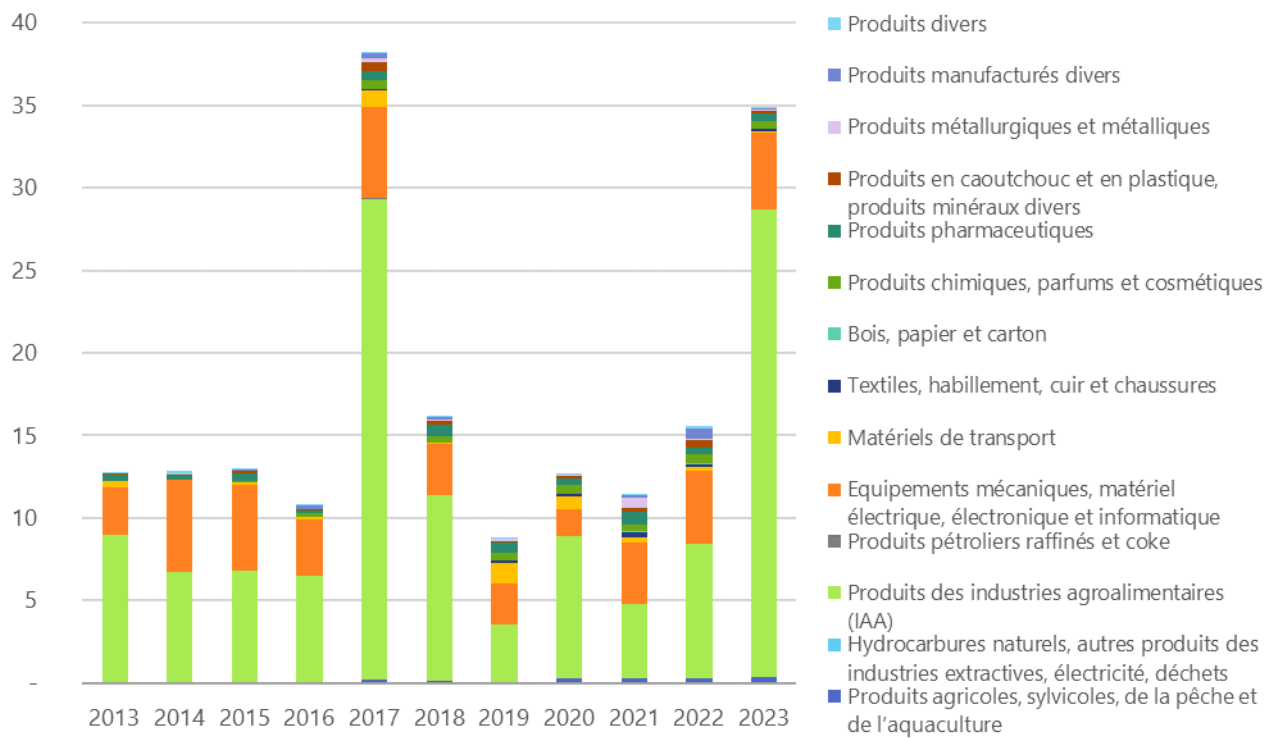
Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations somaliennes sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée.

Evolution des échanges commerciaux franco-somaliens (MEUR)



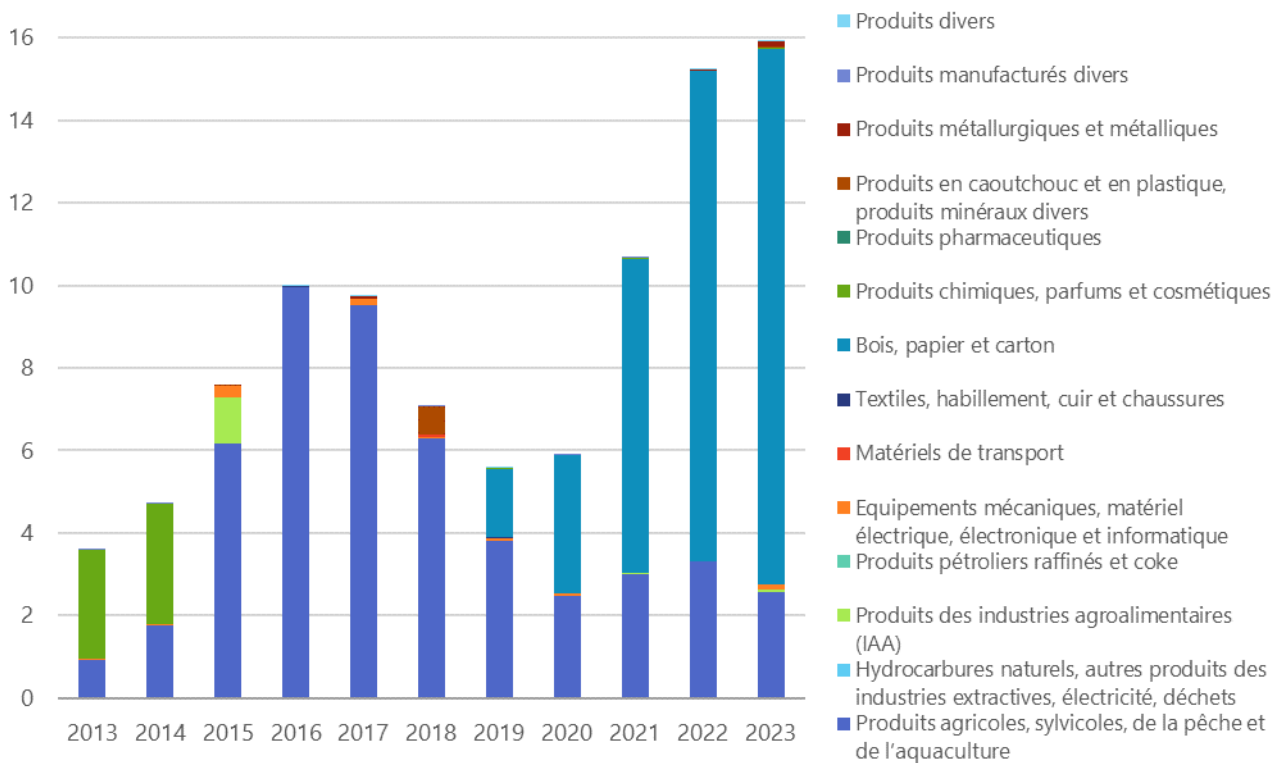
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers la Somalie (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis la Somalie (MEUR)



Source : Douanes françaises

Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SE de Khartoum



Un déficit qui s'est aggravé avec la guerre civile

L'économie soudanaise souffre d'un ralentissement historique impactant fortement son commerce extérieur. 2023 a vu un recul du commerce bilatéral après une reprise robuste en 2022. Subissant les effets de la crise économique liée à la guerre civile qui continue depuis le 15 avril 2023, le volume des échanges bilatéraux a baissé de 16 % comparé à 2022 à 108 MEUR. Ce recul est entraîné par la baisse des exportations (-29,5 %) et des importations (- 8,1 %). Les importations ont considérablement chuté en raison d'une pénurie grave de devises, et les exportations sont affectées par des difficultés logistiques et sécuritaires qui, de plus, provoquent une hausse des prix de ces exportations. En 2023, les exportations françaises sont portées par les produits alimentaires (15,5 %), les produits chimiques, parfums et cosmétiques (13 %) et les machines industrielles et agricoles (11,6 %). Les produits pharmaceutiques (9,2 %), traditionnellement plus important poste d'exportation, sont en baisse depuis quelques années, en raison des difficultés financières qu'affronte le National Medical Supplies Fund, autorité soudanaise en charge de l'importation des médicaments. Pour la France, le Soudan est le 133^{ème} client et 111^{ème} fournisseur. Selon les dernières données de la Banque Centrale du Soudan, en 2022, la France était le 14^{ème} partenaire commercial du Soudan, occupant la 8^{ème} place en tant qu'acheteur et la 19^{ème} en tant que fournisseur.

Le commerce bilatéral affiche, pour la deuxième année consécutive, un déficit pour la France

Impactés par la guerre civile qui sévit au Soudan depuis le 15 avril 2023, les échanges bilatéraux entre la France et ce pays ont reculé à 108 MEUR (de 123,1 MEUR). Ce volume est également inférieur à la moyenne sur la décennie (de 130,4 MEUR). Le fort ralentissement de l'économie du Soudan s'est traduit par un recul important de son commerce extérieur. Historiquement en faveur de France, la balance commerciale avec le Soudan est déficitaire pour 2022 et 2023 affichant un solde de -24,8 MEUR et -34,1 MEUR respectivement. Les exportations se sont élevées à 37,2 MEUR et les importations à 71,3 MEUR, soit une baisse respective de 29 % et 8 %.

Une concentration des postes à l'exportation

Tout comme en 2022, les exportations françaises vers le Soudan demeurent concentrées sur 5 secteurs, qui comptent pour 77 % (84 % en 2022) des ventes vers le Soudan :

- **Les produits des industries agroalimentaires (46 %, 15,5 MEUR)** sont devenus le premier poste d'exportation avec une progression de +5 % comparés à 2022, devançant les produits chimiques et parfums, premier poste d'exportation en 2022 ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (13 %, 4,5 MEUR).** Ce poste a enregistré une forte baisse de 62 % ;
- **Les machines industrielles et agricoles (11,6 %, 3,2 MEUR).** En recul de 59 %, ce secteur, porté par les commandes des grands groupes privés, qu'ils soient nationaux ou internationaux (pays du Golfe), est sans doute le secteur le plus dynamique de l'économie soudanaise ;
- **Les produits pharmaceutiques (9,2 %, 3 MEUR),** a également baissé de 50 %. Ce poste, qui était traditionnellement le principal poste d'exportation, est fortement tributaire de la commande publique au travers de la centrale d'achat du *National Medical Supplies Fund*. De son côté, ce dernier est tributaire du ministère des Finances pour l'obtention des devises. Depuis quatre ans, le ministère des Finances rencontre beaucoup de difficultés à fournir les montants nécessaires en dollars au NMSF afin que celui-ci puisse faire face à ses arriérés (environ 100 MUSD) et à de nouveaux achats ;
- **Les produits informatiques et électroniques, (8,2 %, 2,7 MEUR),** en baisse de 59 %.

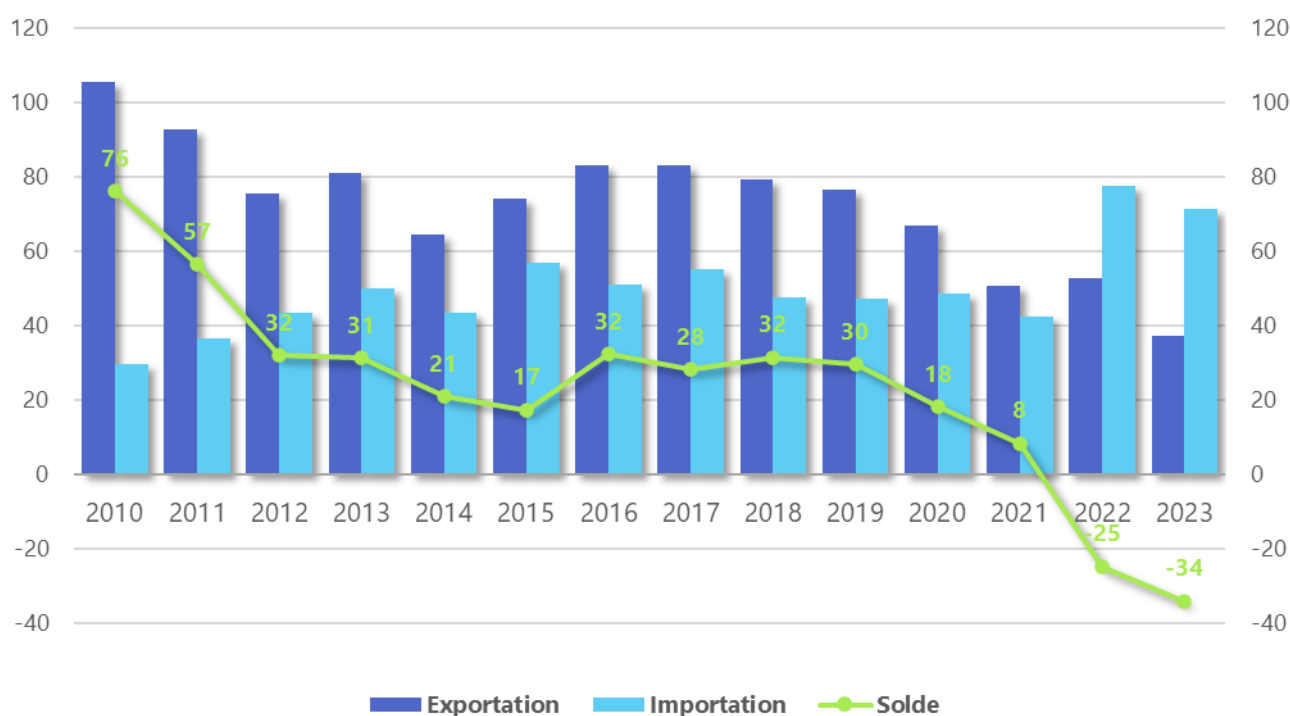
Les importations françaises restent à 99 % agricoles

En 2023, les importations françaises depuis le Soudan ont reculé de 8 % et demeurent quasi exclusivement d'origine agricole (gomme arabique). Ce pays est le principal exportateur mondial de cette denrée, alors que la France en est le principal importateur, au travers deux de ses ETI : Nexira et Alland & Robert, tous deux leaders mondiaux dans le domaine (séchage par atomisation). Malgré la crise, il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement de ce produit. Néanmoins, les difficultés logistiques et sécuritaires ont eu pour effet une diminution des quantités arrivant à Port Sudan ainsi qu'une augmentation des prix. Si les acteurs français ont pu jusqu'à présent assurer une fourniture normale à leurs clients (essentiellement les fabricants de sodas), ils craignent que la persistance de la crise n'affecte l'approvisionnement mondial de ce produit. De plus, la hausse des prix pourrait affaiblir la compétitivité-coût de la gomme arabique vis-à-vis d'autres émulsifiants concurrents comme l'amidon, ce qui fait que les clients finaux de ces sociétés pourraient peu à peu délaisser la gomme arabique au profit d'autres alternatifs.

Perspectives à la baisse pour 2024 à cause de la guerre

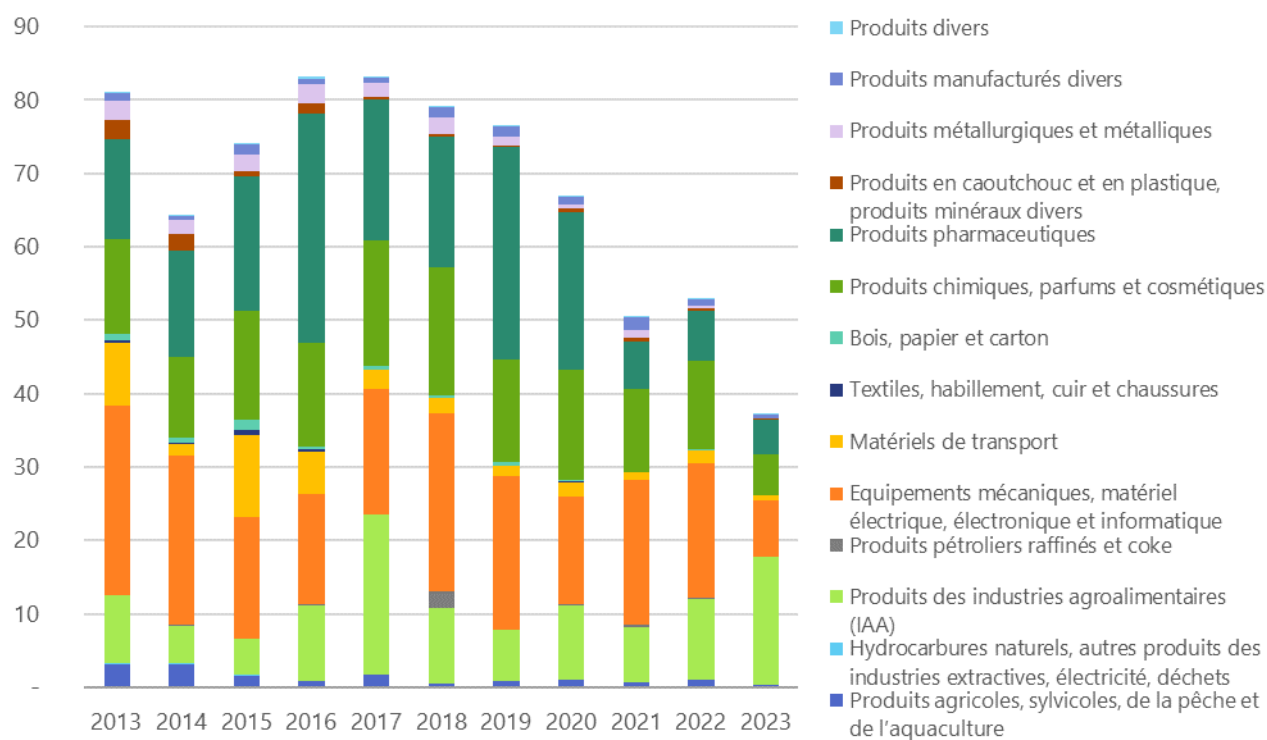
Dans l'absence d'une perspective de résolution de la crise soudanaise, les échanges bilatéraux pour 2024 pourraient se dégrader, affectés par un recul continu du commerce extérieur du Soudan. De plus, le déficit de la balance des échanges pourrait s'accroître en conséquence à la fois de la baisse des exportations et la progression des prix de la gomme arabique.

Evolution des échanges commerciaux franco-soudanais (MEUR)

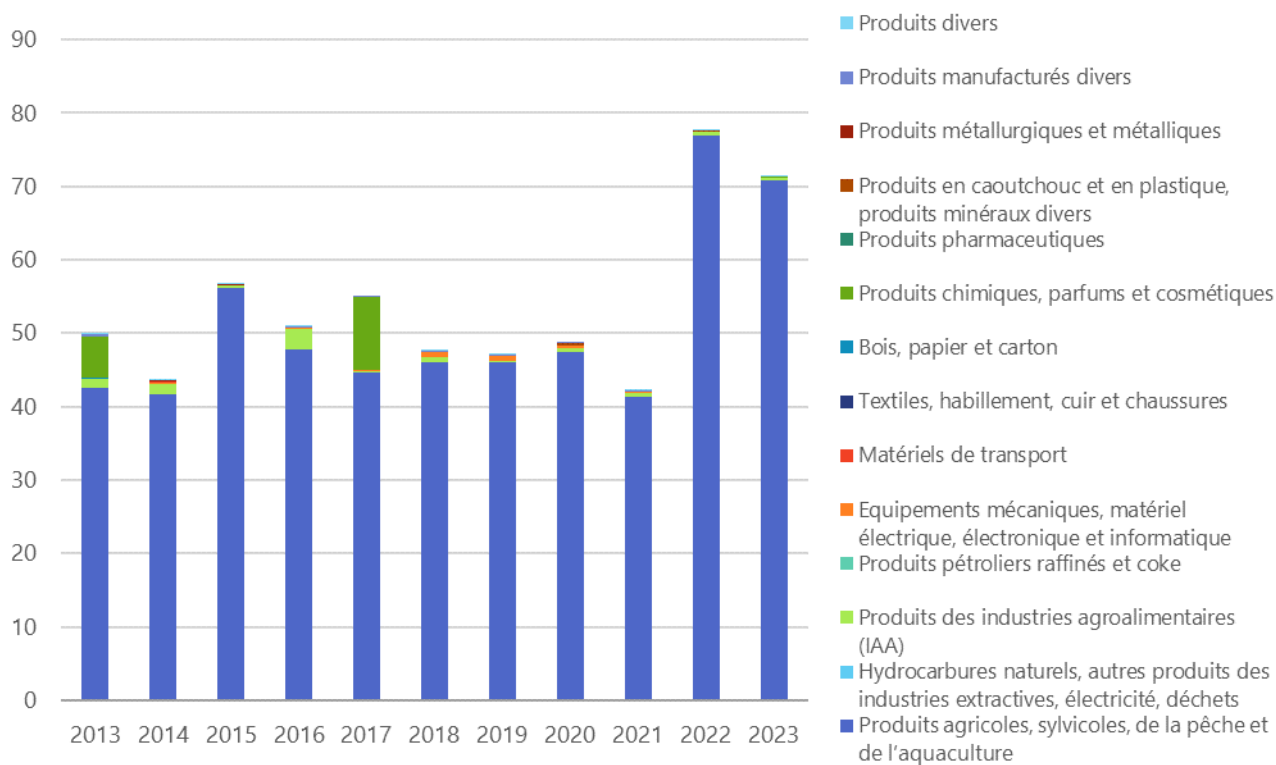


Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Soudan (MEUR)



Décomposition des importations françaises depuis le Soudan (MEUR)



Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique

Indicateurs Pays	Djibouti	Erythrée**	Ethiopie	Soudan	Somalie
Population (M hab.) BM 2022	1,1	3,7	123,4	46,9	17,6
Croissance démographique (%) BM 2022	1,4	1,7	2,5	2,6	3,1
Doing Business (classement) 2020	112	189	159	171	190
Rang Indice de corruption - Transparency international 2022	130	162	94	162	180
Macroéconomie					
PIB (Mds USD) FMI 2023	3,9	2,7	155,8	25,6	11,5
PIB par habitant (USD) FMI 2023	3 761	715	1 473	534	717
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	5,0	2,9	6,1	-18,3	2,8
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	1,2	6,4	29,1	256,2	5,7
Finances Publiques					
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-3,6	-0,1	-2,7	-4,2	-0,4
Dette publique (%PIB) FMI 2023	41,8	146,3	37,9	256,0	0,0
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	-	45,8	18,2	-	-
Echanges					
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-23,4	-26,4	-9,5	-22,9	-5,3
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	85,8	5,0	321,7	52,8	15,6
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	1,3	0,6	82,5	77,6	15,2
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-3,2	14,1	-2,4	-1,0	-9,6
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	1,6	-	0,3	2,9	21,4
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	n.c	-	0,6	n.c	-
Développement					
IDH BM 2021	0,51	0,49	0,50	0,51	n.c
Espérance de vie à la naissance BM 2021	62,3	66,5	65,0	65,3	55,3
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	19,1	n.c.	27,0	15,3	n.c.
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	392	199	154	468	40
Notation Dette Souveraine					
S&P	-	-	SD	-	-
Moody's	-	-	Caa3	-	-
Fitch	-	-	RD	-	-
Politique Monétaire					
Taux directeur*	-	-	-	-	-

*Dernière donnée disponible

**Données FMI du WEO d'avril 2023

Océan Indien – Comores

Par le SE de Tananarive



Des échanges bilatéraux en hausse en 2023, mais toujours en dessous de la reprise post-pandémie

La France est en situation d'excédent structurel vis-à-vis des Comores, qui a augmenté sensiblement à 33,2 MEUR en 2023 (+13,4 %), contre 29,2 MEUR en 2022. Les exportations françaises ont été dynamiques en 2023 (36,8 MEUR, contre 33 MEUR en 2022, soit +11,3 %), et concernaient principalement les produits manufacturés, agroalimentaires, de transport et des équipements mécaniques et électriques. A l'inverse, les importations ont légèrement diminué (-4,9 %) à 3,6 MEUR, concentrées sur les huiles essentielles et des produits agricoles. D'après le FMI, la France demeure le 2ème fournisseur des Comores en 2022 (11,9 % de part de marché), derrière les Emirats Arabes Unis (40,5 %). Elle est, sur l'année 2023, le 2ème client des Comores (21,9 %) derrière l'Inde (26,4 %). Les exportations françaises sont en forte hausse en 2023 et se concentrent sur les produits industriels et agroalimentaires, les équipements divers et les matériels de transport

Les exportations françaises sont en forte hausse en 2023 et se concentrent sur les produits industriels et agroalimentaires, les équipements divers et les matériels de transport

En 2023, les exportations françaises vers les Comores ont cru de 11,3 % passant à 36,8 MEUR. Leur structure évolue peu, avec près de 84,2 % répartis sur cinq secteurs :

- **les produits manufacturés divers (9,5 MEUR, soit une part de 26 %)**, ont été dynamiques à l'export (+11,3 %) en 2023 ;
- **les produits agroalimentaires (7,8 MEUR, soit 21,1 %)** observent une faible diminution de - 0,9 % sur l'année. Celles-ci sont notamment constituées de diverses farines et de la volaille ;
- **les matériels de transport (5,9 MEUR, soit 16,1 %) ont fortement augmenté de 28,1 %**, passant devant les équipements mécaniques et électroniques. Cette section est principalement constituée de ventes de véhicules automobiles pour particuliers ;
- **les équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques (5 MEUR, 13,5 %), sont en très légère baisse de -0,5 %** en 2023. Alors que les ventes d'équipements électriques et ménagers ont cru (+12,1 %), les ventes de produits informatiques, électroniques et optiques (-7,2 %) et de machines industrielles et agricoles (-9,4 %) ont diminué ;
- **Les ventes de produits pharmaceutiques ont diminué sensiblement (-8,8 %), atteignant 2,8 MEUR**, représentant ainsi 7,5 % des exports.

Selon les données du FMI, la France était en 2022³ à la 2ème place des fournisseurs des Comores (comme en 2021), avec 11,9 % de part de marché (47,3 M US\$). Elle est largement devancée par les Emirats arabes unis (160,5 M\$, soit une part de marché 40,5 %, hydrocarbures). Le Pakistan est en 3ème position (42 M\$; part de marché de 10,6 %, importation de riz). La Chine est le 4ème fournisseur (28,1 M\$; 7,1 %).

Nos importations, en diminution, sont en quasi-totalité constituées d'achats d'huiles essentielles et de produits agricoles de rente

En 2023, les importations françaises depuis les Comores ont diminué (-4,9 %) à 3,6 MEUR. Deux postes d'importation concentrent la quasi-totalité des achats (97 %) :

³ Les données pour 2023 ne sont pas encore disponibles.

- **les produits chimiques, parfums et cosmétiques (2,7 MEUR ; 74,3 %)**, ont reculé de 10,7 % sur l'année, en raison de la diminution de nos achats d'huiles essentielles (de girofle, d'ylang-ylang) ;
- **les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (830,5 kEUR, soit 23 %)**, ont **bondi de 30,3 % en 2023**. La France achète notamment du girofle et de la vanille.

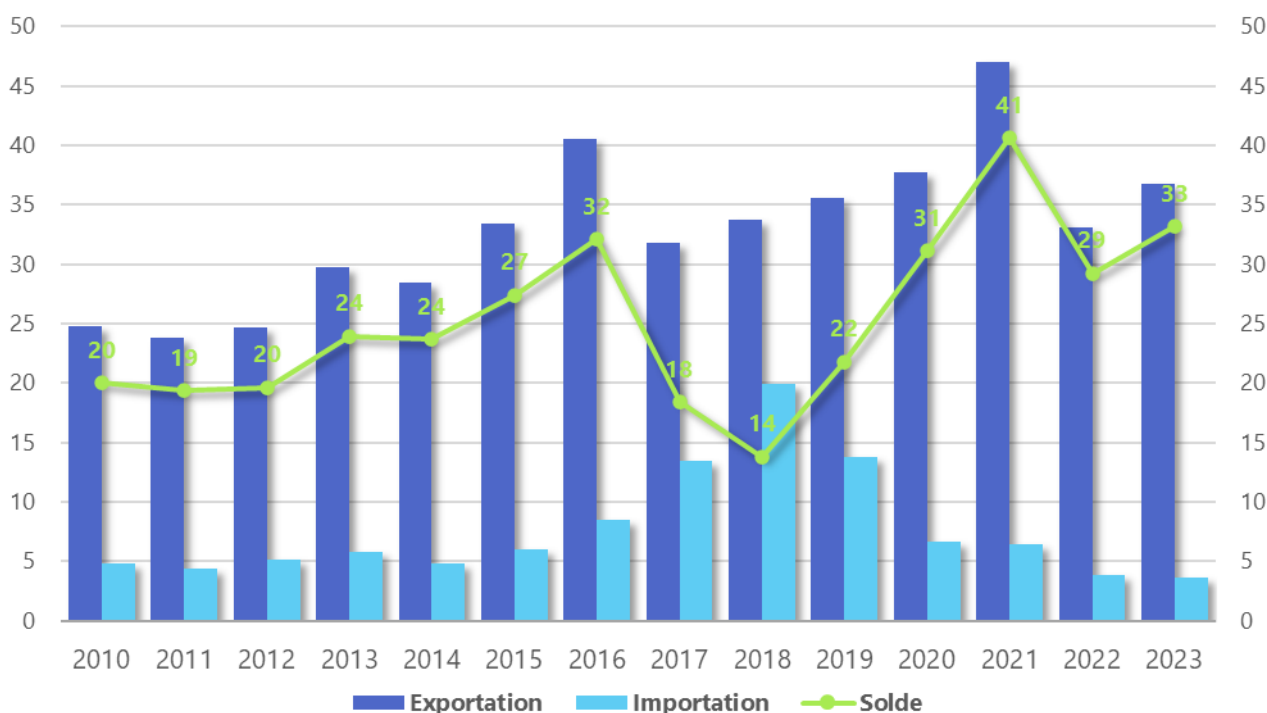
Selon le FMI, la France est le 2^{ème} client des Comores en 2023 (21,9 % des exportations comoriennes, soit 11,9 M\$) derrière l'Inde (26,4 %, soit 14,4 M\$) mais devant la Tanzanie (12 %, soit 6,5 M\$). L'excédent structurel de la France vis-à-vis des Comores est en hausse, atteignant 33,2 MEUR

Selon les données des douanes françaises, la France est en excédent commercial structurel vis-à-vis des Comores, en forte hausse en 2023 (+13,4 %) à 33,2 MEUR contre 29,2 MEUR en 2022. Cette hausse s'explique par la forte augmentation de nos ventes de produits industriels divers, des matériels de transport ainsi que des produits métallurgiques et métalliques, alors que les importations de produits comoriens ont parallèlement diminué, notamment les parfums et cosmétiques (1^{er} poste d'importation).

Les échanges bilatéraux ont connu une expansion en 2023 (40,4 MEUR), à un niveau supérieur à l'année précédente (36,8 MEUR). Ces échanges restent cependant en deçà du montant de 2021, année qui avait connu une forte reprise (53,4 MEUR).

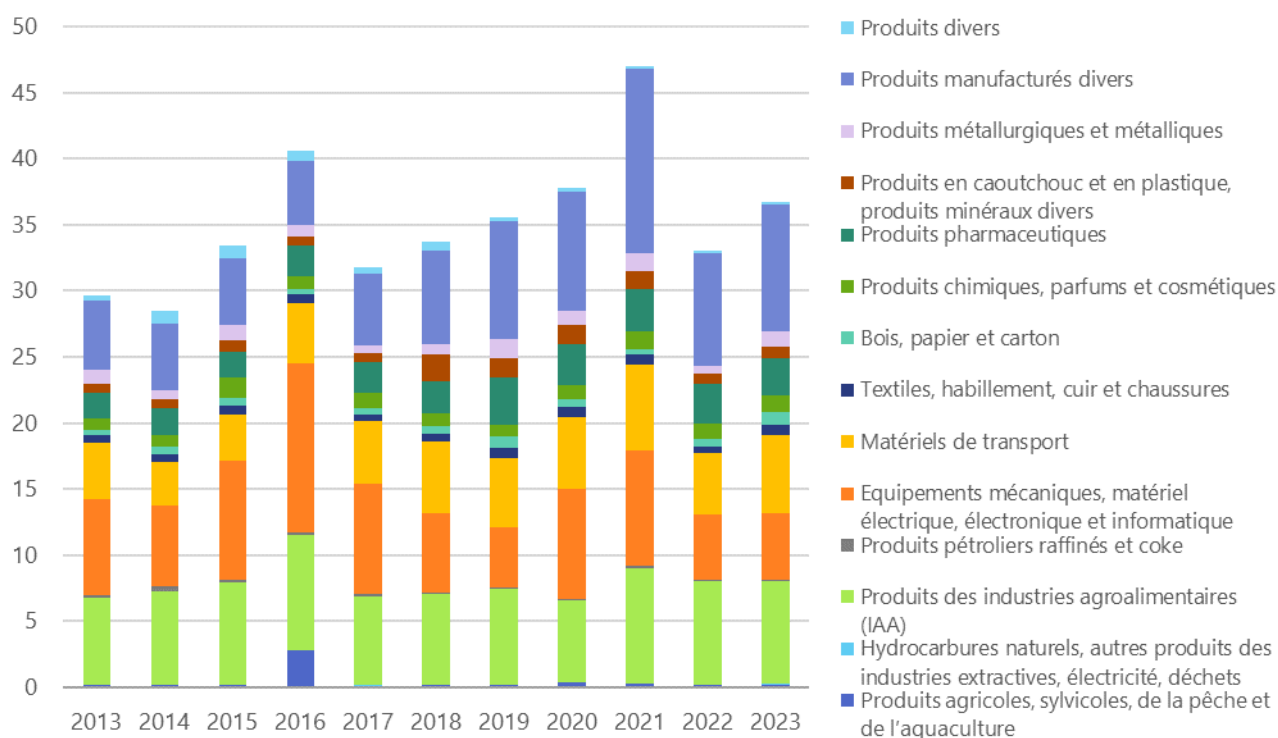
Les Comores sont un partenaire peu significatif au regard du volume du commerce extérieur français : l'archipel est notre 147^{ème} client, 182^{ème} fournisseur et 74^{ème} excédent en 2023.

Evolution des échanges commerciaux franco-comoriens (MEUR)



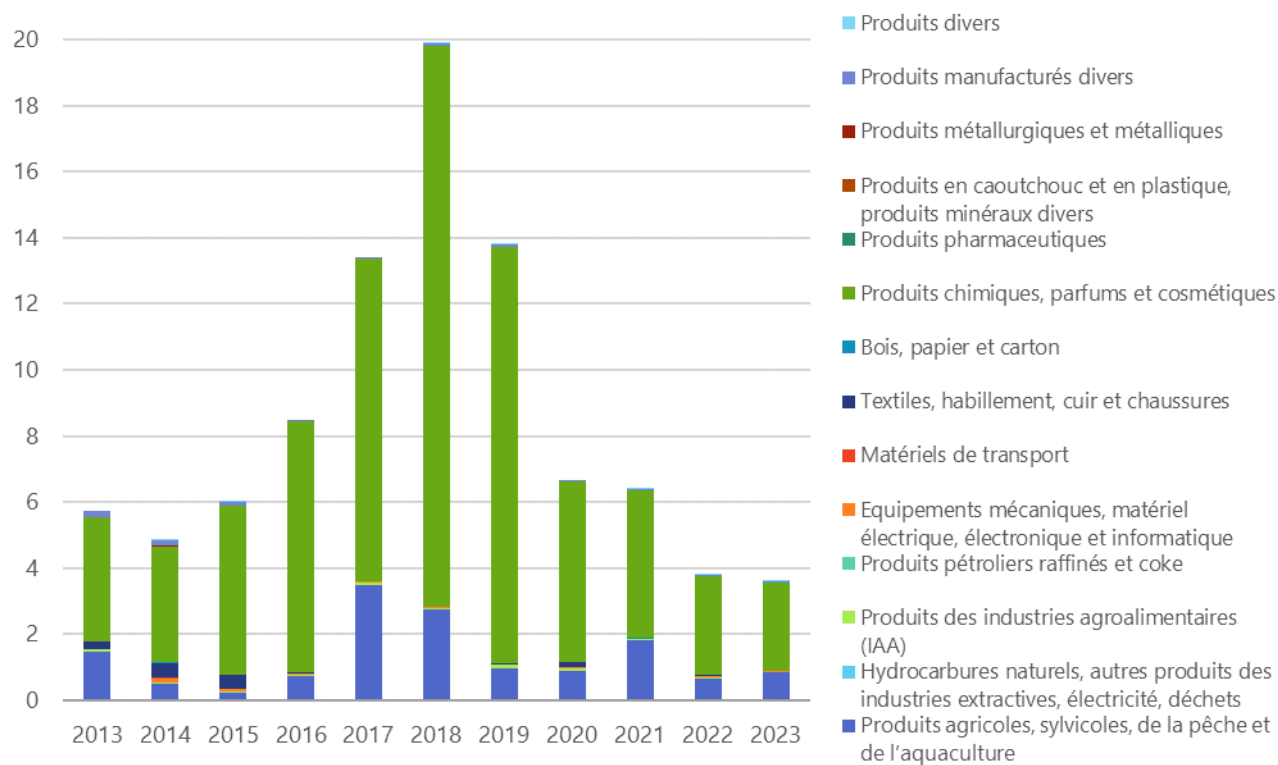
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers les Comores (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis les Comores (MEUR)



Source : Douanes françaises

Océan Indien – Madagascar

Par le SE de Tananarive



Des échanges bilatéraux en baisse, mais un déficit commercial qui se réduit, en particulier dû au recul de nos importations de vanille

Le volume de nos échanges avec Madagascar a diminué de 9 % en 2023 à 1 Md EUR, après avoir atteint un record à 1,1 Md EUR en 2022. La France reste en situation de déficit structurel vis-à-vis de la Grande Île, mais celui-ci se résorbe (182 MEUR). Nos exportations, qui ont décliné de 2 % à 417 MEUR, se répartissent entre produits textiles, mécaniques et agroalimentaires. Les importations françaises (599 MEUR) dominées par les produits textiles et agroalimentaires, sont en forte baisse en raison de la chute de nos achats de vanille. La France est le 2^{ème} client de Madagascar en 2023 (13,3 % des exportations), derrière le Japon (16,7 %, nickel et cobalt). La France est son 6^{ème} fournisseur en 2023 (5,6 % de part de marché), devancée par la Chine (18,6 %, équipements mécaniques et électriques), Oman (13,9 %, hydrocarbures), l'Inde (8,3 %, riz), l'Afrique du Sud (6,4 %, charbon) et la Malaisie (5,9 %, huile de palme brute).

Les exportations françaises sont en légère baisse en 2023, concentrées autour des produits textiles et des équipements divers

En 2023, les exportations françaises vers Madagascar ont légèrement diminué de 2 %, passant à 417 MEUR (425 MEUR en 2022). Leur structure évolue peu, et près des trois-quarts sont concentrés sur quatre secteurs :

- **les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (123 MEUR, soit 29,5 %), en légère baisse de 3,1 %** en 2023, en raison notamment de la diminution de nos ventes d'articles de friperie ;
- **les équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques (99,3 MEUR, 23,8 %), en hausse de 15,5 %** en 2023, grâce à une croissance importante des ventes de machines industrielles et agricoles (+52 %) ;
- **les produits agroalimentaires (56,1 MEUR, 13,5 %), en légère hausse de 0,5 %** en 2023, soutenus par les exportations de préparations alimentaires à base de farines et produits de boulangerie ;
- **les produits pharmaceutiques (31,2 MEUR, 7,5 %) ont décliné de 8,7 %** en 2023, principalement en raison d'une baisse des ventes de médicaments contenant de la pénicilline, et des médicaments contenant des produits mélangés, préparés à des fins prophylactiques ou thérapeutiques.

Selon les données du FMI, la France est le 6^{ème} fournisseur de la Grande Île en 2023 (5,6 % de part de marché, contre 4,8 % en 2022). Elle est devancée par la Chine (18,6 %, baisse des ventes d'équipements mécaniques et électriques), Oman (13,9 % ; hydrocarbures), l'Inde (8,3 % ; riz), l'Afrique du Sud (6,4 % ; charbon) et la Malaisie (5,9 % ; huile de palme brute).

Nos importations, en forte baisse de 14 % sur l'année 2023, sont concentrées sur les produits textiles, agroalimentaires et agricoles

En 2023, les importations françaises depuis Madagascar ont significativement baissé de 13,5 % à 599,3 MEUR (contre 692,6 MEUR), et demeurent à 90 % concentrées sur trois secteurs :

- **les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (209,7 MEUR, 35 %) sont en légère baisse de 5,1 %** en 2023, en raison d'une diminution de nos achats de manteaux, vestons, pantalons, etc. ;
- **les produits agroalimentaires (171,6 MEUR, 28,6 %) sont en légère diminution de 1,9 %** en 2023, en raison notamment d'une baisse de nos achats de conserves de légumes (haricots verts) et de crustacés, que n'a pu entièrement compenser la hausse de nos importations de crevettes « Label rouge » ;

- **les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (152,6 MEUR, soit 25,5 %) sont en forte baisse de 32,3 % en 2023.** Cette performance s'explique par une chute du volume des achats de vanille par les importateurs français durant la campagne 2022-23, estimé à près de 30 % du volume exporté par Madagascar.

Selon le FMI, France est le 2^{ème} client de Madagascar en 2023 (13,3 % des exportations, contre 15,8 % à la même période en 2022), derrière le Japon (16,7 %, principalement du nickel et du cobalt produit par le projet Ambatovy, dont le japonais Sumitomo est l'actionnaire majoritaire).

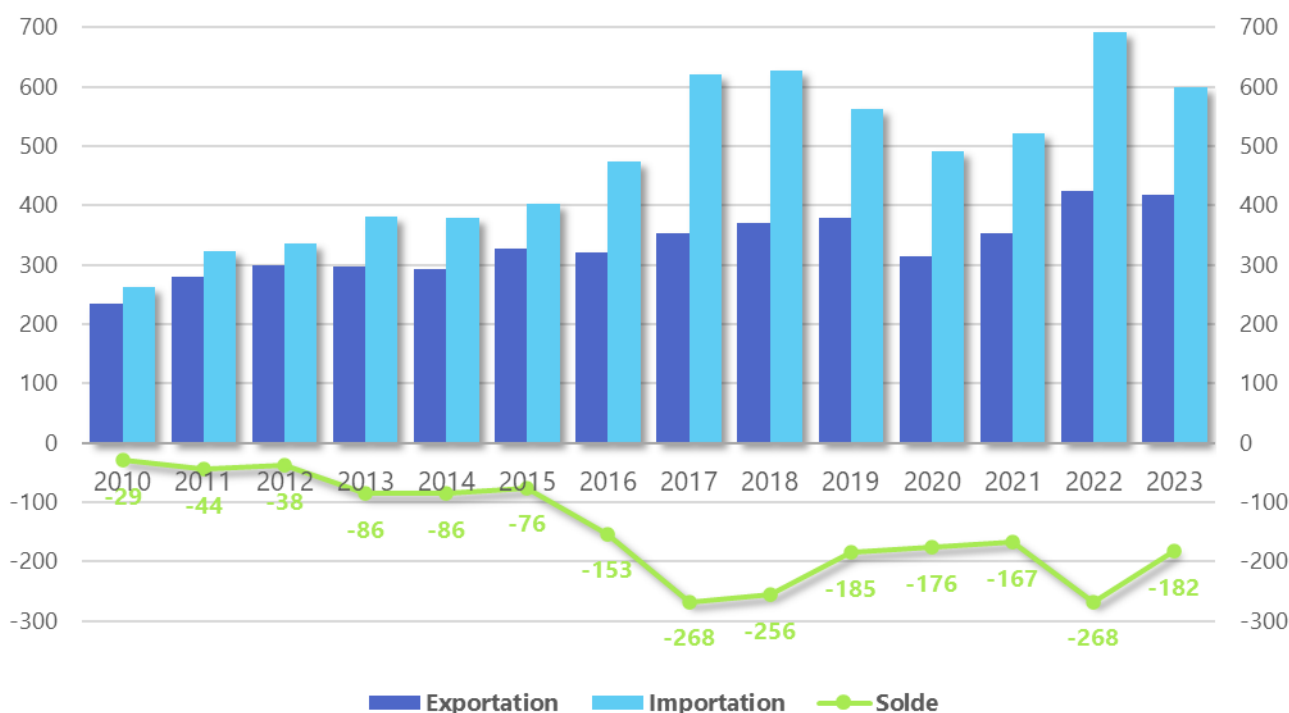
Le volume des échanges commerciaux entre la France et Madagascar en baisse à 1 Md EUR

Le volume des échanges commerciaux bilatéraux baisse de 9 % à 1,0 Md EUR en 2023, après avoir atteint son plus haut niveau historique en 2022 (1,1 Md EUR). Cette évolution s'explique principalement par une forte diminution de nos achats de produits agricoles (en particulier la vanille, dont le prix à l'international a continué à baisser). Le volume des échanges s'élève à 892 MEUR en moyenne sur la décennie. En augmentation depuis 2010 (à l'exception de 2020), avec un pic en 2022.

La France accuse un déficit commercial structurel vis-à-vis de Madagascar, en forte baisse en 2023 à 182 MEUR, contre 268 MEUR en 2022, le déficit le plus important de la décennie, sous l'effet de l'augmentation des achats de vanille et de produits textiles.

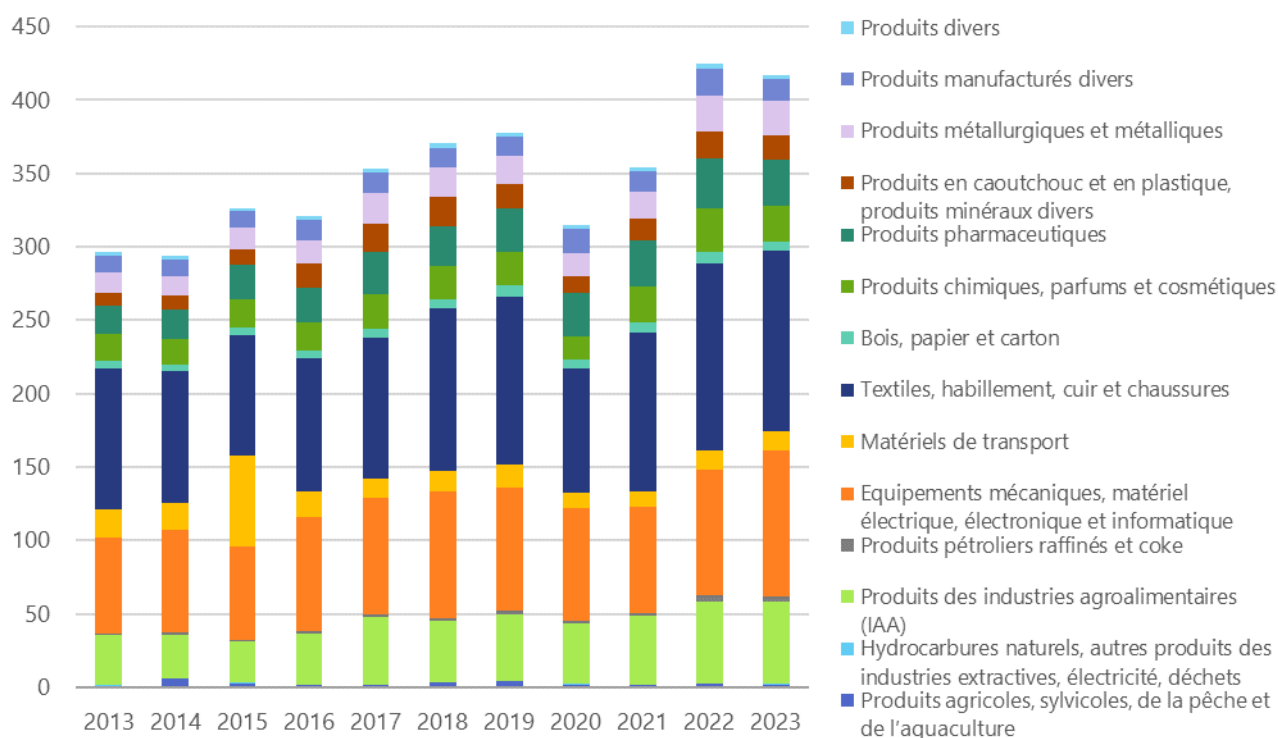
Madagascar est le 78^{ème} client de la France en 2023, son 69^{ème} fournisseur et son 54^{ème} déficit.

Evolution des échanges commerciaux franco-malgaches (MEUR)



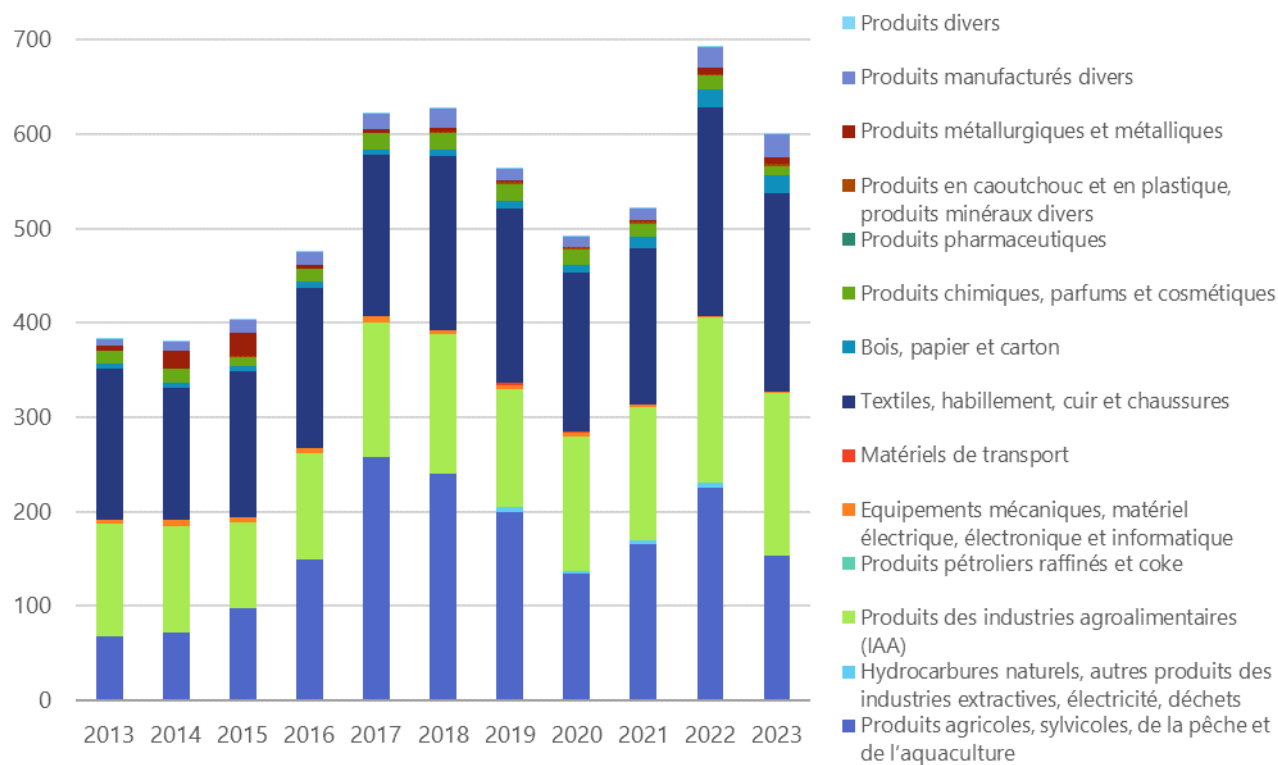
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers Madagascar (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis Madagascar (MEUR)



Source : Douanes françaises

Océan Indien – Maurice

Par le SE de Tananarive



La France est devenu le premier client de Maurice en 2023

La France est en situation d'excédent structurel vis-à-vis de Maurice, celui-ci atteignant 178,1 MEUR en 2023. Les exportations françaises, en hausse à 456,3 MEUR (+5,3 %), concernent principalement les équipements mécaniques et électroniques, les produits agroalimentaires, chimiques et cosmétiques. Les importations ont également augmenté à 278,2 MEUR (+5,6 %) et sont concentrées sur les produits textiles, manufacturés et agroalimentaires. La France est le 5^{ème} fournisseur de Maurice avec 6,1 % de part de marché, derrière la Chine (machines et appareils divers), les Emirats arabes unis (hydrocarbures), l'Inde (hydrocarbures, médicaments et véhicules) et l'Afrique du Sud (charbon). La France est le 1^{er} client en 2023, en absorbant 14,7% des exportations, devant l'Afrique du Sud.

Les exportations françaises sont en hausse en 2023 et demeurent dominées par les équipements divers, les produits agroalimentaires ainsi que les produits chimiques et cosmétiques

En 2023, les exportations françaises vers Maurice ont augmenté à 456,3 MEUR (+5,3 %), bénéficiant du dynamisme de l'économie mauricienne. Leur structure évolue peu, avec presque 70 % répartis sur cinq secteurs :

- **les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (114,7 MEUR ; soit 25,1 %)** sont stables (+0,1 %) en 2022. Les ventes de produits informatiques, électroniques et optiques ont reculé (-3,7 %, à 52,9 MEUR) alors que celles des machines industrielles et agricoles sont en hausse (+4 % ; à 39,1 MEUR) ;
- **les produits agroalimentaires (93,1 MEUR ; 20,4 %) ont augmenté de 8,6 %** l'an dernier. Ceux-ci sont constitués notamment de ventes de vins, préparations alimentaires de farines, des produits de boulangerie et des produits laitiers ;
- **les produits chimiques, parfums et cosmétiques (49 MEUR ; 10,7 %) sont stables (+0,7 %)** sur l'année, constituées notamment d'exportations de parfums, eaux de toilette et produits de maquillages ;
- **les produits agricoles et sylvicoles (36,7 MEUR ; 8 %) ont été très dynamiques (+48,4 %) en 2023**, principalement constitués de céréales (blé) ;
- **les produits pharmaceutiques (25,3 MEUR ; 5,6 %) ont baissé de 14,6 %** en 2023. Ces ventes sont principalement constituées de médicaments.

Selon les données de Trade Map, la France est le 5^{ème} fournisseur de Maurice (384 M US\$) avec 6,1 % de part de marché en 2023, derrière la Chine (993,1 MUSD, part de marché de 15,8 %), les Emirats arabes unis (695,8 MUSD ; 11,1 %), l'Inde (642,6 MUSD, soit 10,2 %), l'Afrique du Sud (457,2 MUSD, soit 7,3 %). La France est repassée devant le sultanat d'Oman en 2023 du fait d'une baisse de ses ventes d'hydrocarbures.

Nos achats de produits mauriciens ont crû sur l'année 2023, concentrés autour des produits textiles, manufacturés et agroalimentaires

Les importations françaises depuis Maurice ont augmenté à un rythme proche de celui des exportations en 2023, de 5,6 %, atteignant ainsi 278,2 MEUR et sont à 63,4 % concentrées sur trois secteurs :

- **les produits agroalimentaires (61,7 MEUR, soit 22,2 %) ont été en forte hausse, de 26,5 %.** Ceux-ci sont notamment constitués des importations de conserves de poissons et de sucre raffiné ;
- **les produits manufacturés divers (61,1 MEUR, 22 %) sont stables** sur l'année. Ils comprennent notamment les achats d'appareils divers utilisés dans le domaine de la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ;

- **les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (53,3 MEUR, 19,2 %) sont en forte baisse de 17 % en 2023.**

Selon le FMI, la France est le 1^{er} client de Maurice en 2023 (contre 2^{ème} en 2022), en absorbant 12,7 % de ses exportations (soit 206,4 MUSD), devant l'Afrique du Sud (12,3 % ; soit 199,8 MUSD; 1^{er} client en 2022) et les Etats-Unis (10,7 % ; soit 175,1 MUSD).

Selon Trade Map, la France est le 1^{er} client de Maurice en 2023 (contre 2^{ème} en 2022), en absorbant 14,7 % de ses exportations (soit 272,9 MUSD), devant l'Afrique du Sud (10,8 % ; soit 200 MUSD; 1^{er} client en 2022), les Etats-Unis (9,4 % , soit 175,1 MUSD) et le Royaume-Uni (9,3 % , soit 171,6 MUSD).

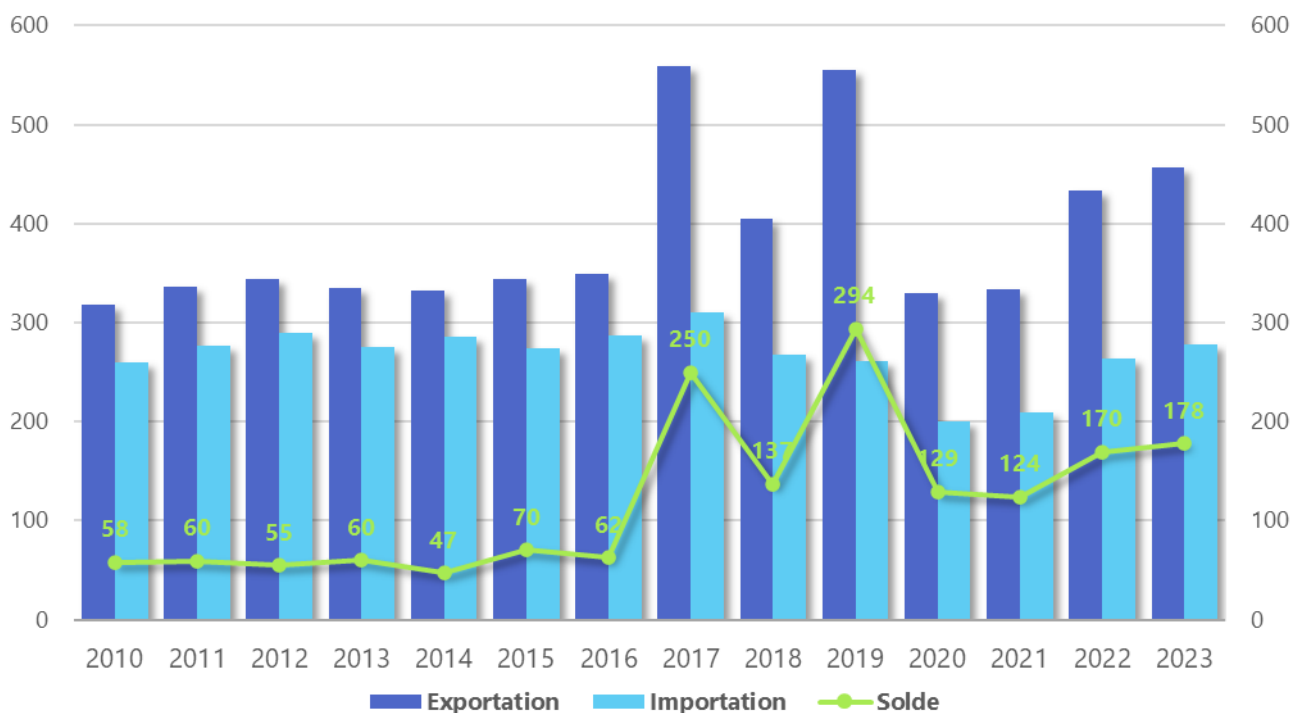
L'excédent commercial structurel de la France vis-à-vis de Maurice est en hausse, atteignant 178,1 MEUR en 2023

D'après les statistiques des Douanes françaises, la France dispose d'un excédent commercial structurel vis-à-vis de Maurice, en hausse en 2023 à 178,1 MEUR, contre 169,6 MEUR en 2022 (soit +5 %). L'excédent le plus important a été atteint en 2019 (293,8 MEUR), grâce à la livraison de deux avions A330-900 NEO.

En 2023, les échanges bilatéraux (734,4 MEUR) entre les deux pays ont connu une hausse sensible par rapport à l'année précédente (696,7 MEUR). Le volume des échanges bilatéraux avait atteint un plus haut en 2017 à 869,5 MEUR.

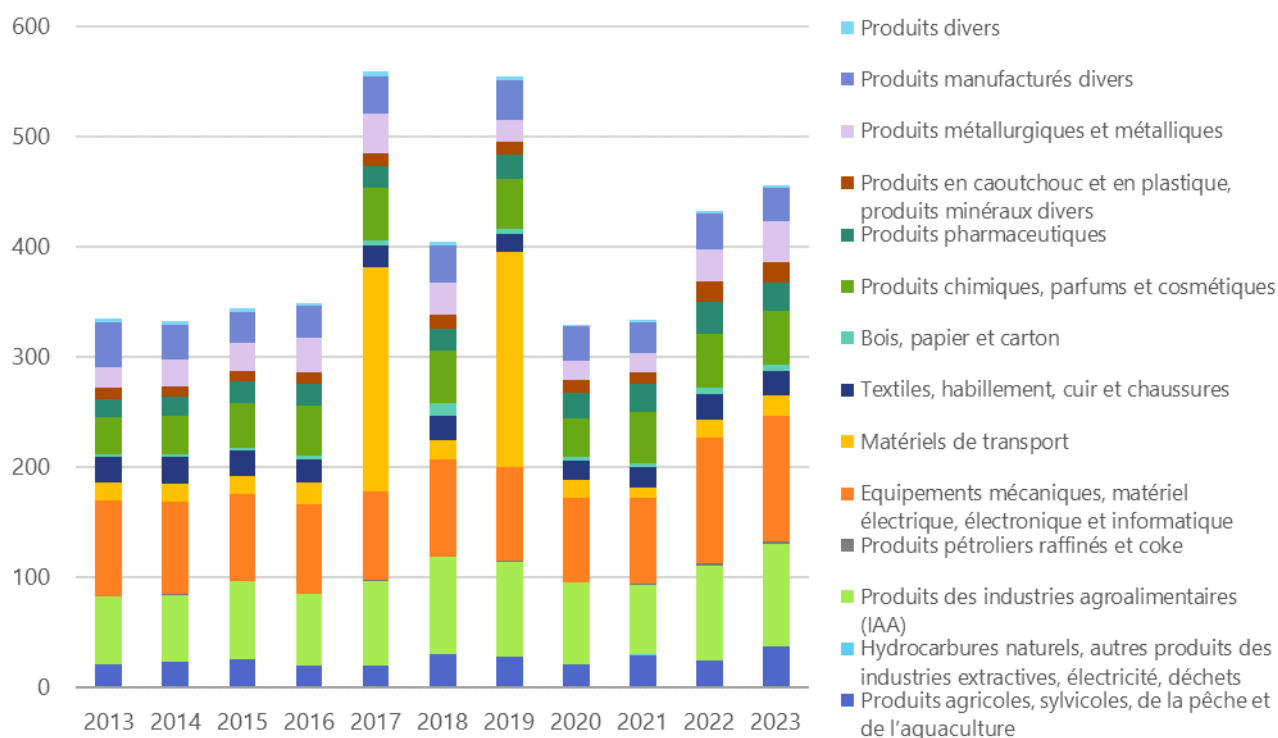
Maurice est le 75^{ème} client de la France, son 88^{ème} fournisseur et son 47^{ème} excédent en 2023.

Evolution des échanges commerciaux franco-mauriciens (MEUR)



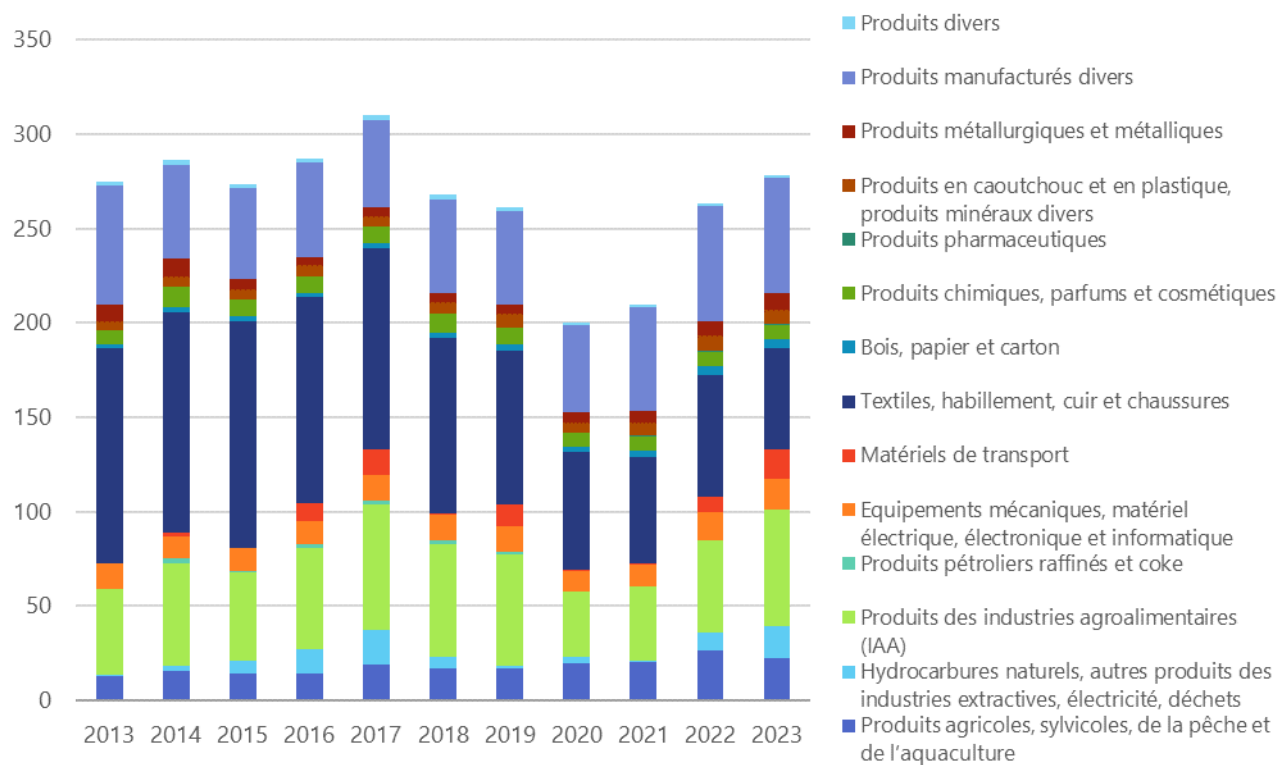
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers Maurice (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis Maurice (MEUR)



Source : Douanes françaises

Océan Indien – Seychelles

Par le SE de Tananarive



Un déficit bilatéral record en 2023, causé par les importations de thon seychellois

La France est en situation de déficit structurel vis-à-vis des Seychelles, celui-ci atteignant 103 MEUR en 2023, contre 87 MEUR en 2022. Les exportations françaises vers l'archipel ont légèrement diminué, passant à 47 MEUR en raison de la baisse de nos ventes de boîtes de conserve en fer ou en acier. Les importations ont augmenté à 150 MEUR, soutenues par les achats de conserves de thons. La France est le 1^{er} client des Seychelles en 2023, totalisant 30,1 % de ses exportations, devant les Emirats Arabes Unis (23,8 %, pêche) et le Royaume-Uni (12,6 %, conserves de poissons). Elle devient son 5^{ème} fournisseur de l'archipel avec 3,7 % de part de marché, derrière l'Italie (36,4 %, bateaux de plaisance), les Pays-Bas (15,3 %, moteurs de bateaux, boissons alcooliques), les Emirats Arabes Unis (24,9 %, hydrocarbures) et l'Espagne (9,8 %, pêche).

Les exportations françaises baissent en 2023 et se concentrent sur les ventes de produits destinés à l'industrie seychelloise de la pêche (boîtes de conserves, pièces détachées...)

En 2023, les exportations françaises vers les Seychelles ont légèrement baissé à 47 MEUR (-6,1 %). Elles pâtissent principalement d'une diminution de moitié de nos ventes de produits métallurgiques et métalliques (-53,6 % par rapport à 2022). Leur structure évolue peu, avec 76 % concentrés sur trois secteurs :

- **les équipements mécaniques, matériels électriques, électronique (15,9 MEUR, soit 34,0 %)**, en hausse de 14 % en raison d'un doublement de nos ventes d'équipements électriques et ménagers (+113,5 %) ;
- **les produits agroalimentaires (9,5 MEUR, soit 20,3 %)**, en baisse de 8 % en 2023, principalement en raison d'une diminution des ventes de poissons congelés ;
- **les matériels de transports (5,5 MEUR, soit 11,8 %)** en très légère hausse (+0,9 %), grâce à une augmentation de nos ventes de bateaux de plaisance (yacht, bateaux à voile) ;
- **les produits métallurgiques et métalliques (4,8 MEUR, 10,3 %)**, en très forte baisse de 53,6 % sur l'année. Nos ventes de boîtes de conserve vides en fer ou en acier ont diminué de manière importante.

Selon les données du FMI, la France est en 2023 le 5^{ème} fournisseur des Seychelles avec 3,7 % de part de marché, derrière l'Italie (36,4 %, bateaux de plaisance), les Pays-Bas (15,3 %, moteurs de bateaux, boissons alcooliques), les Emirats Arabes Unis (24,9 %, hydrocarbures) et l'Espagne (9,8 %, pêche).

Nos importations augmentent de 10 % en 2023, quasi-exclusivement concentrées sur les achats de conserves de thon

Les importations françaises depuis l'archipel ont augmenté de 10 % à 149,8 MEUR en 2023 et sont quasi exclusivement concentrées sur trois secteurs (99 %) :

- **les produits agroalimentaires (144,7 MEUR ; soit 96,6 %)**, en hausse de 14,5 %. Cette augmentation s'explique par la hausse de nos importations de conserves de thon (pêche dans les eaux territoriales de l'espèce *Thunnus albacares*) ;
- **les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (2,1 MEUR ; 1,4 %)**, dont les achats ont augmenté en 2023 (+17,3 %) notamment nos achats de thons à nageoires jaunes ;
- **les produits pétroliers (1,4 MEUR ; 1 %)**, qui ont chuté de 64 %, qui correspondraient à des achats d'hydrocarbures ayant transité aux Seychelles en provenance des Emirats Arabes Unis.

Selon le FMI, la France est le 1^{er} client des Seychelles durant les onze premiers mois de 2023, totalisant 30,1 % de ses exportations, devant les Emirats Arabes Unis (23,8 %, pêche) et le Royaume-Uni (12,6 %, conserves de poissons).

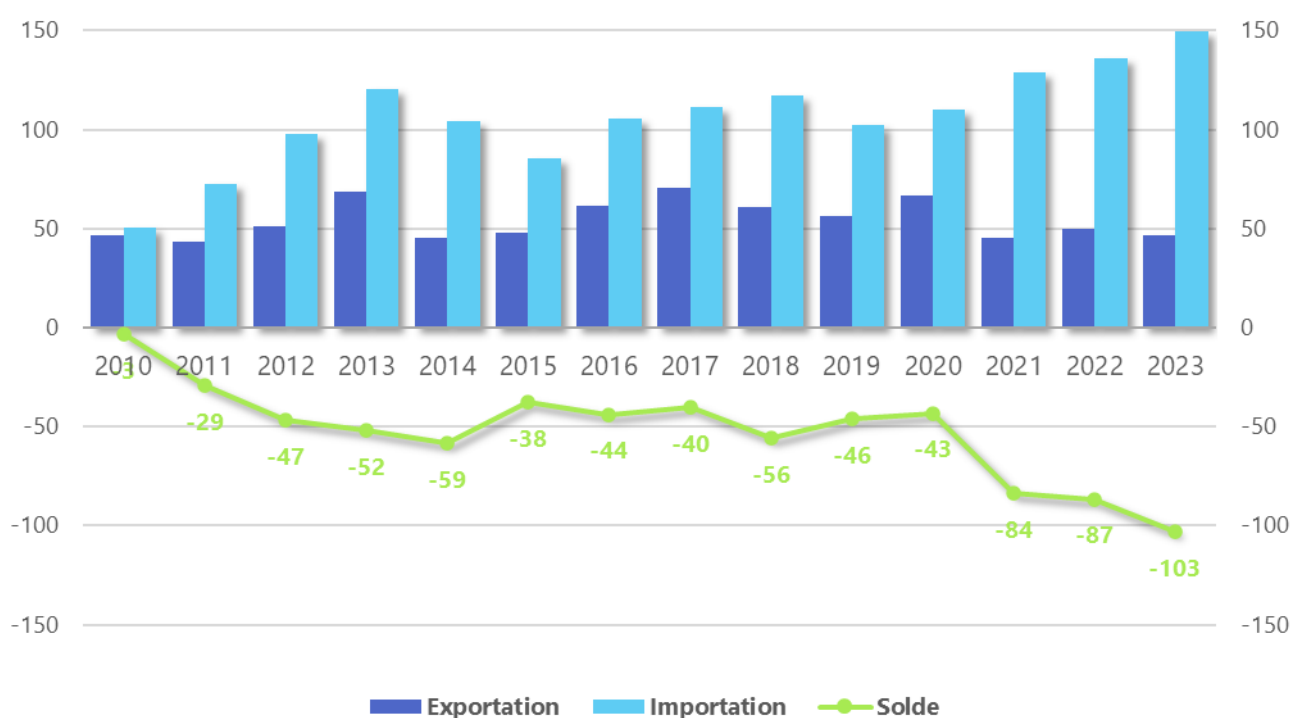
Le déficit commercial de la France se creuse vis-à-vis des Seychelles, atteignant 103 MEUR en 2023

La France présente un déficit commercial structurel vis-à-vis des Seychelles, qui a continué de se creuser en 2023 à 103 MEUR, contre 87 MEUR en 2022. Il s'agit du déficit le plus important de la dernière décennie, dépassant celui de 2022. Il s'explique principalement par la hausse de nos achats de conserve de thon, qui constituent près de 97 % de nos importations totales.

Les échanges bilatéraux ont augmenté en 2023, atteignant 196 MEUR contre 186 MEUR en 2022. Le volume des échanges bilatéraux est de 170 MEUR en moyenne sur la décennie. Il augmente globalement depuis 2015 et atteint son plus haut en 2023.

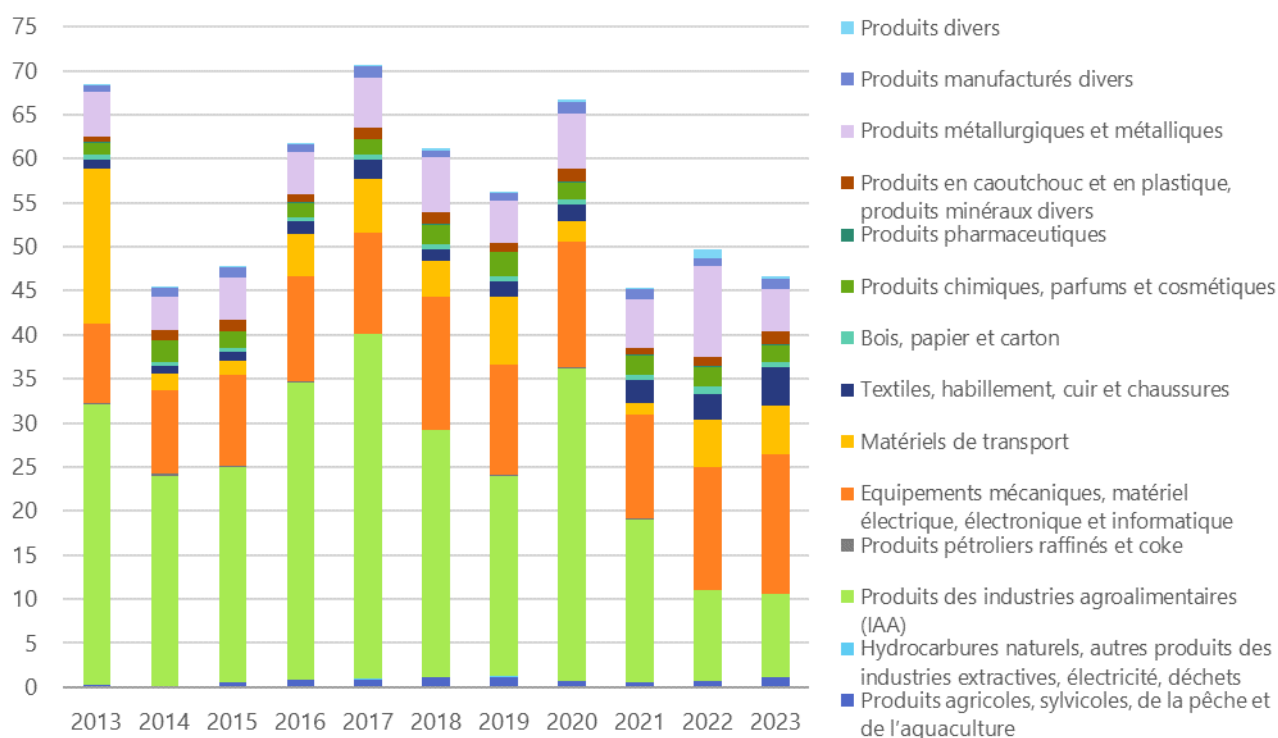
Les Seychelles sont le 137^{ème} client de la France, son 98^{ème} fournisseur et son 62^{ème} déficit.

Evolution des échanges commerciaux franco-seychellois (MEUR)



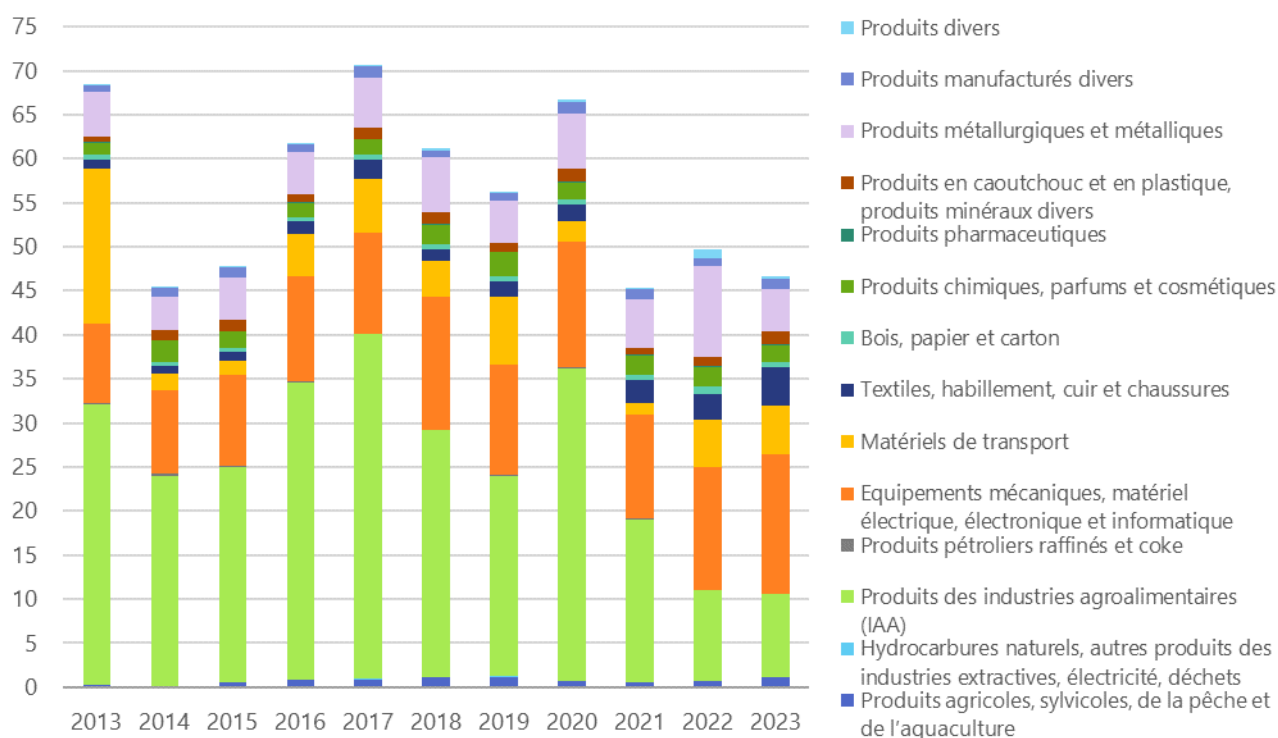
Source : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers les Seychelles (MEUR)



Source : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis les Seychelles (MEUR)



Source : Douanes françaises

Océan Indien – Mayotte et Réunion

Par le SER de Nairobi



Commerce bilatéral de la Réunion et de Mayotte avec l'AEOI : des îles importatrices nettes mais des volumes d'échange marginaux

Le volume d'échanges entre les deux îles et l'AEOI reste marginal, représentant seulement 3,6 % des échanges bilatéraux totaux de la France avec la région. La Réunion exporte un sixième de ses produits vers l'AEOI, principalement à Madagascar, et Mayotte près d'un cinquième, surtout à destination des Comores. Cependant, l'AEOI est un fournisseur minoritaire des deux îles, leurs importations provenant majoritairement de Maurice. La Réunion et Mayotte sont structurellement déficitaires, leur appareil productif industriel limité les rendant dépendantes de leurs importations.

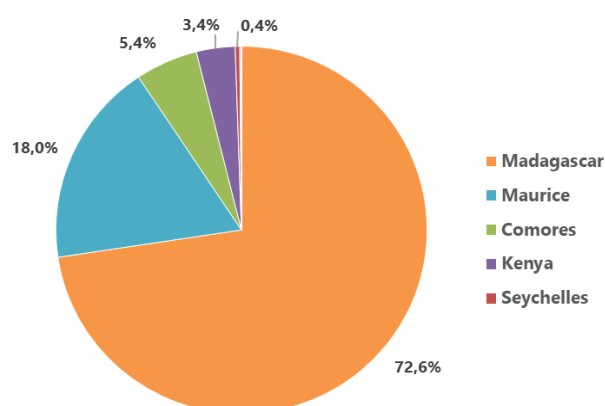
Structure des échanges de la Réunion : un fournisseur important de l'Océan Indien, mais un client marginal

La Réunion exporte un sixième de ses produits vers l'AEOI, surtout vers Madagascar

Selon les Douanes françaises, les exportations de la Réunion se sont établies à 134,6 MEUR en 2023, principalement des déchets industriels vers l'Inde (24,1 MEUR), des produits de la construction aéronautique et spatiale vers l'Égypte (20,0 MEUR) et des produits alimentaires divers vers l'Italie (13,2 MEUR).

Les exportations de la Réunion vers les pays de l'Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI) ont représenté 16,3 % des exportations totales de l'île en 2023, soit 21,9 MEUR. Elles ont baissé de 8,4 % par rapport à 2022. Madagascar est le principal client régional de la Réunion en 2023, et son 3^{ème} client au niveau mondial, représentant 11,8 % des exportations totales de l'île, après l'Inde (18,3 %) et l'Égypte (14,9 %). Au niveau de l'AEOI, Madagascar importe 72,6 % des produits réunionnais, devant Maurice et les Comores qui représentent respectivement 18,0 % et 5,4 % des exportations de la Réunion.

Graphique 1 : Principaux clients régionaux de la Réunion en 2023



Les exportations réunionnaises sont constituées des principaux produits exportés par la France globalement. En 2023, la Réunion a principalement exporté vers l'AEOI des :

- **aliments pour animaux** (9,1 MEUR, soit 41,8 % de ses exportations vers l'AEOI), presque exclusivement à destination de Madagascar ;
- **produits de la construction automobile** (2,9 MEUR, soit 13,4 %), à destination de Madagascar, Maurice, et dans une moindre mesure, des Comores ;
- **produits chimiques divers** (1,4 MEUR, soit 6,4 %), à destination de Madagascar, Maurice, et dans une moindre mesure, des Comores ;
- **machines et équipements d'usage général** (1,1 MEUR, soit 5,2 %), à destination du Kenya, de Maurice et Madagascar ;
- **articles de sport, jeux et jouets et autres produits manufacturés divers** (1,1 MEUR, soit 5,0 %), à destination principalement des Comores, ainsi que de Maurice et Madagascar.

Les exportations de la Réunion à destination de l'AEOI restent marginales, représentant 1,2 % des exportations françaises globales avec la région, qui se sont élevées à 1,8 Md EUR en 2023.

Alors que l'AEOI reste un fournisseur marginal de la Réunion

Au niveau mondial, la Réunion a importé pour 2,7 Mds EUR de produits en 2023, principalement du pétrole et des produits manufacturés d'Asie (35,3 % de ses importations totales proviennent de Malaisie, Chine et Singapour) et des produits de la construction automobile, des machines et de la viande d'Europe occidentale (14,8 % de produits en provenance d'Allemagne, Italie et Espagne).

La Réunion importe donc très peu de l'AEOI, qui représente 2,1 % des importations de l'île en 2023 : ses principaux fournisseurs en AEOI sont Maurice (1,2 % des importations de la Réunion en 2023) et Madagascar (0,8 % des importations de la Réunion), qui se classent néanmoins comme 21^{ème} et 25^{ème} fournisseur respectivement. En 2023, les importations de la Réunion en provenance de l'AEOI ont légèrement augmenté (+1,4 %), s'établissant à 60,2 MEUR, et étant principalement composés de :

- **préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche** (9,6 MEUR, soit 16,0 % de ses importations depuis l'AEOI), de Madagascar et Maurice principalement ;
- **produits de la culture et de l'élevage** (8,3 MEUR, soit 13,8 %), de Madagascar et du Kenya principalement ;
- **articles d'habillement** (4,2 MEUR, soit 7,0 %), surtout de Maurice ;
- **articles en papier ou en carton** (4,2 MEUR, soit 7,0 %), de Maurice et Madagascar principalement ;
- **produits en plastique** (3,9 MEUR, soit 6,5 %), presque exclusivement de Maurice.

Les importations de la Réunion en provenance de l'AEOI ont représenté 4,2 % des importations françaises globales en 2023, qui se sont élevées à 1,4 Md EUR.

Structure des échanges de Mayotte : une faible base exportatrice, mais principalement à destination de l'Océan Indien

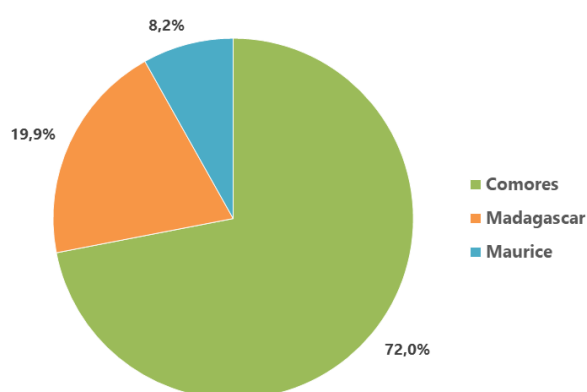
Un très faible volume d'exportations, a fortiori à destination de l'AEOI

Les exportations de Mayotte ont augmenté de 69,2 % par rapport à 2022, atteignant 7,0 MEUR en 2023. Elles étaient principalement constituées de tabacs manufacturés (2,6 MEUR) à destination des pays et territoires non déterminés⁴, et de déchets industriels à destination de l'Inde (1,0 MEUR), qui représente 14,1 % des exportations globales de l'île.

Pour Mayotte, seulement 19,2 % de ses exportations étaient destinées à l'AEOI en 2023, pour un montant bien inférieur de 1,3 MEUR -soit **0,1 % des exportations françaises globales à l'AEOI-**, en hausse toutefois de 6,3 % par rapport à 2022. Les uniques clients en AEOI sont les Comores (13,8 % des exportations totales de Mayotte), Madagascar (3,8 %), et Maurice (1,6 %). De même que pour la Réunion, bien que dans des montants bien inférieurs, Mayotte a exporté en 2023 des :

- **produits de la construction automobile** (0,3 MEUR, soit 18,6 % de ses exportations vers l'AEOI) ;
- **articles de sport, jeux et jouets et autres produits manufacturés divers** (0,2 MEUR, soit 14,7 %) ;
- **machines et équipements d'usage général** (0,2 MEUR, soit 12,7 %) ;
- **produits pharmaceutiques** (0,1 MEUR, soit 7,4 %) ;
- **articles en papier ou en carton** (0,1 MEUR, soit 7,4 %).

Graphique 2 : Clients régionaux de Mayotte en 2023



⁴ Selon les douanes françaises, les exportations de Mayotte sont majoritairement à destination de pays et territoires non déterminés (58,0 % en 2023, soit 4,1 MEUR).

De faibles importations en provenance d'AEOI, avec une majorité de produits mauriciens

Les importations de Mayotte ont légèrement reculé en 2023, s'établissant à 494,9 MEUR. Elles se composent principalement de produits pétroliers (29,6 %) des Emirats Arabes Unis et du Bahreïn, mais aussi de viande de Pologne et du Brésil (10,5 %) et de produits de la construction automobile (5,1 %).

L'AEOI représente seulement 7,0 % des importations de Mayotte en 2023, soit 34,8 MEUR, en hausse de 53,6 % par rapport à 2022. Cela correspond à **2,1 % des importations globales françaises depuis la région** en 2023. **Maurice est le premier fournisseur régional de l'île** (3^{ème} au niveau mondial) et exporte près des quatre cinquièmes des produits régionaux, pour un montant qui a plus que doublé en un an, s'élevant à 27,7 MEUR en 2023. Madagascar et la Tanzanie sont les 2^{ème} et 3^{ème} fournisseurs de l'AEOI, mais les 26^{ème} et 34^{ème} au niveau mondial, exportant 3,3 MEUR et 2,0 MEUR respectivement. Mayotte a principalement importé des :

- **navires et bateaux** (15,7 MEUR, soit 45,0 % de ses importations depuis l'AEOI), presque exclusivement de Maurice ;
- **boissons** (4,3 MEUR, soit 12,4 %), principalement de Maurice ;
- **produits du travail des grains et produits amylacés** (2,6 MEUR, soit 7,5 %), presque exclusivement de Maurice ;
- **produits pétroliers raffinés et coke** (1,4 MEUR, soit 4,1 %), presque exclusivement des Seychelles ;
- **produits de la culture et de l'élevage** (1,3 MEUR, soit 3,6 %), presque exclusivement de Madagascar.

Des déficits commerciaux structurels de la Réunion et de Mayotte, en raison d'un faible tissu industriel local

La France est le 4^{ème} fournisseur de Maurice (9,5 % des parts de marché) après la Chine (19,2 %), l'Inde (12,9 %) et l'Afrique du Sud (12,5 %). **Madagascar importe principalement de Chine** (1,3 Md EUR en 2023, soit 38,0 % des parts de marché) **et de France** (416,8 MEUR, soit 12,2 %). **De même, la France est le 2^{ème} fournisseur des Comores** (12,9 % des parts de marché), derrière la Chine (36,4 %). En revanche, les volumes exportés par la Réunion et Mayotte restent très faibles, et leur solde commercial est globalement déficitaire. **A la différence de la France (total) qui enregistre un excédent structurel avec l'AEOI, les îles sont des importatrices nettes des produits régionaux, à l'exception des Comores.** En 2023, les déficits commerciaux de la Réunion et de Mayotte se sont creusés de respectivement 8,0 % et 56,4 %, atteignant 38,3 MEUR et 33,5 MEUR. Les îles sont particulièrement déficitaires vis-à-vis de Maurice, qui représente 78,7 % du déficit de la Réunion et 82,5 % de celui de Mayotte. **Cela s'explique notamment par la faiblesse des secteurs industriels de la Réunion et de Mayotte**, qui contribuent respectivement pour 6,1 % et 5,8 % de leur valeur ajoutée totale, principalement portée par le secteur tertiaire.

Part des exportations de la Réunion et de Mayotte vers l'AEOI en 2023

	France (Total en MEUR)	La Réunion	Mayotte
Maurice	456 260 354	0,9%	0,02%
Madagascar	416 848 706	3,8%	0,1%
Kenya	168 942 610	0,4%	
Tanzanie	64 412 366	0,05%	
Ethiopie	348 907 009		
Soudan	37 218 555		
Ouganda	42 889 998		
Djibouti	100 604 459		
Seychelles	46 662 207	0,2%	
Comores	36 781 354	3,2%	2,6%
Burundi	13 493 041		
Rwanda	37 235 813		
Somalie	34 828 923		
Erythrée	3 103 960		
Soudan du Sud	3 105 502		
AEOI	1 811 294 857	1,2%	0,1%

Source : Douanes françaises

Valeur ajoutée par branche en 2021

	Total (MEUR)	Agriculture, sylviculture et pêche (en %)	Industrie (en %)	Construction (en %)	Tertiaire marchand (en %)	Tertiaire non marchand (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	255 809	0,9	17,7	6,5	52,6	22,2
Bourgogne-Franche-Comté	72 070	4,3	17,0	5,8	46,1	26,9
Bretagne	94 020	3,6	14,4	6,8	50,4	24,8
Centre-Val de Loire	68 857	4,8	17,4	6,1	47,2	24,5
Corse	8 977	0,9	6,5	9,7	50,1	32,8
Grand Est	147 853	3,3	18,3	6,0	45,9	26,5
Hauts-de-France	154 348	2,6	15,2	5,7	47,8	28,7
Île-de-France	670 773	0,1	8,0	4,3	71,5	16,0
Normandie	89 294	2,8	20,6	6,2	44,5	25,9
Nouvelle-Aquitaine	167 379	3,6	12,9	6,3	50,1	27,1
Occitanie	162 241	2,3	11,8	6,2	52,2	27,5
Pays de la Loire	111 974	2,9	16,3	6,8	51,9	22,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	169 506	1,4	10,3	5,6	58,7	24,0
France métropolitaine	2 173 101	1,8	13,0	5,6	57,0	22,5
Guadeloupe	8 402	1,8	10,1	3,7	44,7	39,7
Martinique	8 358	2,5	7,1	3,5	47,5	39,5
Guyane	4 265	4,2	9,4	5,1	45,3	36,1
La Réunion	19 205	1,7	6,1	6,1	49,8	36,2
Mayotte	2 971	3,6	5,8	4,8	32,3	53,5
France	2 216 302	1,8	12,9	5,6	56,8	22,8

Source : INSEE

Indicateurs régionaux : Océan Indien

Indicateurs Pays	Comores	Madagascar	Maurice	Seychelles
Population (M hab.) BM 2022	0,8	29,6	1,3	0,1
Croissance démographique (%) BM 2022	1,8	2,4	-0,3	0,8
Doing Business (classement) 2020	160	161	13	100
Rang Indice de corruption - Transparency international 2022	167	142	57	23
Macroéconomie				
PIB (Mds USD) FMI 2023	1,4	15,8	14,8	2,1
PIB par habitant (USD) FMI 2023	1 377	530	11 752	20 890
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	3,0	4,0	5,1	4,2
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	11,1	10,5	7,8	-0,8
Finances Publiques				
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-4,9	-3,9	-5,0	-1,1
Dette publique (%PIB) FMI 2023	33,3	54,0	79,7	60,8
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	31,6	39,9	24,5	33,7
Echanges				
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-18,8	-11,8	-29,2	-37,5
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	33,0	424,4	433,3	49,7
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	3,8	692,6	263,3	136,2
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-5,6	-3,9	-6,2	-6,9
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	20,1	4,8	2,1	0,6
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	7,5	3,7	10,0	3,5
Développement				
IDH BM 2021	0,56	0,50	0,80	0,79
Espérance de vie à la naissance BM 2021	63,4	64,5	73,7	73,4
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	18,6	80,7	0,1	0,5
Emissions de CO ² par habitant (kg) BM 2020	407	97	2 939	6 081
Notation Dette Souveraine				
S&P	-	B-	BBB-	-
Moody's	-	-	Baa3	-
Fitch	-	-	-	BB-
Politique Monétaire				
Taux directeur*	-	-	-	2,00

*Dernière donnée disponible

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Mathieu Bruchon mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'[ambassade de France à Kigali](#) : Quentin DUSSART quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Christophe MORCHOINE christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Samuel LEVEBVRE annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Almuiz MOHAMAD almuiz.mohamad@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
(mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr).

Rédaction : SER de Nairobi et SE de l'AEOI

Pour s'abonner : juliette.mouden@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©DGTresor